This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

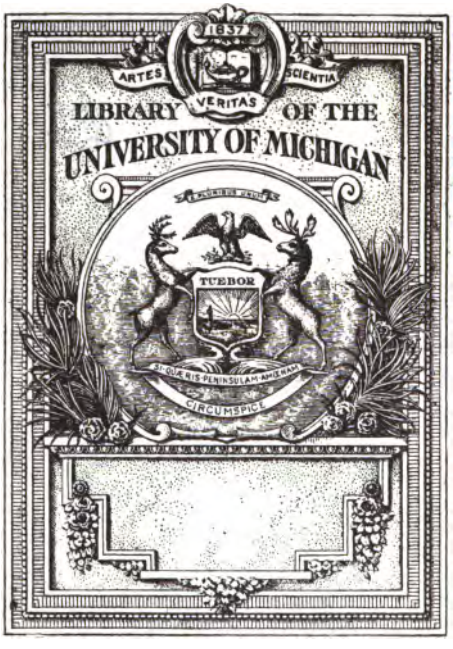
1837
ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
SI QUÆRIS PENINSULAM AMŒNAM
CIRCUMSPICE

Z
5865
.A53

ANALECTES

DU

BIBLIOPHILE

Félix Callewaert père, imp' à Bruxelles.

ANALECTES

DU

BIBLIOPHILE

RECUEIL TRIMESTRIEL CONTENANT :

1° Diverses pièces curieuses anciennes et modernes ; — 2° Des analyses critiques et des extraits de diverses publications intéressantes anciennes et modernes ; — 3° Une correspondance, des mélanges philosophiques et littéraires, des anecdotes, etc., etc.

Directeur : M. JULES GAY

de l'Institut National de Genève.

Deuxième Livraison

Été 1876

BRUXELLES

CHEZ **JEAN GAY**, LIBRAIRE-ÉDITEUR

5, place de la Monnaie.

1876

LISTE DE LIVRES

A TITRES SINGULIERS ET BIZARRES

Il existe parmi les étrangetés bibliographiques un assez grand nombre de productions n'appartenant point, cela va sans dire, au genre sérieux, qui sont affublées de titres étranges, résultat parfois du caprice d'auteurs voulant s'amuser, parfois aussi dictés par un but de spéculation, lorsqu'il s'agissait de provoquer l'attention d'un lecteur qu'un titre ordinaire et banal eût laissé parfaitement indifférent. Former une bibliographie spéciale de ces singularités, n'a jamais été tenté, et c'est à peine si les bibliographes en ont dit quelques mots. Nous avons consacré de courts instants de loisir (et ils auraient pu être plus mal employés) à dresser un petit catalogue des livres, pour la plupart devenus rares et peu connus, presque tous, nous en convenons, dépourvus

d'importance et de tout mérite littéraire; mais offrant cependant, de temps à autre, un certain intérêt, comme témoignage des idées du jour, des passions du moment, et pouvant donner à quelques amateurs désireux de se distraire de leurs affaires sérieuses l'idée de se composer une petite bibliothèque spéciale de livres qui font rire rien qu'en en regardant le titre. Nous avons élagué de notre liste les titres inconvenants ou trop équivoques, afin que l'amateur puisse permettre aux dames l'accès de sa petite bibliothèque.

Si cet essai dépourvu de toute prétention est accueilli avec un peu d'indulgence, nous poursuivrons nos recherches et nous les développerons.

PHILOMNESTE junior.

Accord amoureux entre l'amant de Jésus et de Marie, au sujet des miséricordieuses intercessions de la Vierge, donné pour étrennes aux dévots de la Vierge; par un théologien mariale. Douay, Marie Serrurier, 1675, pet. in-12. Rare. — Catalogue Leber, I, n° 100.

Ah! que c'est bête! par M. Timbré (par le marquis de Saint-Chamond et Mme Riccoboni). *Berne, chez les frères Calembourdiers, à la Barbe bleue,* 10007006016 (1776), in-8°. — Voir la *Bibliogr.* du C. d'I***, tome Ier.

L'Aiguillon d'amour divin. — Voir le catalogue Méon, n° 217.

Aletheya, ou Trias romana, les trois choses qui se trouvent à Rome. — Cet ouvrage in-8°, d'environ 30 pages, en vers macaroniques (allemand et latin), est très-curieux et d'une rareté extrême. On dit que le seul exemplaire aujourd'hui connu, se trouve à la bibliothèque de Copenhague; mais, sans vouloir porter préjudice à sa rareté, nous pouvons affirmer qu'il en existe un en France, seulement, nous ne savons pas où. — Le texte est une satire mordante contre la Rome des papes, contre les moines, les couvents, les prêtres, les bigotes, etc., etc.; nous ne citerons pour exemple que quelques vers:

Trois choses se trouvent à Rome :
Des putains, des mendiants et des moines;
Trois choses plaisent au pape :
Les femmes, la bonne chère et les indulgences;
Trois choses remplissent les jours du Vatican:
Les putains, le vin, les prières;

et ainsi de suite, et toujours par trois, jusqu'à la fin de l'ouvrage.

Alfred de Musset devant la femme; par Lissagaray. (1864, in-8°.) (Conférence de la rue de la Paix.)

L'Algouazil burlesque, imité des Visions de Quevedo, avec le Jardin burlesque; par le S. Bourneuf. Paris, 1657, in-8°. — Voir : *De l'Usage des romans,* tome II, p. 326.

Alison, comédie (en 5 actes et en vers) *dédiée aux jeunes veuves et aux vieilles filles, et à présent aux beurrières de Paris,* par L.-C. Discret. Paris, Guignard, 1637, 1644, 1664, in-12, avec 2 fig. curieuses et qui manquent souvent. — Soleinne, 20 fr. — Pièce rare et intéressante pour l'histoire des mœurs.

Elle fut jouée en 1636. Un colporteur y débite une liste de livres qu'il offre aux amateurs ; plusieurs sont connus (la *Commodité des bottes*, la *Misère des clercs*, le *Plaisant contrat passé entre Gillot, Grand-Jean et Gilette Ventrue*, le *Testament de Gaultier Garguille*); mais on ne rencontre plus, que nous sachions du moins, le *Remède pour les pâles couleurs*, le *Galand qu'il faut à toute belle fille*. — Le colporteur ajoute :

J' ay les listes icy des garces, des cocus
Et l'art de les trouver nuit et jour sans lanternes.

L'Allée de la seringue, ou les Noyers; poëme en 4 chants. — Voir la *Bibliogr.* du C. d'I***, tome 1er.

Les Allumettes d'amour du jardin délicieux de la confrérie du St-Rosaire de la Vierge Marie. Valenciennes, 1617, in-12. — Catalogue Méon, nº 251.

Les Allumettes du feu divin pour faire ardre les cueurs humains en l'amour de Dieu, etc., par Pierre Doré. Paris 1538, in-8º. — Catalogue La Vallière, nº 761, et Nyon, nº 1126. — Réimpr. à Lyon en 1586, in-12 (Vte Bluff, juin 1876). — Voir le *Manuel*, II, 818.

Almanach de Bruxelles la nuit, pour 1869, *comique, étonnant, ébouriffant, horripilant, curieux et... indiscret.* Rédigé par une société de noctambules bavards, illustré par Frédéric Poublon. Bruxelles, Marie Aris, éditeur, in-18, 64 pp., 4 gravures.

Almanach des petits génies, rédigé par deux grands grands esprits. Recueil comique contenant l'histoire du patron Jean, les lavements, une manière de manger les gigots de moutons, etc. *Aux Brotteaux*, 1790, in-12.

Almanach du Diable, contenant des prédictions (en vers) très-curieuses et absolument infaillibles, pour l'année 1737 (par l'abbé Quesnel). Aux Enfers, 1738, pet. in-8° de 56 pages, texte et frontispice gravés. — Hebbelinck, n° 2101; Mac-Carthy, n° 3577, 10 fr.; Leber, n° 2539; Cigongne, n° 2232. — Chronique scandaleuse de l'année 1737, publiée sous le pseudonyme de M. de Castres de Carnay. A la fin, on trouve une feuille repliée avec ce titre : *Conjectures sur les prédictions de l'année* 1738. Nous ignorons si elle se trouve dans tous les exemplaires. L'exemplaire de Leber est suivi de l'*Almanach de Dieu*, Au ciel, 1738. Celui de M. Cigongne était suivi de la *Critique et la contre-critique de l'Almanach du Diable*, pour l'année 1737.

Almanach du Trou-madame, jeu très-ancien et très-connu et la cause de presque toutes les révolutions. Paris, 1791, in-18, très-rare. — Voir la *Bibliographie* du C. d'I***.

Almanach nouveau de l'an pas-é, où l'on annonce les choses arrivées et qui arriveront encore, ouvrage curieux et profond. Genève et dans tous les pays où l'on imprime. s. d. (Cazin, vers 1785). — Voir la *Bibliographie* du C. d'I***.

Almanach nouveau des citoyennes bien actives de Paris, consacrées aux plaisirs de la république. An 1er, in-18 de 107 pages. — En prose. — Catalogue Bensamon.

L'Ambassadeur de la Folie auprès du carnaval, ouvrage en vers composé par l'auteur connu sous le nom de Singe du Parnasse français. A Ypres, pas loin de Rome, 100070068, in-8°.

L'Ame embrasée d'un ardent amour pour Jésus et pour Marie; par l'abbé Fourchaut, professeur au collége de l'immaculée conception, etc., A St-Dizier, chez Briquet. — Journal de la librairie, 1872, n° 8474.

L'Amour au grand trot, ou la Gaudriole en diligence, manuel portatif, offrant une série de voyages galants en France et à l'étranger; par M. Vélocifère, grand amateur de messageries (J.-P.-R. Cuisin). Paris, 1820, in-18.

L'Amour desplumé, ou la Victoire de l'amour divin, past. chrétienne en 5 actes et en vers; par J. M. (Jean Mouqué). Paris, 1612, in-8° de 2 ff. et de 99 pp. — Nyon, n° 17322; *Bibl. du th. franç.*, t. I, pp. 443-446; Soleinne, n° 950. — Il y a dans cette pièce, en outre de l'amour divin et de l'amour profane, deux bergers et deux bergères, plus un satyre, qui veut abuser de la situation; mais Claricée le terrasse, avec une houlette vertueuse. Quant à l'amour mondain, il est vaincu, déplumé et fourré dans un cachot.

L'amour est captif en prison;
Belles, ne craignez plus ses flèches,
Ni son brandon, ni ses flammèches:
Il est plumé comme un oyson.

L'Amour, un fort volume, prix 3 *fr.* 50, parodie mêlée de couplets, en 1 a.; p. Labiche et Ed. Martin (Palais-Royal). Paris, 1859, in-8°.

Amoureux traité que N. S. Jésus-Christ a fait au saint Sacrement de l'autel..., item une très-belle ballade. Paris, G. Nyverd, in-8° goth. — La Vallière, n° 620.

Les Amours de Joseph et de la Vierge ; par de la Serre. Rouen, 1633, petit in-12, titre gravé et fig. — Bergeret, 1re partie, n° 200.

Les Amours de la Bourbonnaise avec maître Blaise, le savetier, chez la mère Radis ; publiés par M. Bobêche, témoin oculaire et auriculaire (par Mandelard). Paris, 1816, in-8° de 4 pages. — Jannet, 4 francs.

Les Amours de l'impératrice Eugénie Kirkpatrick Théba de Montijo, depuis sa haute origine jusqu'avant, pendant et après son mariage ; par Hippolyte Magen. Londres, 1871, in-8°. — Vendu par V. P., en 1873, 70 cent., et sur grand pap. de Holl., tiré à 30 ex., 3 fr. — L'éditeur de cet ouvrage a été condamné à 15 mois de prison et 3,000 francs d'amende par la Cour d'assises du Brabant.

Les Amours de Manon la ravaudeuse et de Michel Zéphir ; par Anagramme Dauneur (Armand Ragueneau) et feu Henrion. Paris, Mme Cavanagh, s. d. (1806), in-18, avec le portrait de Brunet en danseur de l'Opéra. — Alvarès, déc. 1861, 3 fr. 50.

Les Amours de Montmartre, com. burlesque en 1 acte, en vers ; par Fonpré de Francansalle. Londres et Paris, 1782, 1786, in-8°. — Nouvelle édition, avec des changements, Bordeaux, an VI (1708), in-8° de 31 pp. — *Idem*, suivies de l'*Enlèvement d'Hélène*, tragédie burlesque de L'Affichard. Paris, 1840, in-18. — Les *Amours de Montmartre* furent, avec la *Bataille d'Antioche, ou Gargamelle vaincu*, les deux pièces qui inaugurèrent, en 1779, le Théâtre-Français. Voir, pour plus de détails, la *Bibliographie* du C. d'I***, tome Ier.

Les Amours de Royal-Vilain et de Javotte la déhanchée 'parade'. S. l., 1756, in-12. — Rare, Viollet-Leduc, 2e vente, n° 359.

Les Amours et galanteries de Jupiter Scapin, ou de N. Bonaparte. — Paris, Tiger, 1816, 1818, in-18 de 3 feuilles, fig., 50 cent. — Paris, s. d., in-12.

Amours et Blasphèmes, par Alexandre Weill. Bruxelles et Leipzig, Lacroix, 1862, in-12. — « Prenons une page de ces *amours :*

Un jour, — j'avais alors vingt-deux ans révolus, —
Des amis de bas lieu, barbus et chevelus,
M'ayant empli de vin où la raison se noie,
M'abandonnèrent ivre à des filles de joie...
Or, comme si j'étais un monstre de vingt ans,
Ces folles jeunes sœurs aux rires éclatants,
Vinrent de tous côtés, de différentes chambres,
Pour montrer leurs dos nus, leurs appas et leurs membres ;
Me narguant, me tâtant la barbe et les cheveux,
M'appelant tour-à-tour petit saint, grand morveux,
Que j'étais un meunier n'ayant plus rien à moudre,
Et que je n'étais pas l'inventeur de la poudre.

« Au *blasphémateur* à présent. Alexandre Weill ne se fait pas faute de frapper sur ses co-religionnaires :

Et s'il existe encore de ces obtus Hébreux
Croyant que sur un mont, expressément pour eux,
Dieu se soit démasqué, pour leur montrer sa face
Et pour sacrer leurs rois, leurs prêtres et leur race...

« Les catholiques ont aussi leur paquet :

Et quand on cessera d'adorer un bambin
Il n'existera plus ni muphti ni rabbin.

« A lire, page 56 et suivantes, un passage singulier et très-libre : Le sermon de l'auteur à des prostituées. » (Note du cat. Monselet, p. 52.)

Les Amours, intrigues et caballes des domestiques des grandes maisons de ce temps ; œuvre fort plaisante et agréable pour réjouir les esprits mélancholiques. Paris, de Villac, 1633, petit in-8°, fig. — Bonnier, 7 fr.; Thierry, 24 fr.; Techener, 1858, 28 fr.; Nyon, n° 10235; Leber, 2419. — Roman mal écrit, et qui est dû plutôt à la plume d'un valet de chambre qu'à celle d'un homme de lettres ; fort rare toutefois, et peut-être assez drôle, quand on a la patience de le lire. Voici, du reste, une analyse consciencieuse de ce livre, dont un exemplaire est conservé à la bibliothèque de l'Arsenal; elle se trouve dans le *Chasseur bibliographe*, II, 14 à 17, et est signée V. L. (Victor Luzarche).

«...Volume de 16 ff. prél. et de 220 pp. de texte, que l'on rencontre rarement et qui mérite d'être recherché pour sa singularité, les curieux détails qu'il fournit sur les mœurs ancillaires du commencement du dix-septième siècle, la naïveté du style et le réalisme des tableaux d'intérieur qu'il fait passer sous les yeux du lecteur.

« L'auteur est inconnu, mais, dans la dédicace de son livre adressée à l'intendant d'une grande maison, on apprend qu'il a été lui-même au service de quelque grand seigneur, et qu'il parlait en témoin oculaire des mœurs de l'antichambre et du petit commun.

« Dès les premières lignes de l'avant-propos, on nous fait connaître qu'en l'an de grâce 1633, la domesticité d'une grande maison se composait d'une damoiselle, d'un secrétaire, d'un maître d'hôtel, d'un écuyer, d'un précepteur, d'un valet de chambre, d'un page, d'une gouvernante, d'une femme de chambre, d'un sommelier, d'un aumônier, d'un maréchal

des logis, d'un cuisinier et de quelques laquais et servantes de cuisine.

« Ce sont là aussi les acteurs que l'auteur met en scène, en les produisant au grand jour avec leurs vices et leurs ridicules, à travers un dialogue si plein de révélations intimes, de remarques narquoises et bouffonnes, et de détails scabreux, que l'écrivain lui-même a conscience de l'orage que doivent soulever ses indiscrétions : « Je ne doute point, dit-il, que plusieurs, coupables des mêmes vices que je maltraite, m'accuseront d'estre mordant et par trop satyrique, que je parle trop clairement pour faire voir que c'est celle-cy ou celle-là à qui je veux adresser une censure pour mettre au jour les vices qu'ils ont tant de fois pratiqués derrière les tapisseries, dans les cabinets, antichambres et garderobbes. »

« La scène principale se passe dans la chambre de la gouvernante des enfants ; « ce lieu, comme le dit l'auteur, étant le rendez-vous du caquet des nouvelles d'où l'on revient aussi sçavant que si l'on avait escouté les lavandières de Paris sur le bord de la Seine. » Les principaux interlocuteurs sont le précepteur, l'écuyer et la gouvernante. Cette dernière fait tout d'abord le portrait de la damoiselle, espèce de Tartuffe femelle qui cache sous des dehors pieux les ardeurs amoureuses les plus compromettantes : « Vous la voyez tous les jours faire la dévote ; il n'y a vendredy qu'elle ne jeusne ny bonne feste qu'elle ne communie. » La sainte fille n'en débauche pas moins deux jouvenceaux successivement introduits dans la maison et en quelque sorte confiés à ses soins pour apprendre les belles manières, un jeune page et un apprenti secrétaire ; puis, abandon-

née par eux malgré les ruses et les intrigues mises en pratique pour les retenir dans ses filets, elle se jette dans les bras du maître d'hôtel, gros garçon plein de vigueur et de santé, dont un valet de chambre et un page observent toutes les allures, surprennent tous les secrets et viennent raconter à la chambre de la gouvernante tout ce qu'ils ont vu et entendu, cachés derrière une tapisserie ou blottis dans quelque garde-robe.

« C'est dans cette partie du volume que la peinture des amours de la damoiselle prend un caractère de crudité que l'on ne rencontre pas sans surprise dans un livre écrit au commencement du dix-septième siècle.

« Aux indiscrétions relatives aux principaux serviteurs, succèdent bientôt, avec un entrain plein de gaieté gauloise, les révélations, et même les aveux des amours de tout le reste de la maison, du cuisinier, du sommelier, de la femme de chambre, de la gouvernante des enfants et de toute la menue valetaille, confession générale qui suggère à monsieur le précepteur cette réflexion singulière : « Vrayment, je voy bien que je ne m'en sauveray jamais. Il faudra que je renonce aux quatre mineurs et à tous mes ordres pour avoir aussi mon inclination, puisque c'est la mode céans, et que l'on n'y peut demeurer autrement. Sur mon Dieu, voilà un grand désordre, il est vray qu'il n'y a personne qui ne soit accouplé; c'est ce qui me console. »

« Pour achever de donner une idée complète de cet inestimable et introuvable bouquin, il convient d'ajouter qu'à chaque page l'auteur mêle aux tableaux peu voilés des mœurs de ses anciens compagnons de

domesticité des réflexions morales pleines de bon sens, et qu'il se montre toujours ennemi des turpitudes qu'il décrit, et particulièrement de l'hypocrisie religieuse. Molière avait certainement lu ce petit volume, et la Dorine du Tartuffe a plus d'un point de ressemblance avec la gouvernante de notre auteur, commère aux allures franches et aux propos lestes taillée sur le modèle des servantes du grand comique. C'est elle qui vient raconter à la joyeuse assemblée ce que lui a dit la jeune demoiselle de la maison, témoin précoce et innocent des ardeurs du maître d'hôtel et de la dévote. « Il la pressa si fort l'autre jour, qu'il luy fit bien grand mal, car le cordon Saint-Francois qu'elle porte sous sa chemise, lui fit de grandes fosses sur la peau, si bien qu'elle en demeura toute meurtrie. » — « N'est-ce pas grand'pitié, ajoute le précepteur, qu'ils pratiquent ainsi leurs caresses impudiques en présence de mademoiselle ? Vraiment c'est lui apprendre de bonne heure à faire l'amour ». Mais il faudrait trop citer, et nous terminerons cette courte analyse par la conclusion dont plus d'un chef de famille pourrait encore faire son profit de nos jours : « Enfin, il ne se faut donc estonner si les grandes maisons sont la plupart ruinées, d'autant qu'ils tiennent à déshonneur de régler leurs dépenses à proportion de leur revenu, et depuis qu'un gentilhomme passe cinq cents livres de rente, il commence de marcher en seigneur et dire que l'on parle à ses gens, — que pour luy qu'il ne se mesle de rien et qu'il n'entend pas les affaires. »

L'Ame amante de son Dieu, représentée dans les emblêmes de H. Hugo sur les pieux désirs et dans

celles d'Otto Vœnius sur l'amour divin, accompagnée de vers; par Mme J.-M. (Jeanne-Marie Bouvières de la Mothe Guyon). Cologne, 1716, in-8o. — Madame Guyon, femme jeune, jolie et riche, qui avait ensorcelé beaucoup d'esprits de son temps, se croyait elle-même une grande sainte, une prophétesse; elle se disait enceinte de l'Apocalypse, de l'esprit intérieur, etc., etc.

Les Amours de l'ange Lure et de la fée Lure, roman historique; par le M. de B. (le marq. de Bièvre). Cythère, l'an des amours (1772), in-32. En tête du volume on trouve un avertissement *Aux filles chastes,* pour ne pas le lire. Rare. — Beuchot, nº 274; Claudin, en 1859, 3 fr. — Suite de jeux de mots et de calembourgs dans le genre des autres écrits composés par de Bièvre, ou qui lui sont attribués. Selon Viollet-Leduc, c'est la seule de toutes les facéties de ce genre qu'il soit possible de lire en entier; elle amuse l'esprit par des allusions peu délicates.

Les Amours pudiques d'Henri et d'Emma, par Jean-Joseph Pithou de Sorin. Paris, uniquement chez l'auteur, à l'hospice des Incurables, an XI (1803), in-12. — Luzarche, nº 3018.

Amusement de la garde-robe. 1712, in-12 oblong. — Cité dans la *Bibliotheca scatologica,* d'après la mention faite dans le catalogue de la curieuse bibliothèque de Gersaint, nº 1113.

Amusements biographiques trouvés sous le crâne d'une géante, par Jean-Paul Richter. *Berlin,* 1798, tom. Ier (et unique).

Amusette des grasses et des maigres, contenant

douze douzaines de calembourgs, avec les fariboles de M. Plaisantin, les subtilités de la comtesse Tation, et les remarques de l'abbé Vue, rédigée par une société de Caillettes, à l'usage de ceux qui aiment encore à rire. Au Cap de Bonne-Espérance, et se trouve à Paris, chez la libraire (Mme Lesclapart) qui donne trois livres pour quarante cinq sols, rue du Roule, n° 11, près du Pont-9, s. d. (vers 1788), in-18 de 122 pp., avec titre gravé et front. représentant la société des Caillettes.

Anagramméana, par l'anagramme d'Archet, ouvrier maçon, poème en VIII chants, XCVe édition, revue, corrigée et augmentée, l'an XIV de l'ère anagrammatique. (Valenciennes, 1821), in-16 de 58 pages. — Par G.-A.-Joseph Hécart. Facétie tirée à 50 exempl.; une réimpression, Lille, 1867, 70 pages, a été à tirée 200. Voir au sujet de ce livre singulier les *Curiosités littéraires* rédigées par M. Lalanne, passage reproduit dans les *Supercheries littéraires* de Quérard, I, 316. — Citons quelques vers pour donner une idée de ces anagrammes :

La limace a de la malice
La Sicile offre la silice;
Avec l'étron on peut noter
Avec de l'argent se ganter.
Si Laerte nous rend alerte,
Prêtre nous donnera la perte; etc.

L'Anatomie d'un nez à la mode, dédié aux bons buveurs, s. l. n. d. (vers 1630), pet. in-8°. — La Vallière, 3897. — Facétie en vers.

L'Andrographe, les Gynographes et le Thesmographe, ou Idées singulières sur la réforme des

hommes, des femmes et des lois (par Rétif de la Bretonne). (Paris), 1790, 3 vol. in-8°. — Le *Thesmographe, ou les Lois réformées* avait déjà paru en 1789; l'*Androgrаphe* en 1777, et les *Gynographes*, en 1776. Dans les *Enigmes bibliographiques*, M. Paul Lacroix attribue ces divers ouvrages, surnommés les *Graphes*, en général, à Pierre-Louis Ginguené.

Anecdotes pour servir à l'histoire secrète des Ebugors. A Medoso (anagramme de Sodome), 3333 (Holl., 1733), pet. in-8°. — Dinaux, n° 3357; Leber, n° 2508; vendu par l'Alliance des arts, en 1846, 50 fr. (Catal. Millot, n° 661). — Volume rare et curieux, ayant à la fin une clef, bien que la plupart des mots, simplement anagrammatisés, ne soient pas difficiles à comprendre. — M. de Paulmy en possédait une édition (n° 6070 de son catal. ms.) sans lieu ni date, in-8°, avec figures différentes de celles de l'édition ci-dessus, et au nombre de 20.

Angotiana, ou Suite des calembourgs, comme s'il en pleuvait. Contenant les amours du Per-Vertisseur, et l'histoire du fameux Lapalisse, etc.; par Anagramme Dauneur (Armand-Henri Ragueneau de la Chainaye). 6e édition (les cinq premières sont inconnues). Paris, Dentu, an IX (1801), in-18 de 144 pages et un portrait enluminé.— Ce volume, qui a été réimprimé à Angotiana, (Lille) en 1809, est la suite d'une première production du même auteur, intitulée : *Des calembourgs comme s'il en pleuvait*. Paris, madame Cavanagh, vers 1800, in-18, fig. — Une 16e *édition*, augmentée de 60 articles nouveaux, Paris, Lelong, ou Delaunay, 1820, in-18.

L'Année merveilleuse et galante, ou les Hommes

femmes (par l'abbé Gabr.-Fr. Coyer). S. l. n. d. (Paris, 1748, in-12. — Leber, n° 4772. — Ce petit ouvrage, qui a été réimprimé dans les *Bagatelles morales* du même auteur, est une critique ingénieuse des mœurs des Français, auxquels on reproche une vie molle et des goûts futiles. Cette pièce eut beaucoup de vogue, et il en circula en France un si grand nombre d'exemplaires dans l'année où elle parut qu'on prétendait que la poste seule y avait gagné deux mille écus. — Il y a été fait plusieurs répliques, entre autres les suivantes : *Réponse à l'Année merveilleuse* (par Mme le Prince de Beaumont, Nancy (1748) ; — l'*Accomplissement de l'Année merveilleuse* (Paris, 1756), in-12 ; — *Arrêt du Conseil de Momus, qui supprime l'écrit anonyme intitulé : l'Année merveilleuse ; — Lettre à un abbé sur l'Année merveilleuse.* — L'abbé Coyer publia un *Supplément*. Pégu, 1748. Il y fut répondu par une *Lettre de Mlle D*** à M. l'abbé de R*** sur le Supplément de l'Année merveilleuse.* — Il y eut aussi l'*Année sans merveille, ou fausseté de la prédiction de l'Année merveilleuse, etc.*

Ann'quin Bredouille, ou le Petit-cousin de Tristram Shandy, œuvre posthume de Jacqueline Lycurgues, actuellement fifre-major au greffe des Menus-derviches ; par l'auteur de *Blançay* (Gorgy). Paris, 1791, 1792, 6 tom. in-18, avec 9 figures non signées. — Baur, en 1873, 20 fr. — C'est un pamphlet contre-révolutionnaire et en même temps un ouvrage très-singulier et difficile à définir. On y trouve une comédie en prose intitulée : *Le*** ou la...., ou les.....* — Charles Monselet a consacré à l'auteur, une notice dans son ouvrage sur : *les Oubliés et les Dédaignés*

(Alençon, 1857, 2 vol in-12), ouvrage réimprimé en 1864 en un seul volume in-18, sous le titre : *les Originaux du siècle dernier.*

Annulaire agathopédique et saucial, imprimé par les presses iconographiques à la congrève de l'ordre des agath :·: Chez Labroue et comp., rue de la Fourche, à Bruxelles, cycle 4 (1850), in-8° de 131 pp., fig. s. b. et mus. — Cigongne, n° 2158. — Recueil de pièces en vers et en prose, signées par MM. Argus (*Delinge*, avocat), Chanteclair, Clootboom (*Gensse*), Croquemort, Firapel, Martin (*Bovy*), Rabon (*A.-A. Baron*), Tibert (*Delmotte* fils), Rousselet, Sebas Norab (*A.-A. Baron*), etc. — La plupart de ces pièces sont d'une gaîté un peu patibulaire, comme le remarquait M. de Reiffenberg; c'est ce qui arrive ordinairement quand des gens, même de beaucoup d'esprit, comme ceux qui composaient cette société, se réunissent à certains jours périodiquement dans le but de dire des choses drôles et amusantes. Dans les 24 pièces contenues dans le volume (et dont on peut lire le détail dans les *Supercheries littér.*, III, col. 306), il y en a deux ou trois seulement un peu drôles : *Construction gynofugilope. Quel est le meilleur système de fortification pour la défense de la vertu des femmes? — Les femmes de la Bible,* chanson qui a été reproduite, d'abord dans le *Parnasse satyrique du XIXe siècle,* puis dans un recueil de vers de M. Bovy, imprimé récemment à Bruxelles; — enfin *Législation pinopénale. L'adultère consommé sur un mur mitoyen peut-il être considéré comme perpétré dans le domicile conjugal? Elucidez l'espèce et, sans être trop long, mettez au pied du mur les auteurs qui*

ont approfondi cette matière délicate, par Argus (M. Delinge, avocat). — Voici le calendrier agathopédique : les *menstrues* (mois) sont : *huitrimaire, levreaumaire, crépose, jambonose, truffose, boudinal, canardinal, fraisinal, petit-poisidor, cerisidor, melonidor* et *raisinaire*. Les décadis sont des *dodécadors*, etc.

L'Anti-Joseph, ou Bien plaisant et fidèle narré d'un ministre de la religion prétendue réformée, vendu publiquement à Clérac, ville d'Agenois, ayant esté enfermé dans un coffre par une honneste dame à laquelle il faisoit l'amour. — Suiv. la copie imprimée à Agen, 1615, petit in-8° ; pièce rare (La Vallière, n° 4375[150]). — Il y a eu plusieurs éditions de cette facétie ; citons-en une sous un titre différent : *Discours très-facetieux et veritable d'un ministre de Cleyrat en Agenois, lequel estant amoureux de la femme d'un notaire, fut enfermé dans un coffre et vendu à l'inquant à la place dudit Cleyrat*. Jouxte la copie imprimée à Tolose, 1619, pet. in-8 de 15 pages. Nodier, 30 fr.; Bignon, 16 fr. — On trouve aussi la même anecdote à la fin des *Pieuses recréations* du R. P. Angelin Gazet.

Antiquités Westphaliennes, pour servir de preuve que les soldats de la garde d'Hérode et de Pilate étaient Westphaliens (par Mittelstedt), Collibus usipetum, 1734, in-8, Vidua Sitzman.

L'Apothicaire de qualité, ou le Beau c. d'Arminte. 1600, in-12. — Telle est la simple mention que fait d'un livre qui doit être intéressant la *Bibliotheca scatologica*, au n° 139. Est-il question d'un ouvrage

qui se trouve dans les *Soirées des auberges* et dans les *Galanteries diverses arrivées pour la plupart en France,* anecdote qui a été réimprimée à part sous ce titre : *L'Apothicaire de qualité, ou le Beau cul d'Araminte,* nouvelle galante et véritable (par de Villiers); Cologne, Pierre Marteau, 1670, pet. in-12 de 48 pp. (Nyon, n° 10238), et Bibliothèque de Grenoble, n° 41959? — En ce cas, la date de 1600 serait erronée, car Villiers était à peine né alors.

L'Archi-sot, écho-satyrique (en vers), 1605, in-8°. — La Vallière, n° 3903. — Voir aussi *Livres perdus,* page 10. — Cette pièce a été reproduite dans les *Variétés hist. et littér.*, VII, 37 à 52.

L'Aréopage des Quinze-Vingts, ou le Parterre changé en étourneau. A Democratico anti-Sturnopolis, in-8°.

Arrest notable du parlement de Grenoble donné au profit d'une damoiselle sur la naissance d'un sien fils, arrivé quatre ans après l'absence de son mari, et sans avoir eu cognoissance d'aucun homme, suivant le rapport fait en la dite cour par plusieurs médecins de Montpellier, sages-femmes, matrones et autres personnes de qualité. Paris, 1637, in-8° de 8 pages. — Cette plaquette très-rare est citée dans le *Lucina sine concubitu,* page 39 de l'édition de 1750. (Voir aussi Leber, tome IV, n° 52, et aussi le catalogue de la vente Bolle, dans laquelle elle s'est vendue 12 fr. 50). — Montesquieu avait, sur un exemplaire de cette édition de 1750, écrit une note qui a été insérée dans le *Journal de l'amateur de livres,* (tom. II, 1849, p. 156) et dans l'édition donnée par M. Paulin Paris des *His-*

toriettes de Tallemant des Réaux. Le célèbre publiciste dit que cette pièce curieuse méritait d'être tirée de l'oubli, et il ajoute en plaisantant : « On ne peut plus douter de la nouvelle découverte physiquement, métaphysiquement, politiquement et juridiquement prouvée. Quelle consolation pour les femmes éloignées de leurs maris ! une fille était soupçonnée de galanterie pour avoir été mère avant l'hymen, quelle calomnie ! Elle avait pris l'air du couchant. Une jeune veuve accouche d'un fils trop posthume ; c'est cet air qu'elle a respiré. *Jubilate gentes;* vous allez renaître désormais, sans difficulté, sans mariage, au moindre souffle du vent. Ce n'est pas qu'il faille abolir entièrement l'ancien usage ; on peut le laisser subsister pour l'amusement de quelques femmes bizarres ». — Le prétendu arrêt de Grenoble est d'ailleurs de l'invention d'un facétieux personnage nommé Sauvage (voir Tallemant, t. 3, p. 93, de l'édition de 1840).

L'Art de désopiler la rate, sive de modo cacandi prudenter, en prenant chaque feuillet pour se torcher le derrière. Voir la *Bibliographie* du C. d'I***, I, 314 — ou le *Plat de carnaval,* de Caron, 93e beignet.

L'Art de mystifier dans les jardins. A Lœtitia, 1784, in-8°. — Cette facétie amusante et très-rare, est due à un Lyonnais appelé Becombes, et auteur de *Caquire,* parodie de *Zaïre.* — Claudin, janvier 1865, p. 376.

L'Art de plumer la poule sans crier. Cologne, Rob. Le Turc, 1710, in-12, fig. — La Bédoyère, 10 fr.; Mac-Carthy, 7 fr.; Aubry, en 1857, 4 fr. ; Alwarès,

en juin 1858, 9 fr. 50; Claudin, en 1870, 10 fr. — Réimpr. à Reims, par Brissart Binet, 1854, in-16. — Recueil de 21 histoires de courtisanes, de fripons et de partisans. — Anecdotes de mœurs, dont la plus grande partie est fort piquante. — Les magistrats et les financiers sont les héros de ces scandales. — On y trouve entre autres les anecdotes suivantes : Sous prétexte d'une extrême dévotion, une femme d'esprit plume extraordinairement la poule dans la ville de Reims. Certains plumeurs de poules sans crier jouèrent un tour assez plaisant à la prise d'habit de plusieurs demoiselles de qualité dans la ville de Reims. — D'autres plumeurs de poules, volent dans la chambre du roi, son pot de chambre et les franges d'or des rideaux de son lit, etc. Voir Du Roure, *Analecta Biblion,* tome II, p. 428.

Asiniana, ou Recueil d'âneries ; par Cousin (d'Avallon). A Montmartre, l'an de l'Arcadie (Paris, 1801), in-18. — *Impr. imaginaires.* p. 273, *France littéraire,* II, 321.

Attendez-moi sous l'orme, comédie en un acte et en prose. Paris, Ribou, 1694, 1700, 1743, in-8°. — On n'est pas d'accord sur la date de la représentation de cette pièce, ni sur l'auteur. On l'attribue à Regnard, et d'autres personnes à Dufresny ; il est probable qu'elle est des deux auteurs, qui étaient amis. — Dans cette comédie, Lisette lâche ce bon mot : « Le jour des noces, le thermomètre de l'amour est à son plus haut degré, mais un mois après, il est descendu bien bas. »

Au nom de Dieu, père et mère de tous les hommes

et de toutes les femmes... (Signé : Pour tous les compagnons de la femme, Emile Barrault). Lyon, imp. de Perret, 1833, in-4°.

Aventures curieuses et plaisantes de M. Galimafré, homme du jour; ouvrage que personne n'a jamais lu, et que tout le monde voudra lire. Par un Solitaire du Palais-Royal (C.-O.-S. Desrosiers). Paris, A. Imbert, 1814, in-8° de 114 pages. — Voir les *Supercheries,* III, col. 708.

Les Aventures d'une mouche, écrites par elle-même (par l'abbé A. Cordier). Paris, 1865, in-12. — Voir les *Supercheries littéraires,* II, 1207.

Les Aventures de Jésus Cadet; par lui. Paris, Lemarchand, an X, in-12, 1 fig. — Qu'est devenu ce livre que nous ne trouvons cité que dans la Bibliographie de Fleischer?

Les Aventures de la Madona et de François d'Assise, par Renoult. Amst., à la sphère, 1701 (Leber, n° 3212), 1707, 1745, 1750, in-12, figures. De Gaignat, 12 fr.; Baur, en 1873, 12 fr.; Nodier, 16 fr. 50. — Ecrit d'un style récréatif, et peu commun, le livre ayant été condamné au feu. La figure placée au chap. 6 représente les *Galanteries de la Madone avec ses dévots,* et montre jusqu'à quel point le mysticisme peut conduire à l'oubli des bienséances. — Les premières éditions de cet ouvrage sont préférées.

Les Aventures de M. Têtu et de Miss Patience, dans leur voyage vers la Terre du Bonheur. Paris, 1786, ou an VII, petit in-12 de 109 pp., avec 21 fig. s. b. — Fleischer. - Rarissime.

Aventures divertissantes de M. Bacchanal et de Mlle Tintamarre. Suivies de la découverte d'un fait curieux et d'une utilité indispensable à toutes personnes des deux sexes mariées ou à marier, et qui veulent être heureuses en ménage ; ouvrage facétieux de défunt M. Brouilletout, rédigé et mis au jour par M. Bavardin. Paris, au Palais de Justice, in-18. — Petite pièce devenue rare. Alvarès, 6 fr.; Cigongne, 2132 ; Leber, n° 2435.

Aventures plaisantes de M. Bobêche et son voyage de quarante-huit heures dans l'intérieur de la capitale; histoire plus vraie que vraisemblable, publiée par le rédacteur du Petit conteur de poche (par Mme Guénard, baronne de Méré). Paris, Ledentu, 1813, 1815, in-18 de 180 pages.

Avis important à tous les célibataires. 1790, in-8°. — Bachelin-Deflorenne, en 1869, n° 4468. — Rarissime.

Avis intéressant concernant les jolies filles à marier. Paris, 1789, in-8°. — Pseaume, n° 1208. — Rarissime.

L'Avocat des dames de Paris, touchant les pardons de Saint-Trottet (par Maximien). Sans lieu ni date (Paris, vers 1530), petit in-8° gothique de 12 feuillets. — Vendu 9 fr., La Vallière; mais introuvable aujourd'hui. Réimprimé à Chartres, chez Garnier, en 1832, in-16, à 50 exemplaires, par les soins de M. Grattet-Duplessis. — C'est une pièce de vers de 8 et 10 syllabes, divisée en strophes. Il y a au titre une vignette sur bois au-dessous de laquelle sont ces mots : *Les femmes de Paris allant en pélerinaige.*

avocat à Nancy, sur la *Vie et les écrits de Chevrier* (1865 in-8°).

La Bible des pompiers ; (par Boué de Villiers). — *Messieurs les Pompiers* (1863-1864, in-18), d'abord simple brochure, signée *Mirlitir*, et qui augmentée, devint la *Bible des Pompiers* (1868, in-18). Sous ce nouveau titre, l'ouvrage fut saisi, pour cause d'outrage à la morale religieuse ; l'auteur et l'éditeur furent condamnés chacun à cent francs d'amende. Il reparut sous le titre : *Les Pompiers peints par eux-mêmes* (1868, in-18).

Bibliothèque des petits-maîtres, ou Mémoires pour servir à l'histoire du bon ton et de l'extrêmement bonne compagnie (par Fr.-Ch. Gaudet). Au Palais-Royal, chez la petite Lolo, marchande de galanteries, 1741, 1742, 1761, 1762, 1771, petit in-12 de VI — 208 pp. Volume rare. La notice sur Ange-Rose Farfadet, abbé de Pouponville est amusante. Monselet l'a insérée dans ses *Galanteries du* XVIIIe *siècle*, pages 110 à 116.

Bibliothèque imaginaire de livrets, lettres et discours imaginaires. S. d. (1615), in-8° de 15 pp. — Pièce satirique et gaillarde qui se trouvait dans la collection La Vallière, 4375[152]. Vendue Veinant, 6 fr.; Leber, 4291[10] et 5628[3].

Les Bigarrures du Seigneur des Accords, ouvrage bien connu, dû à Étienne Tabourot.

Bigarrures, ou Stromates sur les livrées et les mœurs cléricales et monacales, 1 fort vol. in-12. — Ce recueil, composé de plus de 25 pièces, est un des

plus piquants que Jamet le jeune ait chargé de ses notes bizarres; il renferme entr'autres l'Histoire critique des coqueluchons (par Dom Cajot), Cologne, 1762, in-12, Bignon, 30 fr., introuvable aujourd'hui.

Blagues sur blagues, ou Discours étourdissants des charlatans au XIXe *siècle* (et 3 autres pièces dont l'une est : *Sermon et consolation des cocus*). Troyes, Baudot, 1853, in-18.

Le Bouc; in-12 de 68 pages. Vente Noël, n° 493 du catalogue. — Quel est cet ouvrage rarissime? Est-ce un des nombreux livres qui figurent dans le catalogue peu édifiant inséré dans l'édition de Cologne (Hollande), 1712, de *Vénus dans le cloître ?* et dont voici quelques titres fort bizarres : Le Bouc en chaleur. — La Chasteté féconde, nouvelle curieuse. — Le Coupe-cu des moines. — Le Diable défiguré, avec figures. — L'Entretien du pape et du diable, en vers burlesques. — Les Fruits de la vie unitive. — La Guerre des chartreux. — Le Journalier des Feuillantines. — L'Orviétan apostolique, composé par les Quatre mendiants, ex præcepto sanctissimi. — Le Passe-partout des Jésuites, pièce galante. — La Prison éclairée ou l'Ouverture du petit guichet. — Les Prouesses des chevaliers de Saint-Laurent. — Le Passe-temps des abbés. — La Politique des Jésuites. — La Putain réformée, avec figures. — Règle et statuts de l'abbaye de Congne-au-fonds. Holl., vers 1690, petit in-12. — La Religion de Scaramouche. — Le Renversement des couvents, pièce curieuse. — Le Vatican languissant. — Peut-être des recherches attentives feront-elles découvrir quelques-uns de ces écrits qui ont pu se transformer et modifier leurs

titres. Nous ne rencontrons ces divers titres exactement dans aucune bibliographie.

Le Bouquet de bonne odeur contre l'infection des rebelles. S. l., 1622 (en vers).

Boursicotiérisme et lorettisme, ou Flibusterie, vice et paresse. Etude de mœurs parisiennes, par le Juif-errant (Roisselet de Sauclières). Paris, Wunsch, 1858, 1859, in-12. *Dict. des anonymes.*

Boutade hazardeuse de deux morfondus aux actes de Vénus. S. l, 1615, petit in-8° de 10 pages. — La Vallière, n° 4287[6]; catal. Pixerécourt, p. 195. — Rare.

La Bouteille cassée attachée avec une fronde au cul de Mazarin. Paris, 1652, in-4. — La Vallière, 5219[143]; Leber, n° 4602, portef. I. — Pièce en vers assez piquante; très-rare.

Le Brigandage de la musique italienne. Amsterdam, et Paris, Bastien, 1781, in-12 de XII-172 pages. — L'Epitre dédicatoire est signée J.-J. Sonnette, pseudonyme de Ange Goudar. — *Dict. des anonymes.*

Brides and bridals. (Epouses et Mariages) par J.-C. Jeuffreson, maître-ès-arts à Oxford. *Londres,* 1872, 2 vol. in-8°. — Voici quelques-uns des sommaires des chapitres de ce livre curieux: Antiquité des usages matrimoniaux; mariage par capture; mariage par achat; publication des bans; l'anneau conjugal, le doigt conjugal, gâteau conjugal; présents conjugaux, le dîner et la danse; musique aux mariages; sermens aux mariages; jours heureux et heures autorisées; autorité paternelle; vieux proverbes relatifs au mariage et aux femmes; les vieilles filles du temps passé;

taxes sur les célibataires; mariages clandestins et irréguliers; mariages à Gretna Green; héritières enlevées; mariage avec une belle-sœur; jeux d'esprit contre les femmes, etc.

Cadet-Roussel misanthrope et Manon repentante, folie en un acte et en prose, imitation burlesque de *Misanthropie et repentir* (par Aug. Hapdé et Joseph Aude). Paris, an VII (1799) an VIII, 1802, in-8° de 60 pages.—Pièce représentée sur le théâtre des Variétés, Jardin-Egalité, le 4 floréal an VII.

Cadet la Blague, ou l'Orateur des guinguettes. Paris, chez Tiger, sans date, in-18.

Le Calendrier des fous (par Coquelet). A Stultomanie, chez Mathurin Petit-Maître, imprimeur et libr. juré des petites-maisons, dans la rue des Ecervelés, à l'enseigne de la Femme sans tête (recueil de facéties), l'an 7736 (1736), 7737 (1737), petit in-12. — Leber, 2538. — Rarissime. — Le *Manuel* cite un livre plus ancien, du même genre, mais tout-à-fait introuvable aujourd'hui: *Calendrier des fols, dont le nombre est bien grand.* Paris, Jean Trepperel, sans date (vers 1530), in-8° gothique. Du Verdier en parle dans sa *Bibliothèque*, I, p. 422.

Callophile, histoire traduite du Scythe en latin, par un vieux philosophe Visigoth (roman allégorique, par Barthès, avocat, né à Narbonne). A Eutaxie (Paris), 1759, in-12.

Canardin, ou les Amours du quai de la volaille, comédie du gros genre, en 2 a., prose et vaud.; par le chevalier Jean Aude. Paris, au théâtre de la Cité, Variétés, an IX (1809), in-8°. — Soleinne, n° 2224.

Cantique spirituel, en forme de complainte, sur l'aventure etonnante, merveilleuse, prodigieuse, incroyable et pourtant véritable, du combat de Mgr. Gilles de Chin, contre un dragon énorme, monstreux et même assez gros (par Adolphe Carmelle, notaire, et Delmotte). Mons, Piérard, in-12 de 12 pp. et une lith. — Réimprimé par Hoyois dans le format in-8°.

La Capucinière, ou le Bijou enlevé à la course, poëme (par Félix Nogaret). Ce conte, paru d'abord vers 1780, procura à l'auteur un logement à la Bastille. A partir de 1808, il fut réimprimé plusieurs fois.

Caquire, parodie de Zaïre, en 5 actes et en vers, par M. de Vessaire (par de Bécombes, auteur de l'*Art de mystifier*). Dernière édition, considérablement emmerdée. A Chio (Lyon), 1780, in-8° de 48 pp. — Réimpr. en 78 pages in-8° avec un frontispice gravé représentant le tombeau de Vessaire. 15 à 20 fr. dans les ventes. — C'est la plus sale et la plus spirituelle de toutes les parodies de ce genre. On n'apprécierait pas le sel de la pièce, si l'on ne faisait attention qu'il s'agit au fond d'une querelle de religion. Néflairant, Puputant et tous les chevaliers foirans (français) sont les paladins de la religion universelle et foirante, tandis que les Etroniens adorent le dieu Crotocusec, lequel ne tolère que le crottin. On comprend que Voltaire a dû écrire *Zaïre* en faveur des Foirants et que *Caquire* est une critique de haut goût de cette tragédie.

Le Caractère d'une femme sans éducation. Cologne, Sam. Bentrok, s. d. (vers 1730), pet. in-12. — Picart,

en 1780, n° 233 ; Bignon, n° 1164. — L'auteur entend par *femme sans éducation* celle qui trompe son mari. Dissertation facétieuse remplie de réflexions singulières.

Le Carnaval de Paphos, poëme (par J.-B.-Chr. Grainville. Paris, 1784, in-12. — *France litt.* — Rarissime.

Carte géographique de la Cour et autres galanteries, par Rabutin. Cologne, P. Marteau (Holl., à la Sphère), 1668, pet. in-12 de 78 pp., que les bibliophiles payent fort cher (Morel-Vindé, 50 fr.; Chédeau, n° 907, 15 fr. — La *Carte* n'occupe que 20 pp.; elle doit être attribuée au prince de Conti. C'est ce que Bussy dit fort expressément et ce que les bibliographes auraient vu, si, contre leur habitude, ils avaient regardé le feuillet au delà du titre. L'auteur transforme en villes, en bourgs et en lieux de passage, toutes les dames de la cour, et il trouve, dans des descriptions géographiques, le moyen de faire les allusions les plus scandaleuses. On peut croire d'ailleurs que Bussy n'a pas été étranger à cette production. Elle a été réimprimée dans le tome IV de l'édition que M. Paulin Paris a donnée des *Historiettes* de Tallemant des Réaux, et sous le titre de *Carte du royaume de Braquerie*, à la suite de l'édition de l'*Histoire amoureuse des Gaules*, comprise dans la *Bibliothèque elzévirienne* (Paris 1856). Le volume de 1668 contient, après les 20 pages que remplit la *Carte* des *Maximes d'amour* imprimées à la suite de diverses éditions de l'*Histoire amoureuse*, et quelques pièces de vers. La Carte de la cour est en prose, avec des notes. — Voir aussi le catalogue Leber, n° 2201.

Cataractes de l'imagination, Déluge de la scribomanie, vomissement littéraire, hémorrhagie encyclopédique, monstre des monstres, par Epiménide l'Inspiré (par J.-M. Chassaignon). Dans l'antre de Trophonius au pays des Visions (Lyon) 1779, 4 vol. in-12. — Ouvrage d'un écrivain dont la tête n'était pas bien saine. Voir l'article que lui a consacré la *Nouvelle Biographie générale*, tom. X, et la *France littéraire*, II, 145.

Catéchisme à l'usage des grandes filles qui souhaitent se marier (ou qui veulent être mariées), avec la Manière d'attirer les amants, par demandes et réponses. Caen, impr. Chalopin, 1812, in-12 d'une demi-feuille.

Babiole de colportage dont il y a sans doute des éditions plus anciennes que celle-ci ; elle a été réimprimée souvent jusqu'aujourd'hui et dans plus de dix endroits différents : à Paris, à Troyes, au Mans, à Montereau, à Charmes, etc. On y pousse les filles et les garçons à contracter, aussitôt que possible, un mariage régulier, mais la question des intérêts n'y est pas abordée. Voici les litanies que l'on conseille aux filles de réciter :

Kyrie, je voudrais,
Christe, être mariée,
Kyrie, je prie tous les Saints,
Christe, que ce soit demain.
Sainte Marie, tout le monde se marie ;
Saint Joseph, que vous ai-je fait ?
Saint Nicolas, ne m'oubliez pas ;
Saint Médéric, que j'aie un bon mari,
Saint Matthieu, qu'il craigne bien Dieu.
Saint Jean, qu'il m'aime tendrement.
Saint Bruno, qu'il soit joli et beau.

Saint Fidèle, qu'il me soit fidèle.
Saint André, qu'il soit à mon gré.
Saint Didier, qu'il aime à travailler.
Saint Honoré, qu'il n'aime pas à jouer.
Saint Séverin, qu'il n'aime pas le vin.
Saint Clément, qu'il soit diligent.
Saint Sauveur, qu'il ait bon cœur.
Saint Nicaise, que je sois à mon aise.
Saint Josse, qu'il me donne un carosse.
Saint Boniface, que mon mariage se fasse.
Saint Augustin, dès demain matin.

Catéchisme des gens mariés par le P. Féline missionnaire). s. l. n. d. (Caen, 1782), in-12 de 53 pages. — Vendu Pluquet, 12 fr.; Veinant, 15 fr ; Leber, sa vente en 1860, 21 fr.; Desq, 31 fr.; Chédeau, 17 fr.; Fontaine, en 1870, 80 francs. — L'autorité ecclésiastique supprima soigneusement cet ouvrage à cause de quelques détails trop libres. On prétend qu'il y en a une réimpr. moderne, mais nous ne la connaissons pas. — Au petit nombre d'exemplaires qui restent de l'ancienne édition, on met souvent un faux-titre.

Catéchisme des riches (par l'abbé Remi Breyer). Troyes, Ve E. Prévost, 1711, in-8o.

Catéchisme du genre humain (par Franç. Boissel). S. l. (Paris) 1789, et 2e édit. en 1792, in-8o.

Catéchisme paturageois. S l. ni date (1842). in-32 de 15 pages. — C'est un pamphlet très-rare et très-mordant attribué par M. J. Delecourt à un nommé Rapp, marchand de vin, à Quaregnon (Belgique).

Catéchisme libertin, à l'usage des filles de joie et des jeunes demoiselles qui se décident à embrasser cette profession. — Voir la *Bibliographie de l'amour*, du C. d'I***.

Catéchisme poissard et Engueulements soignés des nobles dames de la Halle, le tout revu, corrigé et considérablement augmenté, par milord l'Arsouille. A Paris, chez les libraires du bon ton, 1835, petit in-12 de 98 pp. et une gravure. — Il y a eu une imitation de cette drôlerie, intitulée : *Le Catéchisme poissard, ou les Farces de carnaval :* recueil de rencontres poissardes, dialogues, compliments, chansons, etc.; par un petit-fils de Chicard. Paris, Lebailly, 1849, in-18 de 3 feuilles. — Il y a eu aussi un *Catéchisme poissard libertin,* un *Parfait Catéchisme poissard,* etc.

Ce que vierge ne doit lire. Amours d'un page (poésies). 10e édit. (Beuchot disait : les neuf premières me sont inconnues, on en peut dire autant de la plupart de ces opuscules qui sont marqués 15e édition, 18e édit., etc.). Paris, 1844, gr. in-32 de 32 pp. — Réimpr. en 1861, et suivi, en 1862, etc., avec le 1er titre (*Ce que vierge ne doit lire*), d'autres petits volumes : *Ce que nous font faire les femmes,* 66 pp., 17 pièces de vers, 1 fr. — *Le Flagrant délit,* 64 pp., 8 pièces, 1 fr. — *Contes vrais,* 7e édit., 64 pp. 24 pièces, 1 fr. — *La Pomme d'Eve,* 62 pp., 18 pièces, 1 fr. — *Le Fruit défendu.* — *Les Mystères de l'amour* — *Il Bacio,* etc. — Tous ces opuscules sont moins libertins que leurs titres. L'auteur, M. le marquis Eugène de Lonlay, est, du reste, un homme sérieux, un homme marié, un homme arrivé, et il a depuis longtemps déjà obtenu un bref du pape Pie IX pour ses *Hymnes et chants religieux* pour toutes les fêtes de l'Eglise romaine.

La Ceinture magique, comédie en 1 acte, pr.; par

J.-B. Rousseau (jouée à Versailles, devant le roi, en 1701). Bruxelles, 1755, in-8°. — Les personnages sont : Mme Merluche, ses deux nièces, Lucette et Baliverne, leurs amants Octave et Horace, deux vieux amoureux, Trufaldin et le Capitan, et le fourbe Francisque. Ce dernier parle ainsi : « Je suis le célèbre astrologue Melchior Alcofribas, issu en droite ligne de la nymphe Egérie et du Sylphe Oromasias, petit-fils de Mercure Trismégiste, neveu d'Agrippa, oncle de Nostradamus, beau-frère de Merlusine, et cousin-germain de l'Almanach de Milan. Vous voyez en moi le type, le prototype des philosophes, l'Intendant-général des sept planètes, le commissaire ordonnateur des éclipses et le gouverneur perpétuel des deux Ourses, du Dragon, du Serpent, du Chien, du Taureau, du Lion, du Scorpion, et de toute la ménagerie céleste C'est moi qui ai inventé la Cabale, qui ai mis dans le monde les sciences occultes, la Chiromancie, la Pédomancie, l'Hydromancie, la Pyromancie, la Sternutomancie, la Nécromancie, la Pharmacie et l'Apoplexie. Il y a 1700 ans que je voyage sous le nom de Juif-errant; j'ai parcouru la France, l'Espagne, l'Italie, la Turquie, la Hongrie, la Tartarie, la Scythie, l'Arabie, l'Abyssinie, l'Egypte et le pays du Maine, où je suis venu pour me reposer un peu de mes longues fatigues. J'ai fait don de la plus grande partie des curiosités que j'avais recueillies dans mes voyages au cabinet du roi des Terres australes ; je n'ai rapporté avec moi qu'une pomme de canne au bec de Corbin faite d'une dent de lait de l'éléphant blanc, une pyramide d'Egypte avec la momie de Pharaon, le perroquet du Grand-Mogol, qui parle 17 langues et répond aux harangues des am-

bassadeurs, une fiole de sens commun, dont je vous ferai présent, si vous voulez, et une perruque faite des cheveux de la comète qui parut en 1681. »

Cela est singulier, hist. égyptienne, trad. par un rabbin gênois (comp. par de Chevrier). Babylone (Paris), 1752, 1755, pet. in-12 ou in-8°. — Techener, 5 fr.; Nyon, n° 8755; cat. Rochebrune, n° 2334. — Conte assez hardi, reproduit dans le *Cabinet des fées*, tome 37.

Le Célibat, révélations intimes; par une dame de Genève. Genève, 1854, in-8°.

Le Cercle des femmes, ou le Secret du lit nuptial, en 6 entretiens comiques, en pr., et à la fin : Histoire de l'hymenée, ou les Mystères du lit nuptial, par Chapuzeau. Paris, Ch. Cabry, 1663, in-12 de 88 pp. — Soleinne, 1292; Chédeau, n° 1093, 33 fr. — Ces entretiens imités des colloques d'Erasme, n'ont aucune analogie avec la pièce intitulée : *le Cercle des femmes*, com. en 3 a. et en v., par Chapuzeau (Lyon, s. d., pet. in-12). Cette dernière pièce est une réimpression de l'Académie des femmes avec quelques changements, tandis que les entretiens comiques publiés chez Ch. Cabry n'étaient pas destinés pour le théâtre. Ils sont d'ailleurs peu connus, parce qu'ils sont fort rares.

Le Cercle joyeux, ou l'Art d'amuser en société. Paris et Strasbourg, s. d., in-12. — Alvarès, juin 1861, 28 fr. — Rare. Livre imprimé à longues lignes. Les contes et autres pièces de vers qui se trouvent dans ce volume se lisent en connexion avec ceux de la page voisine. Ce volume contient des

énigmes, charades, jeux de mots, anecdotes, etc., de Piron, Voltaire, Grécourt et autres. Nous citons une anecdote pour donner une idée du livre : Le prince d'Hénin était l'amant dédaigné de Mlle Arnoult. Champcenetz, qui avait à s'en plaindre, fit courir contre lui ce brûlot :

Depuis qu'auprès de ta catin
Tu fais un rôle des plus minces,
Tu n'es plus le prince d'Hénin (des nains)
Mais seulement le nain des princes.

Le Chancre, ou Couvre-sein féminin ; ensemble le Voile, ou couvre-chef féminin ; par Jean Polman, chanoine. Douai. 1635, in-8°. — La Vallière, 18 fr.; Claudin, en mai 1858, 22 fr.; Leber, n° 262. — Il y a plus d'un passage dans ce livre, qu'on trouverait aujourd'hui fort inconvenant, mais qui alors ne choquait personne ; l'ouvrage du chanoine paraissait, muni des approbations de toutes les autorités ecclésiastiques. — Il était dédié à Louise de Lorraine, princesse de Ligne. Nous donnerons un échantillon de son style : « Le chancre s'attache le plus souvent au sein et aux mamelles des femmes... puis il va s'élargissant et démangeant les parties voisines... ouy, ce malencontreux chancre des habîts d'abord a eschancré leur bord et le dehors ; puis il s'est enfoncé jusques à la chemise, voire jusques à la chair nue, descouvrant la gorge... à la parfin, il a rogné, desmangé et eschancré en sorte le derrière et le devant des habits que les espaules et les tétons en sont demeurés à nud. Si est-ce nonobstant que j'y porterai la main..! Advisés donc, mesdames, si vous voulés, que vostre poitrine désormais soit la retraicte du diable ; que vostre sein soit la couche de Sathan ; que

vos mamelles servent d'oreiller aux démons; que vos tetins servent d'allumettes à ces bouttefeux d'enfer. »

Le Chansonnier des grasses, ou les Dames de la Halle en belle humeur, dédié aux amis de la joie, par Lefort, artiste de d'ssus l'carreau d'la Halle, etc. Paris, s. d., in-8°. — Thierrin.

Chansons de Mimi, édition illustrée. — 1re livraison, Paris, r. Marie Stuart, 5, (imp. Lacrampe), 1849, in 18 de 36 pages. — Quel est ce Mimi? Le docteur Véron, qui avait été directeur de l'Opéra, avait, comme on sait, reçu ce sobriquet amical.

Chansons intimes, par Ant. Lasègue. Paris, Perrotin, 1858, in-12 de 108 pages.

Le Chapelet d'amours. S. n. l. d. (vers 1520), petit in-8° gothique. — Vendu, Héber, avec la Complainte du nouveau marié, 7 livres.

Le Chapelet de virginité (par Pélerin de Vermandois). S. l. n. d., in-4° de 14 ff. — V. le *Manuel du libraire,* IV, 1795 — Héber, 1 livre 10 shillings.

Le Chapelet secret du Saint-Sacrement (par Catherine-Agnès Arnault). Paris, 1633, in-12. — Écrit qui fut censuré et qui donna lieu à de vifs débats. Voir l'histoire de Port-Royal, par Racine.

Charles II, roi d'Angleterre, en certain lieu, com. très-morale, en 5 actes, très-courts, etc. (par S. Mercier). Venise (Paris), 1789, in-8° de 98 pp.—Soleinne, n° 2145 ; Auvillain, n° 980 ; Méon, n° 4148; B. de Grenoble, n° 17107.— Pièce satirique en prose, ayant rapport à une aventure arrivée, en 1780, au comte

d'Artois, que la police arrêta dans un lieu de débauche. On trouve cette anecdote dans les Mémoires de Bachaumont.

Les Charmes de la société du chrétien (par madame Aubert). Paris, Jacq. Estienne, 1730, in-12.

La Chasteté du clergé dévoilée, ou Procès-verbaux des séances du clergé chez les filles de Paris, trouvés à la Bastille. A Rome, impr. de la Propagande, et à Paris, 2 part. in-8°, 1790, 1791. — Ouvrage scandaleux et qui parlait d'un grand nombre de personnes alors vivantes. On y trouve les noms, prénoms, qualités et demeures des ecclésiastiques surpris, avant la révolution, par la police, chez les prostituées de Paris. Dominique Darimajou, référendaire à la cour des comptes, mort en 1829, en était un des auteurs. On dit que les pièces originales de ce recueil furent déposées, en 1790, aux archives du district des Cordeliers et soumises à l'examen du public. Rare. Un exempl. s'est vendu 45 fr.; à la vente Villenave; Solar, 54 fr.; Alvarès, en août 1858, 9 fr. 50; en septembre 1863, 22 fr.; Aubry, en 1857, 30 fr.; Aubry, en 1866, 30 fr.; Leber, n° 4878; Claudin, en 1867, 38 fr.; Chédeau, n° 1329, 36 fr.

Le Château intérieur de l'âme, de Sainte Thérèse, traduction nouvelle (par André Félibien des Avaux). Paris, Léonard, 1671, in-8°. — Voir le *Dict. des anonymes,* I, 576.

Le Chauve, ou le Mépris des cheveux, tiré de l'oraison grecque de Synesius, par Jean Dant. Paris, Bellair, 1621, in-8°. — Voir le *Manuel du libraire,* II, 496. — Martin, 12 fr. — Veinant, 24 fr.

Le Chemin de l'amour divin. Description de son palais et des beautés qui y sont renfermées. (Paris, 1746, in-12).—Cet ouvrage de l'abbé Jos. Grisel a été composé en partie par la duchesse d'Ayen.

Le Chemin du ciel, et le Plus court chemin pour aller à Dieu; deux ouvrages du card. Bona, nouvellement traduits (par l'abbé Nic. Leduc). Paris, 1738, in-12.

Le Chemin du Paradis (Bicheville), 4e et dernière série du *Piége aux maris;* par Mme Urbain Rattazzi (Marie de Solms). Paris, Cadot et Degorce, 1867, in-18 jésus, 297 pp., 3 fr. — On sait que Bicheville est le nom plaisant de la nouvelle station de bains de mer des gens du grand-monde; c'est-à-dire, la petite plage de Deauville, près Trouville (Calvados). On y trouve les villas ou petits châteaux, Boitelle, Shepherd, Donon, Morny, Oliffe, Demidoff, etc.

Chrestienne instruction touchant la pompe et excez des hommes débordez et femmes dissolues, en la curiosité de leurs parures et attiffemens d'habits qu'ils portent, avec une brieve description d'orgueil et vanité de ce monde..... plus l'abus inveteré et diabolique invention des dances. S. l., 1551, in-16 de 45 ff. — Rare. Yemeniz, 131 fr. 25; Claudin, en 1869, 110 fr. — Au feuillet 43, commence une chanson contre l'*Abus des danses.*

Le Christ est votre vie. — Instructions faites à Notre-Dame, tous les vendredis, par l'abbé Pinard. Versailles, chez Beau, 1870, in-8°. (*Journal de la librairie,* 1870, n° 2156).

Chronique burlesque, ou Recueil d'histoires diver-

tissantes et d'aventures comiques, arrivées de fraîche date dans les pays voisins. Londres (Holl.), P. du Noyer, 1742 (Nyon, n° 10240), 1747, pet. in-12. — Nodier, 39 fr.; Renouard, 31 fr.; Bignon, 5 fr. 25; Ch. Nodier, 20 fr. 50; Chédeau, n° 973, 31 fr. — Recueil d'aventures scandaleuses, et qui paraît être l'œuvre d'un écrivain calviniste, heureux de s'égayer aux dépens des prêtres et des moines, mais écrivant mal. En tout, 27 historiettes dont quelques-unes assez plaisantes. — On y trouve entre autres: *Les Planteurs de cornes en idée; les Cocus imaginaires; Histoire du mariage d'un rév. Père Jésuite avec une de ses dévotes; le Cordelier au gros bras; M. l'abbé Hoche-Prunes et M. l'abbé Trousse-Cottes;* etc.

Chute de la médecine et de la chirurgie, ou le *Monde revenu dans son premier âge,* traduit du chinois par le bonze Luc Esiab. A Emeluogna, la présente année oooooooo, in-8° de 8 pp. — Baillieu, 90e catal., 1873, 1 fr. 50.

Il s'agit d'une recette pour faire vivre jusqu'à 300 ans, laquelle a été découverte par le célèbre docteur *Reich-a-Top*, médecin du grand *Luc-Ecus.*

La formule est celle-ci :

Essius-ed-Norte, un gros.
Etomram-ed-Eriof, deux onces.
Neihc-ed-Edrem, quatre onces.

Mêlez le tout dans une pinte de *Ellieiv-ed-Tassip,* qu'on réduira à une chopine. — Suivent les attestations des docteurs *Eriof-Ehcel, Narb-Eluogne, Essev-Emuh,* et des médecins *Lucne-Elffuos, Norte-Ebog, Tuot Zelava.* Le tout contresigné *Sarg-Ydram.* Trois chansons nouvelles terminent cette facétie, qui occupe huit pages, et dont la clef consiste

à lire les noms hétérogènes comme on lit l'Hébreu et tous les livres qui commencent par la fin.

Cet ouvrage fait partie des 11 volumes pet. in-8°, tirés à 56 exemplaires, par Caron (Pierre Siméon) de 1798 à 1806.

Le Ciel ouvert à tout l'univers (par dom Louis, ex-bénédictin du couvent de Saint-Denis). 1782, in-8° de VIII-168 pp.

Le Cochon mitré, dialogue (entre l'abbé Furetière et Scarron, par un bénédictin défroqué, Chavigny, dit La Bretonnière). Paris, chez le Cochon, 1689, et s. d. (Hollande) in-16 de 16 ff. — Brochure recherchée et se vendant toujours cher: Nodier, 118 fr.; Renouard, 53 fr.; Pixerécourt, 70 fr. 50; La Bédoyère, 81 fr. — Voir la *Bibliographie* du C. d'I'''', II, 255 à 257.

Le Cocu consolateur (*car on en a besoin*), facétie ancienne (composée par P. Sim. Caron), s. l. (Paris, 1789, 1810), in-12 de 18 pp. — Nodier, 20 fr.; Chaponay, 30 fr.; Garcia, 4 sh.; Curmer, 49 fr.

Le Cocu en herbe et en gerbe, com en 5 actes en vers (par Dumas). Bordeaux, J. Séjourné, s. d. (1686), in-8°. — Nyon, n° 18213. — Avant sa réimpression en 1871, il n'existait guère de pièce de théâtre plus rare. M. de Soleinne n'était jamais parvenu à la rencontrer. La scène est à Bordeaux. Une jeune fille appelée Clidamante a été la maîtresse d'Alcandre, seulement Alcandre est un galant qui aime beaucoup les filles, mais ne les épouse guère. On prend le parti, pour éviter tout accident, de marier Clidamante à un jeune avocat de Bordeaux, nommé Sganarelle.

Les parents affirment au mari (qui est déjà cocu en herbe), que sa femme l'adore.

Alors, tout joyeux, celui-ci s'écrie :

C'est tout ce qu'il me faut pour rendre heureux mon sort.
Je ne veux que cela pour tout avant ma mort.
Pourvu qu'elle réponde à l'excès de mon zèle.
Qu'elle n'ayme que moi, qu'elle me soit fidelle,
Qu'elle mette ses soins à me plaire en tout point,
Qu'elle, sur mes vieux ans, ne me méprise point,
Et, comme tous les jours nous voyons ces coquettes,
Qu'elle ne souffre point qu'on luy conte fleurettes,
Qu'elle ne sorte pas, que quand je le voudray,
Qu'elle n'ayt point d'habits qui ne soit à mon gré,
Qu'elle n'ayt de plaisir que dans ma compagnie,
Que pour moi seulement elle ne s'approprie,
Que ce soit pour mes yeux et non pour ceux d'autruy,
Qu'elle se mette bien, comme elle est aujourd'huy ;
Qu'enfin tout son désir soit celui de me plaire ;
Ce sera le moyen de bien me satisfaire.

Sganarelle n'a pas fini sa tirade qu'il voit revenir sa femme au bras d'Alcandre. On lui dit que c'est un ami de Paris, un personnage distingué qui a bien voulu honorer la noce de sa présence, et Sganarelle est fort content, et en même temps, cocu en gerbe.

Colifichets poétiques, par M. Bicomonolofalati (par Fr. Ch. Gaudet). A la Chine (Paris), chez Ribabinschelviboriniche, imprimeur du roi, 1741, 1746, in-12 de 111 pages. — Nyon, 15461 ; Leber, 1823 ; *Imprimeurs imag.*, p. 168. — En vers et en prose.

Collection des gaillardises de Gros-Jean Dindon. Paris, 1830, 3 vol. in-18. — Quel est cet ouvrage que nous n'avons jamais vu indiqué qu'à la vente Bolle, en 1849, où il s'est vendu 8 fr. 50 ?

Colombine, philosophe soi-disant, com.-vaud. en

1 acte, par Radet. Paris, Mme Masson, an XI (1803), in-8o. — Preyre, no 3335.

Le Combat à mort, ou Mort héroïque de Propret, tragédie comme les autres, ni pour rire, ni pour pleurer (par Grandval fils). Imprimé à la campagne, chez un marchand chapelier, au Creuzet, s. d. (Paris, vers 1730), in-8o. — Soleinne, no 3480 ; Leber, no 2493[6]. — Cette tragédie, qui est la même que celle du *Pot de chambre cassé,* augmenté de deux actes, d'un Discours préliminaire, etc., est attribué par le catalogue Pixerécourt à de Mérand, Quinet et Génibien.

La Comédie des proverbes. Paris, Fr. Targa, 1633, 1634, in-8o de 6 ff. et 164 pp. — Réimprimée en 1644, en 1655, 1665, 1715, 1735, et récemment dans le tome IX de l'*Ancien Théâtre Français.* — Cette pièce, qui dans son temps eut un succès prodigieux, est d'*Adrien de Montluc,* prince *de Chabanois,* comte *de Cramail,* né en 1568, et petit-fils du fameux *Blaise de Montluc,* maréchal de France. La pièce, qui est une espèce de farce, est gaie, bien écrite, et remplie des proverbes les plus connus, qui y sont très-agréablement placés. On assure qu'elle renferme plus de deux mille proverbes.

Comédie facétieuse et très-plaisante du voyage de frère Fecisti en Provence vers Nostradamus, pour savoir certaines nouvelles des clefs de Paradis et d'Enfer que le pape avoit perdues (sans distinction d'actes ni de scènes, en vers). Nismes, 1599, in-16 de 18 ff. — Soleinne, no 3728 — Farce assez spirituelle dont il n'existe, dit-on, qu'un seul exemplaire. Elle a été réimprimée à 25 ex. par M. de Montaran.

Le Compère Madré, ou l'Homme parvenu malgré tout le monde, par Colinet, auteur d'Adèle de Montmorency, etc., etc. Paris, Depélafol, 1834, 4 vol. in-12. — « Cherchez, cherchez, — vous ne trouverez nulle part cette incroyable élucubration, un des derniers soupirs du roman *Vieux jeu.* Lézin Madré est une espèce de Gil Blas à la mode du Mans, qui mêle la chicane et l'amour. L'auteur du *Compère Madré* n'épargne pas les scènes libres; il aime à baptiser ses nombreux personnages de noms appropriés à leur profession ou à leur situation. Ainsi, il nous montre l'avocat Ducode et le curé Burette, le matelot Brassolide et le boulanger Painbiblanc, le Pharmacien Fébrile et le voyageur Courlasar ; puis encore Mme Prêtatout, Mme Flagorne, Mlle Séduit, Mlle Boudincourt, Mme Kilefait, et la foule des Patatras, Landurant, Cafardin, Beaugousset, Caduc, Mondoux, etc. plus de cinquante noms à réjouir Champfleury ! Mais qu'est-ce que c'était que ce Colinet, si absolument fourvoyé au milieu du romantisme ? » — Note du catalogue Monselet, 2e part., n° 90.

Le Conservateur de la santé, volume incomparable, renfermant l'art de péter et de chier, suivi de pièces odoriférantes sur diverses matières de bon goût. Moncuq, en Guyenne, à l'enseigne du Gros Prussien, près des Quatre-Vents (imprimé à Lille, vers 1836), gr. in-8°, front. — Lanctin, 9e cat., 16 fr.; Chédeau, n° 1048. — Montcuq est une petite ville d'environ 2500 habitants, située dans le départ. du Lot, non loin de Cahors. Madame de Sévigné, qui y passait la belle saison, écrivait à ses amis, en les engageant à venir la voir : « Montcuq n'est qu'un trou, mais

les environs en sont charmants. » On en peut dire autant encore aujourd'hui, car ce canton possède une quinzaine de châteaux et de maisons de plaisance.

Consolation aux maris, ou Discours en faveur des cocus, etc. Cologne, chez Pierre Cocu, 1760; petit in-8°. — Chédeau, 1099[1].

La Consolation des cocus, ou Bonnes Raisons aux maris, pour qu'ils soient toujours contents de leurs femmes, etc., par un membre de la plus ancienne et la plus nombreuse confrérie de tous les royaumes, lord W..., fils naturel de. .; etc. Trad. fidèl. de l'anglais, et augm. par C** G** (César Gardeton). Paris, Chassaignon, 1833, in-18 de 108 pp., 1 pl.

La Consolation des mal mariez, fort nécessaire à plusieurs personnes qui désirent passer le reste de leur vie avec plaisir et contentement. Paris, petit in-8°, 15 pp. — Pièce rare, réimprimée dans le tome III des *Joyeusetez*.

La Constitution de l'hôtel du Roule, ou les Cent-une propositions de la très-célèbre madame Pâris. A Condom, l'an des C..., 10007 (vers 1760), pet. in-8° de 144 pp. Très-rare. – Recueil de 101 épigrammes, chacune de dix vers de huit syllabes, et qui ne paraissent avoir été réimprimées nulle part ailleurs, si ce n'est dans un volume plus rare encore, intitulé : *L'Unigenitus du duc de R...* (Richelieu), l'an des C,.. 7756 (1756). Ce dernier volume offre quelques variantes sur le premier, mais peu importantes. A la page 3 de chacun, on trouve en guise de dédicace, un *Bref à notre chère fille la duchesse d...,* très-fidèle sectatrice de la déesse Vénus :

Connoissant ta dévotion,
C'est à toi, comme à la plus digne,
Que de ma Constitution,
J'adresse le recueil insigne.
Pour le répandre promptement,
Fais don d'un seul à chaque amant
Que dans tes plaisirs tu préfères.
A l'appui de tes actions
Bientôt mes propositions
Couvriront les deux hémisphères.

Dans la *Constitution,* cette petite dédicace est signée : *La Pâris* et contresignée : *la Florence;* dans *l'Unigenitus*, elle est signée : *le duc de R...*, et contresignée : *La Montigny*. — Cet ouvrage libertin était une manière de tourner en ridicule les querelles religieuses des jésuites et des jansénistes et la Bulle du pape Clément XI ou *Constitution Unigenitus* qui censurait ces derniers.

Conte à dormir debout, ou l'Art d'ennuyer ses lecteurs, ouvrage très-curieux et fort à la mode. A Cornu (Paris), chez J'endors le Petit, 1746, in-12. — Techener, 6 fr.; Nyon, n° 9997.

Contes, anecdotes et chansons, par M. Quiditou, auteur inconnu, et n'est d'aucune académie (par Simonot). Senlis, dans les 200 principaux cafés, 1843, in-8° de 8 pages. Prix : *gratis* (*Imprimeurs imaginaires*).

Contes bruns, par une tête à l'envers (figurée par une jolie eau-forte de Tony Johannot). Paris, 1832, n-8°. — Aubry, en 1866, 10 fr.; un bel exemplaire s'est vendu chez Detaille, en 1874, 60 fr. — Ces contes sont dus à l'association : 1° de Balzac, qui a fourni pour sa part : *Une conversation entre onze*

heures et minuit, qui n'a pas été réimprimée dans la *Comédie humaine,* et *le Grand d'Espagne;* — 2° de Philarète Chasles, auteur des *Trois sœurs,* d'*Une bonne fortune,* et de l'*Œil sans paupières;* — 3° et de Charles Rabou, auteur des *Regrets de Tobias Guarnerius,* de *Sara la danseuse,* et du *Ministère public.*

Contes nouveaux, sans préface, sans notes et sans prétention; par un homme de lettres, auteur de plusieurs ouvrages qui n'ont point eu de succès, et d'une tragédie projetée dont Mme de G... a parlé fort avantageusement dans son « Journal imaginaire. » (par A.-F.-N. Maquart). Paris, 1814, in-12. — *Supercheries littéraires,* II, 292.

Contes franks, en vers (par Émile Négrin). Paris, Desloges (Nice, impr. Canis), 1861, in-16 de VIII — 150 pp. — Ce livre fut condamné en janvier 1862, par la police correctionnelle de Nice. Alors l'auteur, pour publier une seconde édition, la fit imprimer à Turin, en 1866, sous le titre de *Contes gaulois;* grand in-12 de 316 pages, 10 francs. Voici la préface du volume:

Ici dedans ce sont choses pour rire.
On les oublie achevant de les lire,
Tandis qu'après avoir lu tel roman,
On rêve amante, ou bien on rêve amant.
Ores, c'est l'us: à sa fille une mère
Livres permet qui prônent l'adultère;
Mais lui défend contes où sans poison
Poëte gai chante gai Cupidon.
Si tu quoque *raisonnes de la sorte,*
Ami lecteur, tu peux gagner la porte.
Par contre, si tu ne dédaignes brin
Joyeux propos, voici ton cas. Enfin,
Si pour juger tu vaux Joseph Delorme,
Pardonne au fond à cause de la forme.

Suivent 67 contes en vers rangés dans l'ordre alphabétique de leur titre (à l'exception du premier : *Elvire Chapelain*, page 7) : *A Chevauchon. — L'Air ne fait pas la chanson. — A la main chaude. — Allez à Marseille. — Les Amants de ces pays-là*, etc., etc. — Ces contes sont généralement assez drôles, mais le style en est trop archaïque et quelquefois peu facile à comprendre ; voici le plus court de tous :

CE QUI PLAÎT AUX FEMMES :

Lourd de fleurette et léger de ducats,
Dans le tant doux jardinet de Thérèse
Un jouvenceau brûlait de cueillir fraise.
Lors il lui dit : « Çà, que vous donnerai-je ?
Vous donnerai-je une robe ? Non pas.
Afin d'admirer vos appas,
Trop je voudrais vous enlever la vôtre
Je vais donc vous donner mon cœur. »
— « J'accepte l'un, messer, mais j'ai bien peur
De ne rien en faire sans l'autre. »

Contes lubriques et gaillards, par un honnête homme. Londres, 1832, in-18 de 140 pages. — Vital-Puissant, en 1871, 2 fr. 50.

Contes pour ceux qui peuvent encore rire. Plaisance (Paris), 1789, in-18 de 196 pp., avec le portrait de l'auteur, vu par derrière ; les 8 dernières pages manquent souvent (J. G., 8 fr. 50 ; La Bédoyère, 15 fr. ; Baur, en 1874, 12 fr.) — Paris, Le Jay, 1792, in-18 (Méon, n° 1867 ; Van der Helle, n° 1329 ; Viollet-Leduc. *Suppl.*, p. 98).—L'auteur, vu par derrière, est coiffé d'une de ces perruques alors à la mode ; il explique sa précaution de ne pas montrer ses traits en disant :

D'être connu parfois,
L'auteur se mord les doigts.

Ce livre, dont l'auteur est en effet resté inconnu, contient des fables, des bouts-rimés, des épigrammes, des contes; voici les titres de quelques-uns de ces derniers : *Le Retour imprévu — le Mot du matelot — la Bonne consolation — le Pet français — la Plainte mal reçue — l'Amateur d'antiques — le Porte-manteau,* etc. Mérite littéraire assez mince. Afin de donner une idée de ces récits, nous en transcrirons un des plus courts :

LA BONNE OUVRIÈRE.

Certaine donzelle
Jeune, avenante et belle,
De sa dame tranquillement
Sur le rempart promenait le fanfan.
Passe un beau quidam :
Je donnerais dix louis, dit-il à la fillette,
Pour avoir fait avec vous cet enfant.
Monsieur, répondit la soubrette,
Point n'aime la besogne faite.
Ceci, je crois, s'entend.

Contes très-mogols, enrichis de notes, avis, avertissements curieux et instructifs, à l'usage des deux sexes; par un vieillard quelquefois jeune. Genève et Paris, Valade, 1769, 1770, in-12. — Nyon, n° 9999; catal. Rochebrune, n° 2270; Prandel et Meyer, 40 kr. — Quatre contes très-libres : *L'Appétit vient en mangeant — les Neuf infortunes de Tourse Nouradin — A quelque chose malheur est bon — Zirphé, ou l'Imagination.* Il n'y a rien de bien neuf, mais il y a de la gaieté. — Barbier dit que Mérard de Saint-Just s'est faussement attribué cet ouvrage, et qu'il appartient à Marsollier des Vivetières, l'auteur dra-

matique. Or, ce dernier était né en 1750 ; il n'aurait donc eu que 19 ans à la publication de son livre. C'est bien jeune.

Contrat de mariage, suivi du Sermon en proverbes et de l'ordonnance de M. Carême. Au Mans, Leloup, s. d., in-12. — Vente de Mirard, en mars 1866, n° 221², Lanctin, 9e catal., 5 fr. — Citons aussi trois autres facéties du même genre : 1° *Contrat de mariage entre Jean Belle-Humeur et Catherine Francœur.* Paris, Châtaignier, s. d, in-18. — 2° *Contrat de mariage entre Jean Couche-Debout, rempailleur de marmites, avec Jacqueline Doucette,* in-12. — 3° *Contrat de mariage entre Gilles Teurticolis et Herpinette Gros-Ventre.* Ces petites pièces étaient des *canards*, que, dans l'ancien régime, la police faisait colporter pour l'éducation du peuple. Le dernier que nous venons de nommer est réimprimé dans le *Bibliophile fantaisiste*, pages 456 à 462. Il est précédé d'une *Ordonnance pour le rétablissement du gras*, qui a l'air d'une réponse à l'*Ordonnance* de M. Caresme. La date de ces pièces serait mars 1736.

Le Coq à l'asne, ou Éloge de Martin Zèbre. A Asnières, aux dépens de qui il appartient, 100070060, in-8°.

Les Cornariennes, poème héroï-comique ; par J.-B. C..., publiée par H.-P. M... Paris, imprimerie Maulde, 1837, in-16 de 16 pp., plus la couverture.

Cornaro, tyran pas doux, parodie en 4 a. et en v., d'Angelo, tyran de Padoue (de V. Hugo); par Dupeuty et Duvert (Vaudeville). Paris, 1835, in-8°.

Le Cornement des cornars. pour recréer les esperit encornifistibulet. S. l. n. d. (Paris, 1831), pet. in-8° goth. de 4 ff. avec jol. vign. et bordures sur bois ; pièce lithographiée, tirée à 30 ex. numérotés, dont 5 sur vélin et 25 sur chine. Tripier, 25 fr. ; Desq. 14 fr. 50; Cigongne, n° 651. — C'est une réimpression (faite par M. de Jouy ou, selon d'autres, par M. Fr. Michel), avec quelques différences, d'une pièce de vers intitulée : *Terrible pensée*, pièce qui parut vers 1530, à la suite de la *Forest de tristesse*, poème, par Jehan de Meun.

Les Cornes, poème en vers (par Julien de Guersens, poète français du XVIe siècle).— *Le Chasseur bibliographe*, septembre 1863, p. 26.

Les Couches sacrées de la Vierge, poème héroïque de Sannazar, mis en prose françoise par Guill. Colletet, revu de nouveau et corrigé par le R. P. L. J. (Labbe, jésuite). Paris, 1645, in-4° ou petit in-8°. — Une première édition de cette traduction avait paru en 1634, in-12.

Le Coucou, dissertation apologétique, ou Mémoire sur le coucou, (par Lottinger). Nancy. 1775, 1795, in 8°. — *France littér.*, — Castel, dans son poème des *Plantes*, emploie une périphrase assez étrange, pour désigner ce volatile dont le nom est de sinistre augure : « L'oiseau haï de l'hymen qu'il outrage ». — A.-G. Lottinger était médecin à Sarrebourg.

Les Coudées franches (par l'abbé L. Bordelon). Paris, 1712, in-12 (Techener, 9 fr.) — *augmentées d'une mandragore pour garantir de la pauvreté*. Paris, 1713, et 1723, 2 parties in-12, (Nyon, n° 9314).

Le Coup de fouet, ou Revue de tous les théâtres de Paris, etc.; par un observateur impartial. Paris, an x (1802), in-18, fig. 3e édition en 1803, in-18. — — Ce petit volume piquant et satirique était, dit-on, dirigé principalement contre les actrices des Variétés. On prétendit alors que l'une d'elles, jeune et jolie, nommé Rosine, ayant entraîné l'auteur un soir, il se trouva tout-à-coup attaqué par huit à dix femmes armées de fouets, et auxquelles il n'échappa qu'en prenant l'engagement de faire disparaître tous les exemplaires restants de sa brochure. Malheureusement, la même historiette est déjà racontée dans les *Anecdotes dramatiques*, publiées en 1775, comme ayant eu lieu en 1741, à l'occasion de la *Chercheuse d'esprit* de Favart. Quoiqu'il en soit, il a été fait au *Coup de fouet* une réponse intitulée : *Antidote, ou Remède au coup de fouet;* an xi, in-18. Voir le *Figaro* du 9 octobre 1851. — Le catal. Soleinne, tom. v, nº 541 et la *France littéraire* II, 673, attribuent ce volume à Th.-M. Dumersan ; tandis que les *Supercheries littéraires*, II, 1281, et la *France litt.*, tome XII, p. 90, le donnent à Jean-Pierre-Abel Rémusat.

Le Coupecul de la Mélancolie, ou Vénus en belle humeur. Parme (Hollande); Jacq. le Gaillard, 1698, in-12. Voir : *Le Moyen de parvenir.*

Couplets, où l'auteur pour vous plaire a fait ce qu'il a pû, û, û, û... S. l. 1756, in-8º. — Leber, nº 4772. — *Poésies politiques et galantes.*

La Cour du roi Jésus, charges et emplois à tirer au sort; par la révérende mère X... ; publiée par l'au-

teur du *Catéchisme du noviciat religieux* (Mgr J.-B. Martin). Avignon, 1864, in-8° de 98 pages.

La Courtisane romaine, par J. D. B. A. (Joachim Du Bellay, Angevin), et la Pornographie terentiane, et la complainte de la belle Heaumière, en élégantes entremises de jeune beauté et de vieille laideur, jadis comp. par Villon et de nouv. revue et interprétée en vers. Lyon, 1558, pet. in-8°. — Nyon, n° 15242. — La *Courtisane* fait partie des *Jeux rustiques* du même auteur et se trouve dans ses œuvres. Elle est réimpr. dans la *Celestine* en françois. Paris, 1578.

Courtisaniana, ou la Malice des femmes, recueil de contes publié par Jean Cornard, de la Société des cocus, et dédié à tous ses confrères. A Cornouailles, chez Boissec. Paris, 1817, in-32, avec 1 gravure col. curieuse. — Voir aussi sous le titre *Courtisaniana* un article contenu dans le n° du 2 octobre 1814 de la *Gazette de France*, et reproduit dans le tome 1er du *Franc-parleur*.

Le Couvent aboly des frères pacifiques, nouvelle galante. Cologne (Holl.), Pierre Le Blanc, 1685, in-12. — Très-rare. — *Impr. imag.*, p. 93. — Ce volume est cité dans la *Bibliothèque des romans* de Lenglet-Dufresnoy.

Crac ! pchcht ! baounhd !!! ou le Manteau d'un sous-lieutenant. Réalités hyperdrolatiques et posthumes écrites par Pongo, sapajou et houhou, sous la dictée de Aug. Jeancourt. Paris, Renduel, 1832, 2 vol. in-8°. — Baillieu, en 1876, 4 fr. — On prétend que M. Ajasson de Grandsagne ne fit que retoucher ce roman, composé par M. Pirolle, fils du cultiva-

teur, rédacteur de l'*Almanach du bon jardinier*. Aug. Jeancourt est un pseudonyme.

Cricriana, ou Recueil des halles, suite de Brunetiana, de l'Angotiana, Guères de Trois, etc., avec les Facéties du sieur Turlupin ; par Anagramme d'Auneur (Armand Ragueneau). — Paris, 1803, in-18.

La Critique des coqueluchons. Cologne, 1768, in-12. — Guettard, en 1786. 5 fr. — Ouvrage cité dans le *Dict. des livres rares* de Cailleau.

Le Croquis du croqueur, pot-pourri national. A *Croquemarmot*, chez *Croquant*, 1790, in-8°.

La Culotte, chanson érotique sur différents sujets, par Bélier, sergent de la garde nationale de Versailles (par Dussault). Paris, 1790, et s. d., in-8°, 32 pp., fig. – Voir Quérard, *Supercheries littéraires*. Claudin, en 1861, 5 fr.; Techener, 4 fr.; La Jarrie, n° 2206.

Les Culottes de Saint Griffon, conte en vers, trad. de l'abbé J.-B. Casti, par Villetard. Paris, 1803, in-8°, peu commun.

Les Culs des Jacobines mis à découvert, in-8° de 8 pp. — Brochure contre-révolutionnaire racontant une *fessée générale* donnée par les aristocrates aux femmes jacobines (*Anthol. scatol.*, p. 54).

Cupidon dans le bain, ou Aventures amoureuses de personnes de qualité, par Mme D***. La Haye, M. Vytwerf, 1698, pet. in-12, 322 pp.; frontispice gravé représentant une dame en chemise, les pieds dans l'eau ; l'amour fait signe à un gentilhomme

d'approcher. — Méon, Alvarès, en 1858, 3 fr. 50; Nyon, n° 9315. — Contient : *Les Aventures amoureuses des personnes de qualité. Hist. de la duchesse d'Uxeda et du marq. d'Alcanisas. Hist. du comte de Taix et de Mlle de Visseleu. Hist. du duc de Silva. Hist. de la belle esclave.*

Le Curé Jeannot et sa servante, contes en vers (par Jacq. Cambry . Bruxelles, 1784, in-12. — *Dict. des anonymes*, et *France litt.*

Les Curés en goguette, avec 6 dessins de Gustave Courbet. Exposition de Gand de 1868. Bruxelles, Lacroix, Verboeckhoven, 1868, in-8° de 32 pp., 1 fr. — On sait que, dans beaucoup de pays, les curés de paroisses voisines se réunissent alternativement tous les huit jours chez l'un d'eux pour faire ce qu'ils appellent une *Conférence*. Cette conférence est surtout un prétexte pour boire et faire bonne chère, et il n'est pas rare de les en voir revenir ivres, ce qui fait rire les villageois. La brochure de Courbet sert à expliquer les scènes représentées dans les six dessins : *Le Curé sonne la messe* — *Entrée en conférence* (la cuisine — *Ces messieurs au dessert* (ils se battent) — *Retour de la conférence* (2 planches) — *le Coucher des conférenciers*. Une scène (p. 14), où les curés jasent sur la confession, est assez drôle. Leurs servantes les accompagnent aux conférences.

(La suite à la prochaine livraison).

CRITIQUE

ANALYSES ET EXTRAITS

D'OUVRAGES INTÉRESSANTS

ANCIENS ET MODERNES

Le Nouveau Panurge, *avec sa navigation en l'Isle Imaginaire, son rajeunissement en icelle, et le voyage qui fit son esprit en l'autre monde, pendant le rajeunissement de son corps.* — La Rochelle, Michel Gaillard, sans date, in-12. — Catal. Nyon, n° 10286. — Vente faite par Claudin, en juin 1873, à Paris, du cabinet de feu M Morel, de Lyon, n° 395 du catalogue.

Bien que ce petit volume ne porte aucune date, on peut lui en assigner une entre d'assez étroites limites. En effet, il y est question, dans le dernier chapitre, de la mort de Henri IV, en 1610, ainsi que de la régence de Marie de Médicis, et en outre, il y est parlé des fiançailles

de Louis XIII avec Anne d'Autriche, dont le mariage fut célébré en 1615.

Ce *Nouveau Panurge* est un très-faible pamphlet contre les protestants en général et les calvinistes en particulier. N'y cherchez pas l'esprit, la verve, la vaste érudition, la haute raison, la profonde philosophie de Rabelais. Quant à la forme, elle est digne du fond : pauvreté d'idées, style plat et vulgaire. — L'auteur de ce piteux ouvrage, a cru que pour donner une suite à l'œuvre immortelle de maître François, il suffisait de lui emprunter les noms de ses personnages et bon nombre de ses gravelures ; mais le nom n'est pas l'homme, et ce qui au siècle de Rabelais n'était que simple gaillardise tout à fait pardonnable, aux yeux des grands seigneurs, des belles dames, et des illustres prélats, lecteurs assidus de son livre, prenait déjà le nom d'obscénité à l'époque où fut écrite la rapsodie intitulée *le Nouveau Panurge*. On a toujours pensé que l'auteur de toutes ces mauvaises plaisanteries, de tous ces quolibets était Guillaume Reboul, ce frondeur qui avait fait paraître aussi le *Premier acte du Synode nocturne* contre les protestants, et qui cependant n'en fut pas moins mis à mort, décapité à Rome, pour ses écrits satiriques.

On connaît, du *Nouveau Panurge*, au moins trois éditions. (Voir le *Manuel du Libraire*, IV, 1068). Nous citerons l'édition de Lyon, jouxte la copie imprimée à La Rochelle, 1615, in-16 de 390 pages sans les pièces liminaires, ni la table. Il s'en trouve un exemplaire à la Bibliothèque impériale (ou royale ou nationale), à Paris. — Une troisième édition est intitulée : *Nouvelles recréatives, plaisantes, curieuses et admi-*

rables, etc. Toulouse, etc., 1616, in-16. Bignon, 16 fr.; Solar, 300 fr.; etc.

Le volume commence par un privilége fictif du *roy de l'autre monde*, conférant à Michel Gaillard le droit d'imprimer et de vendre *le Nouveau Panurge* pendant *cent et un ans accomplis*, avec peine pour les contrefacteurs de confiscation de leurs réimpressions et *d'un million d'or d'amende*. — Signé : *Mal-aisément*. — Viennent ensuite quelques vers :

PANURGE AU ZOÏLE.

Si l'on voit quelqu'un qui m'envie
Parce que je suis rajeuni,
Ne sçait-on pas que pour la vie
On n'espargne rien aujourd'huy ?
Qui vainc la mort avec la peine,
Sa récompense est souveraine ;
Et qui peut vivre et veut mourir
Ne mérite un seul souvenir.
Si les orages, les tempestes,
Les abismes, et tant de morts
Ont levé leurs mains comme prestes
De m'engloutir sous leurs efforts ;
Le hasard, destin et fortune,
Sont les compagnons de la Lune, etc.

Voici maintenant le commencement de l'ouvrage lui-même :

CHAPITRE PREMIER.

Comment Panurge arrivant à la foire de Beaucaire y rencontra Taumaste, Epistemon, et autres ses camarades ; lesquels estoient là venus pour faire amplette de chats ; leurs bien-venuës et plusieurs discours qu'ils eurent ensemble.

« Dea, mes amis, hé qui m'eut dit vous rencontrer icy ? O journée pour moy favorable ! heure la plus

heureuse de ma vie ! moment le plus fortuné que j'aye rencontré dessus ny dessous la terre. Est-il possible que soyez icy, mes petits cousins ? Est-il vray que je vous voye ? est cecy un songe ? Suis-je point encore là bas parmy les ombres, ça que je vous embrasse. Taumaste, mon amy, ça l'accolade à la françoise, il y a si longtemps que je ne l'ay veu faire. Epistemon, mon camarade, baisez-moy, accolez-moy, ça bras dessus, bras dessous, je suis vostre Panurge qui viens de l'autre monde ; ne soyez point incrédules, regardez bien, c'est moy-mesme Panurge. Sus, dites moy qui vous amène icy, que faites-vous icy ? parlez moy, doutez-vous encore, estes-vous estasiés ? avez-vous perdu la parole ? votre esprit s'en serait-il envolé par la fenestre d'admiration ? rappelez-le et me croyez, je suis Panurge, vostre bon amy Panurge, vostre camarade Panurge. Je vois bien que vous mescognoissez ma barbe, qui à présent n'a que le petit poilfollet, et depuis que ne l'aviez veue estoit toute touffue et couverte de neige, c'est tout un, je suis toujours le mesme Panurge, renouvellé Panurge, Panurge rajeuni, non point comme Médée rajeunit Eson son père ; ny par le fer, ny par le souphre, n'y par l'eau, ny par décoction d'herbes, compositions, meslanges, ny tels autres enchantemens ; mais Panurge deifiquement rajeuni dans la pure Malvoisie. Je vous en réciteray l'histoire tout à loisir, à présent parlons d'autre chose ; qui vous amène icy ; qu'achetez-vous ? que vendez-vous ? à cette tant célèbre foire de Beaucaire ? »

« Taumaste. Ha ! Panurge mon amy, *scriptum est enim*, qui bien aime de loin cognoit ; soudain que je

vous ay veu, j'ay recogneu vostre beau nez, il ne vous manque que d'en avoir un autre sur le derrière; ainsi on vous porteroit partout avec deux bastons comme on fait les banastes ».

PANURGE. « Taumaste, mon bon amy, avez-vous oublié cet adage qui court communément parmy le vulgaire, *ad formam nazi cognoscitur ad te levavi* (1). Un poète l'autre jour m'en donna la version telle:

Trois fois autant qu'avez le nez,
Soit en longueur, soit en grosseur,
Vostre Priape vous aurez
Et gros, et long, soyez en seur. »

Comme on le voit, Reboul ne tarde pas à parler d'une manière joviale, mais comme, tant pour le fond que pour la forme il reste bien loin de Rabelais, son modèle, nous nous contenterons de citer quelques

(1) Cet adage se trouve dans Rabelais, livre Ier, chap. 40; il a été depuis plusieurs fois répété et il fait l'objet d'une longue paraphrase dans les *Plaisantes imaginations* de Bruscambille, Paris, 1613. Il signifie que les grands nez sont l'indice de grands... talents (*cazzi*, en italien).

Nous lisons dans le curieux ouvrage de Kornmann, *Linea amoris*, Coloniæ, 1765, p. 341.

« *Johanna, illa regina Neapolitana, adeo salax et lasciva fuit, ut quemlibet robustum et cum longo naso, longum ex eo penem augurans, ad sese accerseret.* » Il serait facile de citer des passages où se trouvent des preuves de l'idée ou l'on était à cet égard. On a attribué à Ovide les deux vers suivants:

Noscitur ex labiis quantum sit virginis antrum,
Noscitur ex naso quanta sit hasta viri.

Novizan, dans sa *Sylva nuptialis*, parle d'une courtisane qui ayant écouté les propos d'un jurisconsulte pourvu d'un long nez, s'écria: *Nase, me decepisti.*

passages sur lesquels nous avons cru pouvoir donner quelques notes.

« .... Mais, sus, dites-moi, venez-vous point de Salmigondinois? contez-m'en des nouvelles. Gymnaste, qu'est-il devenu? »

Gymnaste est un écuyer de Gargantua ; et les autres personnages dont les noms suivent dans ce premier chapitre du *Nouveau Panurge :* Esisthènes, Thelène, le petit Carpalin, le mignon Picrochole, etc., jouent tous un rôle plus ou moins important dans l'œuvre de Rabelais.

« ... Nous sommes affligés des rats, si que nous avons peur, si Dieu ne nous aide, de estre comme Popiel, dévoré par les rats. »

D'après les légendes germaniques, Popiel était un roi de Pologne, qui fut dévoré par les rats, en punition de ses méfaits. D'autres traditions attribuent un pareil châtiment à divers personnages, et notamment à un archevêque de Cologne.

« ... Nous avons vu en cette foire le jeune Poligame, le grand-père duquel fut secrétaire et chroniqueur de nostre bon roy Panurge. C'est un homme fort capable en matière d'histoire ; nous n'en saurions choisir un meilleur. — PANURGE. Qu'on l'envoie quérir. — CRÉOPHILE. Le voicy ; *tel parle du loup qu'il le tient par la queue.* »

C'est un adage qu'on trouve déjà dans un recueil du quinzième siècle intitulé : *les Proverbes communs.* — Ici Panurge se met à raconter ses aventures à ses amis, tandis que Polygame les écrit, et le chapitre II du livre commence.

CHAPITRE II.

Comment Panurge partant de Salmigondin pour aller en Phrygie, rencontra Hégémon, lequel luy voulut estre et servir de guide. Leur embarquement au port de Sigée, avec le nom des isles et mers qu'ils passèrent, les grands périls et hazards qu'ils souffrirent à cause des tempestes. Et comment Panurge fut sauvé miraculeusement des flots par un dauphin et porté contre toute espérance en l'Isle Imaginaire.

Hégémon. « Je suis celuy qui guidois Jupiter par la mer Pontique, le tenant par une de ses cornes, lorsque métamorphosé en taureau, il emportait la troisième partie du monde, à sçavoir Europe. Plus le guidai dans le bois qu'il y enleva la fille d'Inache et en plusieurs autres lieux où je l'ai fait barelicoquer son beau plein saoûl, avec déesses, demi-déesses, nymphes, driades, oréades, hamadriades et nanoydes. Et jamais sans moi il n'auroit de son calibis, calibistonné Alcmène, d'où sortit ce musarno de Hercule. ».

Calibis; le mot *callibistri* est dans Rabelais, livre II, chapitre 16. Dans le *Nouveau Panurge*, il est répété assez souvent et toujours avec de nouveaux dérivés. Rétif de la Bretonne emploie aussi le mot *callibistrer* dans le singulier ouvrage qu'il a intitulé: *Monsieur Nicolas, ou le Cœur humain dévoilé,* à la page 3669.

« ... Ils me promirent qu'à la bonne heure, ils me rendroient sain et sauve aux isles Canaries; parquoi, me demandèrent comme sçavans en quelle des sept

je voudrois prendre terre et leur dis que c'estoit à Sainct-Borondon ou Imaginaire. »

Le nom de Saint Borondon et l'Isle Imaginaire montrent ici un souvenir de la légende de Saint Brandan, célèbre au moyen-âge. On raconte que ce moine irlandais s'embarqua pour aller à la recherche d'une île délicieuse située dans l'Océan, et où tous les arbres étaient chargés de fruits délicieux, toutes les pierres étaient précieuses Le saint ne put aborder qu'après sept ans de navigation à cette île qu'il regardait comme le paradis terrestre. Voir la *Légende de Saint Brandaines*, publiée par M. Achille Jubinal. Paris, 1836, et le curieux ouvrage de M. Thomas Wright, *Saint Brandon, a medial legend*, Londres, 1844, in-8°.

« ... Nostre vaisseau s'attachoit tantost aux cornes de la lune, et puis soudain redescendoit jusques au fond des abismes; nos patrons se rendent à la merci des vagues, leur science prend fin, le courage leur manque, adieu pauvre Panurge. Hégémon criant miséricorde, de peur, de crainte, d'estonnement, print un grand flux de ventre et chia fort copieusement. L'incagade de Fargueiroles, ny de Mornay ne fut jamais plus copieuse, l'une à Nismes, et l'autre à Fontainebleau. »

On trouve dans un autre ouvrage de Reboul, intitulé: *la Cabale des reformez, tirée du puits de Democrite*, page 67, de très-longs et très-dégoûtants détails sur l'*incagade* de Falgueiroles, qui « sonna du luth renversé à brayes avalées avec un tel tintamarre qu'il n'en fut jamais de pareil. »

« *Neptune, grand dieu de la mer,*
Vous qui commandez ses rivages,
Faictes un peu ses vents calmer,

Et me gardez de ses naufrages.
Si j'arrive à Saint Borondon
Je vous donneray mon bourdon.
Pauvres huguenots, que le cœur vous tremble,
Quand l'aigle et le lys se sont joints ensemble.
Guerindon, guerindon, guerindaine, guerindon. »

Nous voyons apparaître pour la première fois *Guérindon* ou *Guéridon* qui reparut souvent par la suite, et d'abord comme interlocuteur de Panurge et d'Antitus, dans un opuscule politique imprimé en 1624, sous le titre de *Conférence* et qui a été réimprimé dans le tome VIII des *Variétés historiques et littéraires*. Édouard Fournier fait plusieurs conjectures sur l'origine de ce mot, sur les causes de son succès, etc.

«... J'apperçeu de loin la terre, et y eusse desjà voulu estre ; quand mon cheval, habile nageur m'y jetta. Et de bonne fortune me trouvoi en l'Isle Imaginaire, où tendoit de tout temps mon voyage, ainsi sauvé quand et moy, Dieu mercy, ma besace et mon bourdon, et ma bouteille. Pour ma gibessière, elle pendoit toujours à ma ceinture, croyant que si quelque poisson la dévoroit, que par hasard, on la pourroit trouver dans son ventre, comme fist autrefois Maguelonne de sendal où estoient pliés les bagues, desquelles elle avoit fiancé son Pierre de Provence. »

Le *Roman de Pierre de Provence et de la belle Maguelonne, fille du roi de Naples*, imprimé pour la première fois à Lyon, vers 1480, a obtenu en France de nombreuses éditions, et a été traduit en espagnol, en allemand, etc. — On peut consulter à son égard, la *Bibliothèque des romans*, août 1779, pages 91 à 160 ; l'*Histoire de la littérature provençale*, par

Fauriel, etc. Cette composition célèbre a été reproduite dans la collection publiée par M. Silvestre, d'anciens ouvrages français ; elle forme la 18e livraison publiée en 1845. Voir au feuillet H 2, comment les anneaux que Maguelonne a jetés dans la mer se retrouvent dans le corps d'un poisson enveloppés *dung sendal rouge en fasson dune petite pellotte.*

CHAPITRE III.

Panurge continue son histoire, la description de l'Isle Imaginaire ; la peur qu'eut Panurge voyant rajeunir les hommes ; et comment Polymnestor le rasseurant, print sa vie au péril de la sienne, et le fist son hoste.

CHAPITRE IV.

Comment Polymnestor, entendant le nom de Panurge, cognut qu'il étoit fils du Dieu Pan ; lui raconta sa généalogie, et nativité, avec la métamorphose de sa mère la Princesse Orgeo en orge.

« Arrivés que nous sommes au logis de Polymnestor, il me demanda mon nom, mon lignage, et de quel pays ; je lui répondis que véritablement je ne savois rien de tout cela, mais que j'avois ouy dire à Hertripa qui fut mon premier pédagogue que j'avois été comme Moïse en naissant jeté sur les eaux à l'abandon, et qu'on avait trouvé en escrit dans le coffret où l'on m'avoit enfermé, mon nom de Panurge. »

Le nom de Hertripa est emprunté à Rabelais,

livre III, ch. 25, lequel a voulu désigner ainsi Corneille Agrippa, un de ces écrivains à idées singulières, tels que le seizième siècle en posséda un grand nombre. Nous signalerons, entre autres travaux le concernant, un article de M. L. Montet dans la *Liberté de penser*, février 1849, un autre dans la *Retrospective Review*, t. XIV ; le *Dictionnaire des sciences philosophiques*, t. I, p. 33-38, la *Biographie médicale*, par M. Jordan, t. I, p. 69-75, etc. Un écrivain anglais auquel on doit des biographies de Palissy et de Cardon, M. Henri Morley a mis au jour en 1856, deux volumes in-8° sur Agrippa.

CHAPITRE V.

Comment Polymnestor raconte à Panurge, la cause pourquoy ils n'ont point de femmes en toute leur terre. De Maistre Borondon qui premier inventa l'art rajeunitif, la recette par laquelle ils se contiennent chastes sans se soucier de femmes. L'emplette et les noms des chats que firent ce jour les camarades de Panurge à Beaucaire.

«... O dieux ! ainsi départiez-vous les trésors de vos sciences à ceux que vous aimiez..., à Bertholde, l'usage de l'artillerie... »

Bertholde Schwarz, moine né en Suisse, un peu avant la moitié du XIVe siècle, on le regarde généralement comme l'inventeur de la poudre à canon. Moreri lui a consacré un article fort insuffisant que bien d'autres *Dictionnaires historiques* ont copié, c'est l'usage. L'article de la *Bibliographie Universelle*, t. XLI, p. 270, est bien plus satisfaisant. Renvoyons

d'ailleurs pour une question dont il n'y a pas lieu de s'occuper ici, aux recherches de Millin et surtout à celles de M. L. Lalanne, sur l'origine de la poudre à canon.

CHAPITRE VI.

Panurge continuant son histoire, raconte les merveilles et richesses de Sainct-Borondon, lesquelles luy sont monstrées par son hoste Polymnestor.

CHAPITRE VII.

Créophile fait une ou deux belles questions au commencement de ce chapitre, desquelles Panurge donne la solution. Après il continue son histoire, et raconte comment les habitans de l'Isle Imaginaire sont rajeunis d'une façon plus qu'admirable. Et sur la fin de ce chapitre, Créophile, Taumaste et Epistémon, proposent de faire le voyage pour y être rajeunis; et disputent doctement avec Panurge, de quel nombre ils doivent composer leur compagnie pour salutairement faire ce voyage.

Voici un échantillon des belles questions faites par Créophile; il est question des ânes :

« Panurge, vous me ferez encore s'il vous plaist, cette faveur de me dire, pourquoi iceux qui ont un si beau calibis calibistounant pour calibistouner, ne calibistounent-ils souvent, et à longues calibistouneresses. »

CHAPITRE VIII.

Panurge continuant cette dispute extelle le quatre par dessus tous les autres nombres et de là ils

concluent tous qu'il faut être quatre pour faire ce voyage. Après, Panurge raconte comment il fut rajeuni et dispute avec ses camarades à savoir s'il a été réellement mort.

CHAPITRE IX.

Panurge raconte comment son esprit descendit aux enfers, par le trou de la Sybille, laquelle lui répond en forme d'Echo ; et comme, par le moyen d'un rameau doré, Charon lui passa les fleuves infernaux, et lui apprint le moyen pour endormir le grand Cerbère.

CHAPITRE X.

Créophile fait le fasché de ce qu'un faquin ne luy a fait la révérence. Taumaste et Épistémon disputent avec luy de l'honneur. Panurge en donne la définition. Créophile demande à Panurge où consiste l'honneur des femmes ; il en donne luy-mesme la définition.

CRÉOPHILE. — « Ha ! je m'en vais vous compter le *tu autem*, mon grand maistre Hertripa m'en faisait ces jours passés la leçon. Les femmes logent leur principal honneur entre les cuisses ; tellement que tant elles les tiennent serrées, l'honneur y demeure, mais en même temps qu'elles les élargissent, adieu leur honneur s'envole.

TAUMASTE. — « Par ma foy, si les femmes n'ont d'autre lieu pour loger leur honneur, je conjecture qu'il ne peut être guère honneste, d'autant que ce lieu est vingt-trois heures trois quarts et demy du jour pour le moins, ord, sale, vilain et puant.

Créophile. — « Vous dites vray, mais ce qui plus me fâche c'est qu'elles tiennent cet honneur quoique breneux, si cher, qu'un galant homme, un gentil homme de ma qualité, un homme de bien et d'honneur, sera déshonoré s'il fait semblant d'approcher le leur. Si un homme de qualité leur demande ce point d'honneur, elles feront les mauvaises, crieront, tempesteront comme des forcenées ; vous diriez à les ouyr parler, que leur honneur consistant à leur consistoire est tout sacré. Si un homme de respect y met seulement le bout du doigt, il le profaneroit. Et cependant, Madamoiselle la mauvaise s'adoucira, remettra, et résignera purement, simplement, libéralement et courtoisement son honneur au pouvoir de quelque gros guillebaud. Un faquin, un porcher, pourveu qu'il porte un bon manche à sa cognée, sera le bien venu, et adieu le précieux honneur des femmes. »

CHAPITRE XI.

Comment Panurge entrant au royaume d'Enfer rencontre Ermovade, truchement d'enfer, son entrée en la ville Orgueilleuse, ce qu'il vit au quartier de Vaine gloire, en celui d'Hypochrisie et ailleurs, racontant quelles sortes de peines y souffrent les âmes damnées.

CHAPITRE XII.

Panurge sortant de la ville Orgueilleuse, entre en celle d'Avarice, et visitant rue après rue, raconte les divers supplices, peines et tourmens que souffrent les âmes des avaricieux, qui à la fin, peuplent cette ville.

«.... Pluton est plus riche luy seul que tous les autres dieux ; par la tête d'un chou ! si l'on m'en vouloit croire, je le mettrois en cage et là comme un autre Bajazet, je luy ferois chanter le Rossignol sauvage ».

De nombreux auteurs ont prétendu que Tamerlan ayant fait Bajazet prisonnier, l'avait fait enfermer dans une cage de fer, mais M. von Hammer, dans son *Histoire de l'Empire Ottoman*, a fort bien établi que cette assertion était dénuée de fondement, et que Bajazet n'eut d'autre prison qu'une tente.

CHAPITRE XIII.

Panurge sortant de la ville d'Avarice entre en celle de Luxure et raconte tout ce qu'il a vu en la rue de Fornication et celle de Paillardise, avec le nom de plusieurs personnages qu'il y recogneut, le tout plein de merveilles.

« ... Passons entre la rue de Paillardise, et vous verrez merveilles, regardez partout, et vous verrez, ouy même jusques à ceux qui de volonté, non de fait, ont paillardé, mais ont eu des pollutions volontaires, qui ont cherché avec trop d'affection ce plaisir et qui n'ont épargné tout leur bien pour avoir ce contentement. Aussi y verrez-vous ceux qui ont été sodomites comme Bèze, brutaux comme Dauphin, inceste comme plusieurs autres que vous en verrez. Je fus curieux de voir tout, parquoy entrant en cette rue, et mettant le nez par tous les logis, je les vis tous garnis de feu, en charbons ardents sur lesquels ces âmes paillardes paillardoient, se vautrans là-dessus, mais non pas sans souffrir de grands tourmens. Parmy tous

et ce entre les sodomites, je recogneus Bèze, lequel étoit couché sur son ventre, et sa Candide couchée à l'envers, en telle sorte, qu'il tenoit le bout du nez, à son *comment a nom* ».

Comment a nom, cette expression n'est pas rare dans les vieilles facéties. Le *Nouveau Panurge* revient à plusieurs reprises sur ses attaques contre les mœurs de Théodore de Bèze, et, dans ses autres écrits, Reboul dirige de nouvelles invectives contre le compagnon de Calvin. On lit dans les actes du *Synode de la Sainte réformation,* page 158 :

« Qui ne sçait l'histoire du ravissement de la belle Candide, mademoiselle sa feu femme, Candide, tant chantée, tant louée par luy que la gloire de la Lesbia de Catulle en a demeuré moult obscurcie ? Aussi m'asseuré-je que ceste payenne, en trouvant ceste ruffienne là-bas, elle l'aura bien espoussettée pour cest affront reçeu. Il y auroit bien du passe temps à vous desduire icy de fil en esguille le commencement, la suite et la fin de ces belles amours et comment elles furent traversées par la naissance d'une nouvelle flamme, non de celle de ce petit bastard de Chipre, mais bien des plus chauldes et cuisantes qui bruslèrent jamais dans Sodome et Gomorre, la douceur de laquelle lui plaisait tant, qu'il l'a bien voulu chanter publiquement pour rendre le monde tesmoing tant de ses sodomitiques abominations que de ses autres impudicités. Il m'a donné l'épigramme qu'il en fit alors et craignant que vous n'ayiez plus aucun exemplaire de ses *Juvenilia*, au premier jour il les fera réimprimer, revues et augmentées de nouveau par la diligence des Ministres de Genève, avec les tableaux et figures de ses amours tant de l'un que de l'autre sexe, et les por-

traits à nud, c'est-à-dire, au naïf de la Candide et d'Audebert, le ganimède dont voici l'épigramme... »

— Ici, treize vers latins ; et, un peu plus loin :

« Je retourne à mes moutons ou plutôt à mon vieux bouc... La Candide réformée ayant le nez tourné à la friandise, la bouche grande et la langue effilée, tout ce qui se peut et au reste qui n'avoit garde de péter, car elle estoit bien fendue si jamais ministresse le fut.... cette ruffienne menoit souvent Monsieur de Bèze par la barbe comme un vray bouc, et en italien à ce que l'on dit : *Becco cornuto* ».

Le fait est que l'édition originale des *Poemata* de de Bèze, Paris, C. Badius, 1548, renferme des pièces libres qui n'ont point été reproduites dans l'édition d'Henri Estienne, 1569, ni dans les éditions suivantes, mais qui se trouvent dans deux petites éditions subreptices, l'une intitulée : *Poemata Juvenilia*, in-16, sans indication de lieu ni de date, l'autre avec la rubrique de Lyon, sans date.

CHAPITRE XIV.

Panurge voulant partir de ce quartier est adverty par son truchement, de voir la posture de Luther et Calvin qui sont là enfermés en une chambre. Par le moyen de son rameau doré, il luy fut permis d'y entrer ; il raconte les merveilles qu'il y a vues, et plusieurs interrogats qu'il fit à ces personnages avec leurs réponses.

CHAPITRE XV.

Panurge entrant en la quatrième ville d'Enfer, dite Envie, raconte les estranges merveilles qu'il y a

veües, avec la diversité des peines et supplices qu'endurent les âmes envieuses, ensemble les noms de quelques personnages qu'il y recogneut.

CHAPITRE XVI.

Taumaste commence ce chapitre, et soutient avec Epistémon que la pluspart des Ministres sont l'escume des couvents. — Créophile et Panurge expliquent le mot abus des abusés; après, il continue son histoire et raconte les merveilles qu'il a veües en la ville d'Ire, avec le nom de plusieurs personnages qu'il y recogneut.

CHAPITRE XVII.

Panurge entrant en la ville de Gourmandise, qui est la sixiesme aux Enfers, raconte les merveilles qu'il y a veües. Et surtout une table quarrée sur le bord du Cocyte, qui est une place qu'on réserve là-bas pour un Ministre qui presche encore ça haut, avec l'explication du Chimère sur icelle table dépeint, et plusieurs autres énigmes.

CHAPITRE XVIII.

Panurge, entrant en la septième ville dite Paresse, raconte les merveilles qu'il y vit et comme il se garantissoit là et partout du pouvoir des diables, les noms des quelques personnages qu'il recogneut, en cette ville ; le discours qu'il eut avec un d'iceux. Et sur la fin, une longue exclamation des malheurs de l'hérésie, non moins belle que docte.

CHAPITRE XIX.

Panurge entrant en la vallée de Misère, raconte une infinité de merveilles qu'il y vit ; ensemble les diverses explications des lieux, noms, figures, lettres, hyéroglifiques, que lui et ses camarades en donnent.

CHAPITRE XX.

Panurge raconte comme après qu'il fut sorti de la vallée de Misère, Erminevade le guida en la maison royale de Pluton. Comme il offrit son rameau doré à Proserpine, et quelques discours qu'ils eurent ensemble.

CHAPITRE XXI.

Panurge étant arrivé en la ville des Universités, est conduit par Erminevade à la grande salle du Palais, où se tenoit pour lors un grand colloque de Réformés. Ce qu'il y vit, et les nouvelles qu'il y apprint ; après il visita les escholles prétendues, contenues en trois classes, avec un épitome de la doctrine qu'on y apprend.

CHAPITRE XXII.

Panurge entrant en la salle des chronologies raconte les merveilles qu'il y vit, la façon du livre qu'il tira du cartophilace, la composition de l'hérésie, et le remède à ceux qui en sont envenimés ; qui fut le premier hérétique du monde, et comme de lui sont sortis les autres hérésiarques.

CHAPITRE XXIII.

L'Epitome des chronologies infernales et les noms des sectateurs hérétiques, où à la fin est prouvé que Calvin, la lettre l, et v ôtés, qui en chiffres font 55, *est le cinquante-cinquiesme Caïn.*

Le *Nouveau Panurge* donne une nomenclature des diverses hérésies. Les amateurs qui voudraient avoir des renseignements sur ces divers dogmes, n'ont qu'à consulter le *Dictionnaire des hérésies* de Pluquet et l'*Histoire* (en allemand) des hérésies, par Walch, 6 vol. in-8°. La longue nomenclature que donne le *Nouveau Panurge* dans son chapitre XXIII, rappelle évidemment le *Blazon des hérétiques* de Pierre Gringore, écrit devenu tellement rare qu'on ne connaît qu'un seul exemplaire de l'édition originale (sans date, in-4° goth. de 14 ff.), mais dont il a été fait à Chartres, en 1832, une réimpression tirée à 66 exemplaires, et qui est comprise dans la nouvelle édition de Gringore donnée par MM. d'Héricault et de Montaiglon, I, 289. — Le *Nouveau Panurge* suit exactement l'énumération que donne le vieux poëte; la prose de l'un est calquée sur les vers de l'autre. — Nous ajouterons encore :

1° Que sur Cerinthus, hérésiarque célèbre contemporain de Saint-Jean, on peut consulter un article de M. Isambert, dans la Nouvelle biographie générale publiée par la maison Didot, tome IX, p. 411.

2° Les *Adamites*. Cette secte reparut au moyen-âge et elle a conservé quelque temps des partisans en Bohême, en Hollande, en Angleterre. On sait que le costume de ces hérétiques dans leurs assemblées

religieuses était de n'en avoir aucun. C'est ainsi que les représente une belle gravure de Bernard Picart dans les *Cérémonies religieuses* (Amsterdam, 1732, 11 vol. in-folio). Il a existé des *Adamites* dans le canton de Berne, selon les *Nouvelles annales des Voyages*, t. XX; et nous trouvons au catalogue du Musée britannique un écrit intitulé : *A nest of serpents discovered, or a knot of old heretics called the Adamists*. Gringore, dans son *Blazon des hérétiques* que nous avons déjà cité, s'est bien gardé d'oublier les *Adamites*.

Car villains cas furent en eulx congnus ;
Parmi les champs et les villes, tout nudz,
Pour leur plaisir et voulonté, alloient
Publicquement, et là luxurioient.

3° Béranger, natif de Tours, archidiacre d'Angers. Il nia la transsubstantiation et combattit le mariage légitime et le baptême des enfants. Mort en 1066, à l'âge de quatre-vingt-dix ans. Ses opinions sur l'eucharistie soulevèrent autour de lui une véritable tempête. Ses sectateurs paraissent avoir été très-peu nombreux, et il n'ont pas tardé à disparaître. Béranger tiendra une certaine place dans l'histoire de l'esprit humain, moins par ses propres écrits qui sont lourds, secs, dénués de toute vie philosophique, que par l'agitation qu'ils ont suscitée. Voir les ouvrages de M. Rousselot et Haureau sur l'histoire de la philosophie au moyen âge, l'article de M. Frédéric Morin dans la *Nouv. biographie générale*, t. V, col. 466.

4° Jean Wiclef ou Wikliffe, mort en 1384. Voici l'indication de quelques ouvrages le concernant et peu répandus en France : *Wiclif's life and sufferings*, by

Lewis, *with a collection of papers and records relating to his life*, Oxford, 1820, in-8° ; —*John de Wycliffe, a monography*, by Robert Vaughan, London, 1853, in-8° ; —Wicliffe et ses rapports avec la réforme, par V. Jaeger (en allemand), Halle, 1855, in-8°.

CHAPITRE XXIV.

Panurge raconte ce qu'il a vu dans le Tartare. Après, Créophile et Panurge recherchent les moyens d'étouffer la religion prétendue.

CHAPITRE XXV.

Panurge raconte comme il arriva aux Champs Elysées, les choses les plus mémorables qu'il y vit, avec le nom de plusieurs grands personnages qui lui furent montrés et nommés par son truchement Erminevade, avec les discours qu'eurent ensemble Monsieur Bonnet et Madamoyselle Béguin.

« ... *Si les cocus vous preschent, gardez-vous*
Que les cornes au front ne vous sortent à tous.
S'il ne voit sa Margot assise dans le temple,
Le presche sera court ; et pourquoy ? il luy semble
Que Chamier est partout, et ceux qu'il ne voit pas
A la dévotion, lui causent ce trépas.
Défroqué, croy Bonnet, crains-tu le cocuage ?
Porte à ton doigt l'anneau de Carvel... »

Tout le monde connaît le conte de la Fontaine qui a mis en œuvre un récit de Rabelais, relatif au grand lapidaire du roi de Mellingue. Maître François emprunta cette donnée aux Italiens. Pogge en fait le sujet d'une narration où il met en scène son ennemi Philelphe (contes, édit. de 1712, p. 160, et tom. II,

p. 135 de l'édit. de F. Noël, 1798). L'Arioste, satire 5, traite le même sujet avec quelques variantes; chez lui c'est un peintre qui se plaisait à représenter Satan sans cornes, sans griffes, beau comme un ange. Le diable, par reconnaissance lui enseigne, pendant son sommeil, la précaution de l'anneau. Pareil conte se trouve aussi dans les *Cent nouvelles nouvelles*, dans les *Novelle* de Malespini, dans les *Epigrammi e novellete* de F. Pananti (*Italia*, 1802, p. 112). En anglais, il forme le 18e des *Hundred merry tales, or Shakespeare's jest book* (Londres, 1831, in-12, et Prior l'a mis en vers.

Enfin, le volume de Reboul finit par quelques capucinades et par ce merveilleux *Quatrain à la louange de Panurge :*

On n'entend de la voix qu'une douce harmonie,
Panurge, le mignon du Lygien troupeau.
Ce titre aussi t'est deu, car du besson coupeau,
Tu bus avec les flots, le parler d'Uranie.

L'Amour divisé, *discours académique, où il est prouvé qu'on peut aimer plusieurs personnes en même temps, également et parfaitement;* dédié aux dames, par le sieur Dalibray. Paris, Langelier, 1661, in-8o, avec privilége du roy.

Cet ouvrage, qui est une traduction, ou pour mieux dire, une imitation de la *Difesa del doppio amore di Celia, fatta in discorsi accademici,* de Guidubaldo di Bonarelli, a obtenu un certain succès. En

outre de l'édition de 1661, une première avait déjà paru en 1653; elle est petit in-8° et un exemplaire en est conservé à la bibliothèque de l'Arsenal, à Paris. Il y en a peut-être eu d'autres, mais toutes sont également rarissimes aujourd'hui. — Le comte Bonarelli, diplomate italien, mort en 1608, était comme on sait, un poëte distingué. On lui doit la *Philis de Scyre* (dont la plus jolie édition est celle d'Elzévier, 1678, in-24, figures de Le Clerc), poëme qui fut comparé au *Pastor fido* et à l'*Aminte*. On reprocha à l'auteur d'avoir donné à Célie, un des personnages de sa pièce, un amour également vif pour deux bergers à la fois; il voulut se justifier par un traité fait exprès. Sa thèse fut reprise et même agrandie par M. Ch. Vion Dalibray, bon poëte parisien. Dalibray avait d'abord pris le parti des armes, mais il trouva bientôt que c'était un métier de dupe. Il quitta ce métier, et, comme il avait quelque fortune, il passa tout le reste de sa vie à courtiser Momus, Comus, Bacchus et surtout Vénus. Le cabaret fut son Parnasse, et ses poésies, qui ne sont pas sans mérite, obtinrent beaucoup de succès. Il publia d'abord, en 1615, un petit roman traduit de l'espagnol et intitulé : *Histoire comique, ou les Aventures de Fortunatus* (v. *Dict. des anonymes*). Il paraît que ce livre eut du succès, car il en fut fait de nouvelles éditions à Rouen, etc., et il a été réimprimé dans la *Bibliothèque bleue*. Il donna ensuite, en 1632, une traduction de l'espagnol des *Lettres d'Antonio de Perez*; puis, en 1647, un petit recueil intitulé : *La Musette de S. D.*, Paris, Toussaint Quinet, in-8° ; il donna plusieurs pièces de théâtre; enfin, deux ans avant sa mort, il publia une nouvelle édition, plus complète cette fois, des

Œuvres poétiques du sieur Dalibray. Paris, Jean Guignard, 1653, in-8°. — Voici comme il se peint dans son cinquième sonnet :

Je ne vais point aux coups exposer ma bedaine,
Moi qui ne suis connu ni d'Armand ni du roi;
Je veux savoir combien un poltron comme moi
Peut vivre, n'étant pas soldat ni capitaine.
La gloire des combats n'est pas ce qui me touche,
Je veux mourir entier et sans gloire et sans nom;
Et, crois-moi, cher Lindor, si je meurs par la bouche,
Que ce ne sera pas par celle du canon.

Ce volume des Œuvres poétiques du S. Dalibray est divisé en six parties : vers bachiques, satiriques, héroïques, amoureux, moraux et chrétiens. Les vers satiriques forment la meilleure partie du volume ; parmi ces épigrammes, il s'en trouve de fort piquantes, notamment 73 spécialement dirigées contre Gomor, ou pour mieux, dire Montmaur, professeur de langue grecque et célèbre parasite. La *Métamorphose de Gomor en marmite*, pièce de 200 vers, est une facétie amusante et bien écrite. Voici un autre échantillon du style poétique de Dalibray :

SUR SON PETIT CABINET DE TRAVAIL.

Gros et rond dans mon cabinet,
Comme un ver à soie en sa coque,
Je te fabrique ce sonnet,
Qui de nos vanités se moque.
A quoi servent ces vastes lieux
Où l'un l'autre on se perd de vue?
Ne saurions-nous apprendre mieux
A mesurer notre étendue?
Dedans ce trou qui me comprend,
Je suis plus heureux et plus grand
Que si j'occupois un empire.

J'atteins de l'un à l'autre bout,
Et, s'il m'est permis de le dire,
J'y suis un Dieu qui remplit tout.

Pour en revenir à notre volume de l'*Amour divisé*, après la dédicace *Aux dames,* vient une *Lettre* adressée à *trois dames*. Dalibray s'exprime ainsi :

« Mesdames, vous trouviez hyer estrange, que je me disse et que je voulusse parestre également serviteur de vous trois ; vous jugiez que d'en user de la sorte, c'estoit estre dissimulé, et n'en aimer proprement pas une, que d'en aimer tant à la fois. Je vous aime, Mesdames, parce que vous estes aimables, et vous aime toutes trois, parce que vous estes toutes trois aimables. Que devois-je donc faire en cette rencontre ? n'en aimer qu'une où il y en avoit trois ? ou n'aymer rien, où il y avoit tant à aimer ? Je ne sçay, mais je vous aimay et vous aime encore toutes trois. Mon amour suivit ma connoissance ; vous me parustes toutes trois si belles, que je ne pus faire de choix : et quand j'en aurois peu faire, il y avoit trop à perdre. Il me souvint du jugement de Pâris, et combien il est dangereux de faire élection entre des personnes de vostre merite. C'est pourquoy je ne donnay l'avantage à pas une. La majesté de l'une me surprit, la fierté de l'autre me vainquit, et la douceur de la troisiesme me gagna. Toutes trois vous estiez divines, quoy que chacune eust sa grace particuliere. Vous pouviez représenter les trois grâces, sinon qu'on auroit de la peine à souffrir que pas une de vous eust tourné le dos et se fust cachée. Mais encore, Mesdames, pourquoy pensez-vous qu'on ait feint qu'il y eust trois grâces ? pourquoy croyez-vous qu'on ait inventé cette dispute de

la beauté en trois Déesses? Pardonnez-moy si je dy que c'est pour nous apprendre, que la beauté est divisée, et ne se rencontre pas toute entière en une seule personne. Nous devons donc l'aimer comme elle se trouve, et puisqu'elle se trouve divisée en plusieurs subjets en mesme temps, nous devons l'aimer en mesme temps, en plusieurs subjets. L'Amour est un Dieu qui nous force par tout à l'adorer : la beauté qui le fait naistre, doit aussi estre suivie en tous lieux, et sur tous les visages. En effet, quelle apparence d'aimer une Dame plustost que l'autre, à cause qu'elle aura esté veüe la première? N'est-ce pas soubsmettre l'amour à la fortune, et d'une action naturelle et judicieuse, comme il faut que soit celle d'aimer, en faire une action entierement casuelle et qui ne dépende que du hazard? Quand l'œil a receu une couleur, rejette-t'il pour cela les autres? S'il le fait, on dit qu'il est malade : et tout de mesme de l'estomach, lorsqu'il ne souffre qu'une sorte de viande. On croit cette mère là dénaturée, qui n'aime qu'un enfant, quand elle en a plusieurs. L'Amant n'est-il pas déraisonnable, qui se restraint à l'amour d'une seule beauté, lorsqu'il en a plus d'une devant soy? Il peut, il doit les aimer toutes, et d'une amour aussi parfaite, qu'une bonne mère aime ses enfans : car l'affection que porte la mère à ses enfans, est une espèce d'amour, et quand ce ne seroit qu'amitié, tousjours est-ce une amitié excessive, et qui tient de l'amour, comme la grande amour tient tousjours de l'amitié. Et c'est ce qui rend cette multiplicité d'amours plus facile. Car d'une amour deshoneste, on ne sçauroit pas seulement bien aimer une personne; mais d'une amour telle qu'est celle que j'ay

pour vous, Mesdames, on en peut aimer plus de mille à la fois. L'amour n'a esté donnée à l'âme que pour revoler au Ciel; mais est-ce assez d'une aisle ou de quelques plumes pour s'élever si haut ? Les beaux visages sont comme autant de lumières qui nous éclairent dans les ténèbres de cette vie ; mais durant la nuit, ne sommes-nous pas éclairez de plus d'un astre ? Malheureux donc qui s'attache à un seul objet, comme s'il manquoit de moyens et de lumière pour aller plus avant ! Il est resveur et mélancholique, parce qu'il demeure dans une nuit espaisse et dans une perpétuelle solitude : pour luy, la nature est stérile, et le monde, n'est qu'un désert. Il est troublé d'inquiétudes, il est rongé de désirs, parce qu'il ne voit qu'une beauté, et qu'il vit dans la privation de toutes les autres.

« Mais celuy qui en aime plusieurs, est tousjours content, et tousjours dans la vraye voye ; il acquiert sans cesse, et quelque part qu'il aille, il trouve de nouveaux subjets de félicité. A vostre avis, Mesdames, pourquoy peint-on l'amour comme un enfant ? n'est-ce point parce qu'il s'arreste et s'attache à tout ce qu'il rencontre de beau ? C'est un feu qui se prend tousjours à la plus prochaine matière, pourveu qu'elle luy soit propre. Mais encore que ce feu s'estende, il ne s'affoiblit pas pour cela, au contraire il en augmente sa force et sa vivacité.

« Quant à moy, je suivray les mouvemens que vos beautez et la raison m'inspirent : Je vous aimeray toutes trois ensemble, et (permettez-moy de le dire) si j'en trouvois cent autres aimables comme vous, j'en aimerois cent autres comme vous.

« Que ne peuvent mes yeux s'estendre autant que

mon cœur ! j'aimerois en mesme temps toutes les beautez qui sont au monde. Je regrette toutes celles que je ne connois point, ainsi qu'un bien qui m'est osté, et il me semble que je leur oste moy-mesme quelque chose, en ne leur erndant pas l'hommage qui leur est deu. Non seulement je regrette les beautez de mon temps, que je ne voy pas, mais (ce qui vous semblera plus incroyable) de n'avoir peu ny voir ny aimer tant de beautez du temps passé, et je regrette encore toutes celles qui sont à venir, et que je ne m'attends pas, ny de voir, ny d'aimer jamais.

Je vous envoye trois sonnets sur le subjet de cette lettre, dont le premier est pour une Dame, que vous verrez qui n'estoit pas si scrupuleuse que vous, et suis, Mesdames,

Vostre très-humble et très-fidelle serviteur,

DALIBRAY. »

Voici, pour échantillon, l'un de ces sonnets :

« *Si j'ay plusieurs amours, je n'en suis point blasmable,*
Je n'ayme pour le moins que la seule beauté.
Que Phylis la première ait mon cœur arresté,
Haïray-je Cloris, si Cloris est aimable ?
J'admire en celle-là, sa blancheur adorable,
Et je la nomme un jour tout brillant de clarté ;
De celle-cy me plaist la douce obscurité,
Comme une belle nuit aux plaisirs plus sortable.
Ainsi mon jugement ne peut faire de choix,
Ou plustost il en fait mille et mille à la fois ;
Je donne à mille et mille, et ma voix, et mon âme.
Qu'on ne m'accuse point non plus, d'estre un Hylas,
Sans rien perdre j'acquiers tousjours nouvelle flamme,
Et mon amour s'estend, mais il ne s'esteint pas. »

Ici vient un *Avant-propos*. Dalibray y examine ce que c'est que l'amour, et il trouve que ce n'est qu'une folie.

«... Avicenne, et avec luy tous les autres médecins Arabes, appellent l'amour d'un nom qui veut dire fureur ; le mettent entre les espèces de folie, et ordonnent qu'on traite ceux qui en sont frappez, justement comme on fait les autres fous.

« Je ne sçay si c'est Crysippe ou quelque autre philosophe qui a descrit si sagement cette folie, quand il a dit que l'amant est si fort ennemy de la raison, qu'il ne veut ny rien recevoir, ny rien ouyr qui en ait la moindre apparence. Il fuit, adjouste-t-il, ses persuasions et ses remonstrances, comme importunes, et se mocque d'elles, comme d'une pure ignorance en matière d'amour. Tant plus on le presse, et tant plus il résiste et se renforce ; plus on le chastie, plus il se cabre et devient incorrigible. Et qui pis est (dit encore ce prudent philosophe), non seulement l'amant est sans raison, mais il souhaite et fait en sorte que la personne aimée en soit dépourveüe. Certainement la personne aimée a une grande obligation à l'amant (mais dont il n'a garde de se vanter) puisqu'il ne désire autre chose, que de raisonnable qu'elle estoit, la mettre au rang des bestes. Adjoustez donc foy désormais, Mesdames, et vous laissez toucher à ces douces paroles qu'il vous dit, pour introduire chez vous son amour et sa fureur : il mérite bien qu'on l'en remercie ; il vous donne son cœur, pour vous oster l'esprit ; ce qui ne vous sert de rien, pour une chose sans laquelle nous n'estes rien, échange trop désavantageux véritablement, et trop infortuné ».

Dalibray examine ensuite les diverses théories que l'on peut bâtir sur l'amour : c'est la satisfaction d'un besoin, d'une curiosité, d'une habitude éro-

tique. Le besoin et la curiosité se satisfont facilement, mais une longue hantise exclusive engendre la fatigue, puis le dégoût, le mépris, et enfin la haine entre les vieux amants. La jalousie est occasionnée par l'appropriation d'un objet; et si, pour l'éviter, on engraisse l'amour de trop d'aise et de commodité, il devient fade et ennuyeux. Sans la jalousie, appropriation de l'objet aimé, l'amour ne peut durer longtemps, ou du moins, il devient sage et raisonnable en s'étendant en général, sur le sexe aimé; et c'est là, en effet, le meilleur parti à prendre.

Dalibray cite comme autorités, à l'appui de ses opinions tous les grands hommes depuis Homère, Pythagore, Platon, Aristote, Averroës, Plotin, Virgile, Ovide, Lucrèce, Senèque, Cicéron, etc., jusqu'à Saint-Thomas, Saint-Denis, Saint-Augustin, Jean Scot, Suarès, Le Tasse, Pétrarque, etc., etc. Il cite même Jésus-Christ, et voici le passage :

« Cette correspondance en amour est une loy, dis-je, si juste et si belle, que si il ne m'estoit mal séant de franchir mes bornes, maintenant que je parle de l'amour profane ; j'oserois dire que Dieu mesme, le souverain législateur, ne dédaigne pas de s'y soubmettre. J'aime, dit-il, ceux qui m'aiment ; et ailleurs : si quelqu'un m'aime, il sera aimé de moy. »

Voici maintenant comment Dalibray traduit Bonarelli dans sa *Difesa del doppio amore di Clelia* :

«... C'estoit justement en cet estat que languissoit cette bergère amoureuse, laquelle, non point à dessein, mais avec la plus grande résistance qu'elle peust faire, se trouva tout à la fois par la force du ciel, des astres, ou de quelque autre cause d'amour, ardemment esprise de deux bergers. Hé! que pouvoit-elle

faire en une si violente rencontre, sinon les aimer tous deux ? Elle les aimoit donc l'un et l'autre, non point pour leur donner du tourment et de la jalousie, car la pauvre fille n'avoit ny assez d'artifice, ny assez de malice pour cela ; mais parce que la tendresse et la pitié de son cœur ne pouvoit pas souffrir de ne pas aimer l'un d'eux. Elle le dit elle-mesme à celle qui le luy conseille :

> « *Que je n'en aime qu'un ? c'est discours superflu :*
> *Et qui sera celuy que je n'aimeray plus ?*

« Et parce qu'elle sçavoit qu'elle n'en pouvoit aimer qu'un, sans déplaire à l'autre, c'est ce qui l'affligeoit. De sorte que la perfection qui manquoit à son amour, à ne pas quitter l'amour de l'un, pour ne pas offenser l'autre, estoit suppleée par la douleur qu'elle avoit d'estre obligée de déplaire à l'un et à l'autre ; et cette douleur estoit si forte, que pour s'en délivrer, elle vouloit avoir recours à la mort. Certes, si toutes les Dames qui aiment plus d'un serviteur, estoient capables de ces ressentimens, on ne blâmeroit pas tant leur fragilité ; mais sans doute, elles se garderont bien de vouloir mourir pour cela, craignant de ne pas trouver les larmes de leurs amants aussi prestes à leur secours, que rencontra cette bergère, les pleurs de ses deux bergers.

« Aristote, voulant prouver qu'on ne peut avoir plusieurs amis, dit : La parfaite amitié, dit-il, est semblable à l'amour, parce que l'une et l'autre emportent avec soy une mesme surabondance et un mesme excez d'affection. Mais la surabondance, adjouste-t-il, ne peut estre qu'au regard d'une seule chose, donc, on ne sçauroit avoir que peu de parfaits

amis. Ailleurs il dit que les puissances de l'âme sont naturellement foibles et débiles, si bien que, de même que l'œil ne peut pas long-temps tenir son regard attaché, sans que la veüe ne s'affoiblisse, de mesme, dit il, l'amour ne sçauroit se respandre sur plusieurs objets sans s'évanouyr.

« Ainsi de ces deux propositions d'Aristote, l'une de l'excez de l'amour, et l'autre du défaut et de la foiblesse de l'âme, nous pourrions désormais fort bien conclure, qu'on ne peut aimer parfaitement plus d'une personne. Mais je ne pense pas que de ces propositions d'Aristote, on doive tirer de plus grandes conséquences qu'il n'en tire luy-mesme ; car de là il conclud seulement, qu'on ne peut pas avoir quantité d'amis, et ailleurs, qu'on ne doit en avoir ni trop, ni trop peu ; mais, il ne conclud nulle part qu'on n'en puisse pas avoir plus d'un.

« Je confesse donc que l'excès est au regard d'une seule chose, je confesse que la puissance de l'âme est foible, et je confesse encore qu'il est plus aisé et moins laborieux d'aimer parfaitement une seule personne que plusieurs : mais si, ny par l'excès d'affection, ny par la débilité de la puissance, nous ne sommes pas empeschez d'aimer parfaitement, et plus d'un amy et plus d'un enfant ; sans doute que ny l'excès d'amour qu'Aristote dit estre semblable à celuy de l'amitié, ny la foiblesse de la faculté avec laquelle nous aimons nos maistresses, qui est celle-là mesme dont nous aimons nos amis et nos enfans, n'empescheront pas que nous ne puissions aimer parfaitement plus d'une maistresse.

« Voilà les principales raisons qu'on peut apporter contre la perfection de la multiplicité d'amour, à ce

que je sçache : toutes les autres se peuvent réduire là. De sorte qu'y ayant satisfait (comme je suis bien aise de me le persuader, je n'ay plus à craindre d'ailleurs, que l'amour qu'on a pour plusieurs personnes, ne puisse estre parfait et en un souverain degré. Il est vray qu'ayant eu à combattre contre une opinion qui a tout le monde pour soy, je n'ay pas eu peu d'affaire. Il a fallu pour cela remuer de plus grandes machines que je n'eusse voulu.

« Il resteroit encore à dire, que cette multiplicité d'amours, dont j'ay parlé ne sçauroit nuire, mais peut plustost beaucoup servir à tous les amants. Car, ou ils sont fidelles, et n'ont qu'une amour, ou infidelles, et se trouvent par mal-heur enveloppez en plusieurs amours.

« Les infidelles ont icy de quoy se consoler d'autant que si d'aimer plus d'une personne en mesme temps avec ardeur, c'est une chose vray-semblable ; donc leur amour et leur infortune, n'est pas un monstre de nature ; ce n'est qu'une faute humaine, et un mal-heur accoustumé.

« Et pour ceux qui sont fidelles, ils ont subjet de se glorifier ; car si d'aimer plusieurs personnes en mesme temps avec chaleur, ce n'est pas une chose impossible ; n'en aimer donc qu'une, c'est une vertu de la volonté, et non point une nécessité de la nature : C'est pourquoy l'action mérite d'autant plus d'estre louée, qu'elle est moins forcée.

« Ainsi vous voyez (pourrois-je dire) que ce discours sert à toute sorte d'amants, il diminue la faute des infidelles, et accroist le mérite de ceux qui sont fidelles.

« Mais après que tout est dit, ce discours peut de

vray servir aux amants, mais non à l'amour, car il les en doit délivrer à leur grand profit.

« Enfin, quoy qu'il en soit, en tout ce que j'ay dit jusques icy, je n'ay pas tant voulu soustenir mes fautes, s'il y en a, que les amander s'il se peut. Et comme le médecin trouve bon que le malade luy monstre sa playe toute ulcerée et envenimée qu'elle est, puisque ce n'est pas pour l'offenser, mais à dessein seulement d'en estre guery ; aussi personne de vous, Messieurs, ne devra trouver estrange, que je luy aye découvert mes sentimens sur ce subjet, bien que peut-estre ils luy semblent désagréables et pleins d'erreur, puisque ce n'a esté ny pour troubler la clarté de vostre intelligence, ny pour corrompre la droiture de vostre jugement, mais seulement pour en recevoir quelque correction.

« Et quant à vous, Mesdames, quoy que vous n'ayiez pas besoin de conseil ny d'instruction pour ne pas aimer ; néantmoins, parce que tantost, lorsque j'ay traité de la correspondance en amour, il m'a semblé que quelques-unes s'en offensoient, jugeant peut-estre que cela choquoit l'empire absolu que vous prétendez sur nos cœurs, sans que rien vous oblige à une amour réciproque ; il ne seroit pas juste que, après que vous m'avez honoré de vostre presence, vous vous en allassiez mescontentes de moy. Vous me pardonnerez seulement si j'ay attendu jusques icy à vous satisfaire, estant bien aise, dans le fort du discours, de ne pas l'affoiblir par la rétractation que je vay faire. Que les amants aussi me pardonnent, si je ne suis pas assez heureux pour leur estre en tout ce discours aucunement favorable. Je pensois avoir fait quelque chose pour eux, monstrant

que la correspondance en amour estoit nécessaire, et j'en estois bien aise ; mais ce lieu est trop illustre, et cette compagnie trop célèbre, pour cacher icy la verité, qui doit éclater partout, et aux yeux de tout le monde. Il faut donc bien, Messieurs, avec vostre permission, que je me dédise.

« S'il y avoit quelque amant trop philosophe, qui fondé sur les raisons que nous avons alléguées d'Aristote et des autres, voulust exiger trop rigoureusement et trop importunément le tribut de la correspondance amoureuse, il est bien juste, Mesdames, que vous éludiez l'art par l'art, et que vous vous deffendiez de la philosophie par la philosophie mesme. Si quelqu'un donc se présente et vous dit : « Je vous aime, aimez moy donc. Je vous aime, et je sens que mon âme est doucement ravie vers vous par une violence cachée, qui ne peut estre que la force de quelque ressemblance qu'ont mise entre nous le ciel, l'astre, le génie, ou que sçay-je moy ? tous les philosophes en parlent ainsi. Mais comment se peut-il faire que cette ressemblance, qui me porte si fortement à vous aimer ne vous émeuve seulement pas ? Je vous aime, aimez moy donc. Je vous aime, et quelle que soit la raison de mon amour, l'amour est un bienfait, et un grand bienfait, donc la loy de gratitude, et la reconnoissance de ce bienfait demandent qu'on le récompense d'un autre bienfait, ou égal ou plus grand : or est-il qu'il n'y a rien qui soit égal à l'amour que l'amour? rendez-moy donc amour pour amour. Je vous aime, aimez moy donc. »

« Mais en réfutant ce discours téméraire mot pour mot, respondez-luy de la sorte : O le beau raisonnement ! vous m'aimez, et je ne vous aime point.

Vous vous sentez violenté; et je ne me sens pas touchée. Si vous estes forcé à m'aimer par mes mérites, je ne vous suis donc nullement obligée de vostre amour, puisque le bienfait qu'on fait par force n'oblige en rien. Et puis adjoustez à cela : Vous m'aimez, ou pour me faire du bien, ou pour vous en faire à vous mesme ; si c'est pour me faire du bien, cessez désormais de m'aimer, car on ne peut faire du bien à qui ne veut pas : Si c'est pour vous en faire à vous mesme, je ne vous en suis nullement redevable, car le bien que nous faisons pour l'amour de nous mesme, n'oblige point autruy. De là suivez : Mais quelle que soit vostre amour; ou vous en prétendez récompense, ou non; si vous n'en prétendez point, ne trouvez donc pas estrange, de ne point obtenir ce que vous ne pretendez pas ; si vous en prétendez, vous ne la méritez donc point, car ce n'est pas une action honneste de faire du bien pour en recevoir récompense. Enfin concluez ainsi : Quand il seroit vray que je vous dusse quelque récompense pour vostre amour ; ce n'est pas à dire pour cela que je vous doive mon amour pour le vostre, la chose n'est nullement égale. Vous m'aimez, ou parce que vous le voulez, ou parce qu'il vous semble que je le vaux bien ; et moy, je ne vous aime point, parce que, ny je ne le veux, ny il ne me semble que vous le valiez. Toutes sortes de choses ne doivent pas estre sacrifiées à Jupiter, et il n'est pas raisonnable de donner à chacun pour toutes sortes de bienfaits, une mesme récompense. C'est vostre Aristote mesme qui le dit, et luimesme se rit de la sottise et folie de celuy-là, qui n'ayant rien d'aimable, aime une dame fort aimable, et croit devoir en estre aimé, parce qu'il l'aime. »

« Et, pour dire le vray, Mesdames, vostre condition seroit trop fâcheuse, si toutes celles qui méritent d'estre aimées de chacun, estoient obligées de les aimer tous. La beauté de vostre visage seroit un trop pesant fardeau, pour ainsi dire à vostre cœur, si vostre cœur estoit obligé de chérir tous ceux que charme vostre visage. Non, non, si vous devez quelque reconnoissance à l'amour qu'on a pour vous, il suffira à l'un d'une parole, une parole, dis-je, non d'amour, mais de courtoisie ; à un autre, d'un regard, un regard, dis-je, non d'un amour parfait, mais d'une bienveillance légère. Il y aura tel amant peut-estre, à qui ce sera une assez digne et agréable récompense, afin qu'il abandonne plustost sa malheureuse entreprise, et qu'il n'en reçoive pas plus longtemps du déplaisir, de luy témoigner d'abord beaucoup de sévérité et de rigueur. »

La Récolte ou moisson que Satan a faite chez lui en 1748, *ou Critique sur l'état présent du concubinage, de l'adultère et d'autres vices qui sont présentement si communs sur la terre.* Traduit de l'angl. par James de La Cour. Le tout orné d'une histoire agréable et authentique des œuvres de Satan, tirée des mémoires de son intime ami et camarade Jack S.-N.-R., intéressé avec lui dans un très-grand nombre de ses aventures diaboliques. A Francfort sur le Mein, 1749, in-8°. — Nyon, n° 935.

Ce volume, qui est dû à un auteur inconnu, ainsi que le traducteur James de La Cour lui-même, qui

est probablement un pseudonyme, est mal écrit et un peu ennuyeux; mais comme il est rarissime et que plusieurs des passages qui y sont contenus sont assez curieux, nous croyons pouvoir en donner quelques extraits. Il commence ainsi, sans autre préface :

« *L'état présent de la fornication, de l'adultère, du concubinage et d'autres vices en Angleterre et ailleurs.*

« Lorsque quelqu'un qui ne connaît pas la ville, passe pendant la nuit dans les rues, il ne peut manquer d'être étonné d'où peut provenir ce grand nombre de courtisanes qui se présentent, pour un prix modique, afin d'obéir aux lois de la nature, et contenter l'infâme cupidité d'un prostitué dans son ivresse.

« D'où diable viennent toutes ces putains?

« C'est là la demande ordinaire dans Fleet-street et qui se trouve dans la bouche de chaque étranger, lorsque tous les soirs elles sortent pour se promener depuis White Chapelle, jusqu'à Charing Cross, en aussi grand nombre que les maquereaux après le tonnerre dans les temps chauds.

« Il est vrai que les galants de ce siècle ne sont pas si corpulents, ni si robustes que cet Empereur Romain, qui a ravi l'honneur de dix vierges Samaritaines. Il n'est pas encore moins vrai qu'ils détruisent un grand nombre de beautés, en se repaissant seulement de rejetons, et en badinant je n'ose dire comment avec elles.

« Quel spectacle déplorable, n'est-ce pas, de voir une si grande quantité de petites créatures entassées comme des monceaux, dormantes dans les rues publiques, pendant les plus rigoureuses saisons, et

parmi lesquelles il s'en trouve dont la tête pourrait à peine atteindre la ceinture des culottes d'un homme, qui sont déjà enceintes et devenues à charge aux paroisses dont les chefs charitables leur donnent un asile ?

« J'ai souvent pensé que si on abolissait ces sales refuges de lubricité hors des portes d'une grande ville protestante, ce ne serait pas un ouvrage tout à fait indigne de notre manière de réformer ceux qui sont chargés du soin de faire nettoyer les impuretés des rues.

« Il est vrai que nous lisons souvent les hauts faits d'un certain chevalier, et les excursions et injustices des gardes de nuit, leur rencontre des dragons dans les boutiques à brandevin, les orages qu'ils font tomber sur les caves enchantées de nuit et leur manière de conduire les dames en captivité.

« On a raison de dire que la contrainte, bien loin de dissiper et d'éteindre les passions, ne fait que les exciter encore davantage, ainsi que nous le trouvons dans le cas de la plupart des hommes mariés, comme les renards de Samson, qui faisaient encore plus de mal qu'auparavant, seulement parce qu'on leur avait lié leurs queues. Le dernier colonel C... croyait que, lorsque nous trouvons une jolie fille dans les rues après neuf heures du soir, soit avec une robe volante, ou avec une ceinture, il était permis de l'enfermer dans un carrosse de louage, et de la conduire dans le premier bain, comme étant une marchandise publique à laquelle un chacun a droit ; mais je dois laisser juger aux savans jusqu'où nos lois maintiendraient les sentiments de ce gentilhomme.

« Si la ville est surchargée de filles de mauvaise vie, on doit entièrement l'attribuer au grand nombre

de servantes qui y viennent chercher condition de tous les coins de l'univers, et aux débauches qui se font avec elles dans presque toutes les grandes familles où elles sont entretenues.

« Les maîtres, les laquais, les apprentis, etc., tâchent toujours de les corrompre, et aujourd'hui il y a peu de ces jeunes créatures qui soient assez douées de vertu pour pouvoir résister à toutes leurs attaques.

« On m'a raconté que c'est la coutume dans le West d'Angleterre, lorsqu'une jeune fille prend congé de ses amies, et de ses parents pour aller à Londres y chercher fortune, que, tandis que quelques-uns d'entre eux lui souhaitent du bonheur et une bonne place, le charretier la lève pour la faire monter dans sa voiture et lui donne une grosse claque sur le derrière, en disant : Alerte, sordide garnement, un mois de gage ou un mois d'avis et de précaution pour aller au lit tous les matins avec votre maître.

«... Qu'y a-t-il de plus commun que de trouver les filles des moindres marchands, couchées nonchalamment sur un lit exposé à la chaleur du soleil, à dix heures du matin, en été ? Et quand on les avertit qu'il est temps de se lever, elles veulent être positivement sûres que leur thé est prêt devant leur lit. Alors, à peine daignent-elles commencer à frotter leurs yeux et leur postérieur et à mettre un jupon négligé, une robe de chambre, et des pantouffles, au moyen de quoi, avec l'addition d'un mouchoir sale, d'un livre de comédie et d'une tabatière, mes demoiselles sont équipées, pour approcher de la table sur laquelle est leur déjeuner. C'est ainsi que leurs parents insensés, qui les aiment jusqu'à la folie,

n'ayant quelquefois pas la valeur de cinquante pistoles à leur donner en mariage, ont la complaisance de leur laisser prendre des mauvaises habitudes. La moindre plainte d'une maladie imaginaire suffit pour exempter un enfant du travail ou de l'école, pendant des semaines entières. J'ai moi-même vu les filles de mon hôtesse courir quelquefois pendant toutes les matinées. Pourquoi, mes enfants, leur disais-je, n'allez-vous pas à l'école ? — Oh ! Monsieur, c'est que nous ne nous portons pas bien.

« L'impudence et la paresse gagnent bientôt de l'ascendant sur elles, d'où il arrive qu'une fille de quatorze ans, se croit aussi propre pour contenter l'impudicité d'un homme, et aussi mûre pour cueillir les fruits de cet infâme plaisir, qu'une femme de vingt-cinq ans, et alors nous avons devant nos yeux un étrange paradoxe, qui est de voir qu'une fille toute jeune, qui n'avait jamais pu apprendre à se servir d'une aiguille, devienne si surprenamment savante dans l'art de coudre avec les hommes.

«... J'ai souvent été surpris de voir combien peu d'hommes ou de femmes connaissent la vie, et qu'ils soient assez ignorants et imprudens, pour confier une jeune fille ou nièce dans de certaines voitures propres pour conduire dans des endroits de débauches, avec des jeunes rampans qui ne cherchent qu'à contenter leur lubricité, prêts et capables de leur ravir dans un instant toute la bonne éducation, qu'elles auraient pu acquérir dans leurs maisons paternelles et dans les écoles, et cela pour aller faire une promenade ennuyeuse de 10 à 12 milles à la campagne, lorsque chaque mouvement de ces voitures sur le chemin, produit non seulement une

espèce de titillation, mais dont la situation même fournit la plus favorable occasion à ces jeunes débauchés pour dérober à une jeune fille tout ce qu'elle doit avoir de plus cher au monde.

«... Quels effets épouvantables n'ont pas produit les billets de comédie, d'opéra, et des masquerades, surtout lorsqu'ils tombent entre les mains d'habiles ingénieurs. Pour ne pas faire mention des préparatifs ou essais qu'on fait pour danser, et des autres tours de gaîté, qui ne sont souvent pas des récréations aussi innocentes que bien des parents crédules se l'imaginent.

«... Lorsqu'on considère le nombre prodigieux de difficultés qu'une orpheline jeune et belle est obligée de surmonter dans ce siècle corrompu, on croirait volontiers, qu'elle est plutôt un objet de compassion que d'adoration, et au lieu de l'appeler divine, on lui donnerait le nom de misérable créature. Elle est non seulement obligée de se défendre contre les importunités des beaux frères aspirants, des oncles, des cousins, et des autres tuteurs qui sont chargés de sa conduite et de celle de ses biens, mais elle doit encore participer en commun avec le reste de son sexe, en écoutant les insinuations souvent réitérées des petits maîtres, et autres qui s'introduisent dans la plupart des familles, pour trahir les belles jeunes filles. De là vient la juste observation du docteur Anderson qui dit, « que de vingt vierges réputées « pour telles, à peine on en pourrait trouver sept, « qui apportent leur pucelage entre les draps du lit « nuptial. »

« Il est vrai qu'il y a des anciennes Dames, qui, sachant par expérience, combien il est dangereux

pour une jeune fille d'engendrer avant d'être mariée, veillent sur la conduite des leurs avec toute la diligence dont elles sont capables; parce que elles se revoyent en elles telles qu'elles étaient elles-mêmes à l'âge de quatorze ans. C'est pourquoi, elles ne les laissent jamais sortir pour aller en ville ni à l'église sans avoir un laquais pour les suivre. Il peut aussi arriver que Jean ou Pierre affectera d'abord l'air d'un bon innocent villageois, qui vient justement de se marier, cependant si on ne prenait pas un soin tout particulier de bien garder ladite Demoiselle aussi bien que le passage de ses eaux, il pourrait bien par hasard faire une brèche irréparable à l'honneur de cette jeune créature. C'est ce dont nous n'avons qu'un trop grand nombre d'exemples.

« ... C'est une maxime parmi nos maîtres débauchés, lorsqu'ils sont à la poursuite d'une jolie fille, d'examiner de près les endroits inférieurs de ses habillemens, etc. Une propreté plus qu'ordinaire sur leurs talons, jointe à une passion violente pour des jupons fins et propres, leur donnent une espérance probablement sûre de leur jeu, tandis qu'une fille ordinaire, avec une paire de bas et de souliers malpropres, est très souvent inflexible, et leur fait généralement perdre patience. De judicieuses matrones, Mlles D..., H..., etc., ont eu souvent compassion de l'état pitoyable d'un grand nombre de petites jeunes filles malpropres qui restaient à ne rien faire dans la place du marché, presque mourantes de faim, et moitié nues, et qu'une couple de corsets et une robe de chambre de soie de la seconde main, ou de la friperie pouvaient rendre utiles à leur patrie.

« ..... D'autres femmes, peu scrupuleuses sur le

point de l'honneur, et étant outre cela d'un tempérament amoureux, leur vertu est très-facile à succomber, et aussitôt qu'un homme a éloigné cette modestie timorée, ou apparente, naturelle aux jeunes femmes dans les premiers essais, il peut s'assurer de pouvoir entrer par leurs brèches ; car quelque soit la résistance qu'il pourrait rencontrer, elle ne ferait qu'augmenter son plaisir. Il est certain que les femmes, quelque résolues qu'elles soient à consentir, ne manquent que très-rarement de faire une apparence de résistance et aussi longtemps qu'elles peuvent la contrefaire. C'est là précisément ce que certaines femmes voudraient faire valoir dans le monde, et faire passer comme leur modestie naturelle. Pour ne pas parler du plaisir qu'une femme ressent en faisant semblant de se défendre et en affectant un air qui semble la justifier aux yeux d'un homme, c'est une espèce de sûreté pour son honneur et pour sa conscience, en ce que, selon elle, elle n'a jamais entièrement consenti ; mais qu'au contraire elle a été en quelque manière forcée.

« Voilà la principale raison, pour laquelle la plupart des femmes refusent de se soumettre à un traité, et qu'elles aiment tant à se laisser tourmenter. Hudibras a plaisamment placé l'honneur masculin dans les postérieurs, afin qu'il se trouve en sûreté contre les attaques de front; mais l'honneur des femmes, malgré la sûreté apparente de la situation, est semblable à la maison d'un débiteur, assise sur la frontière de deux comtés. Il est exposé à être attaqué des deux côtés, *a parte ante,* et *a parte post.*

« ..... Il se trouve souvent des pécheurs riches et généreux, qui dans l'hiver de leur concubinage, gar-

dent seulement une débauchée pour obliger de temps en temps un compagnon de bouteille. Une dame me montra ces jours passés un billet que son ami, ainsi qu'elle affectait de l'appeler, venait de tirer sur elle, et en ayant obtenu une copie, j'ai cru que je ne devais pas manquer d'obliger mes lecteurs bienveillants en la leur communiquant. La voici :

« Chère Molly,

« A vue, permettez au porteur de ce billet d'entrer immédiatement avec vous entre une paire de draps de lit de toile de Hollande ; et, aussi souvent qu'il le jugera à propos, permettez lui d'avoir l'entrée, la sortié et la rentrée dans votre chère personne, seulement pendant l'espace de vingt-quatre heures, et pas davantage, et placez cette note sur le compte de votre obligeant et confiant gardien,

« Edmund Aisé.

« De la Taverne des Armes du Roi, à 4 heures après midi.

« P. S. Faites tous vos exercices et évolutions aussi bien pour mon crédit et honneur, que pour les vôtres propres. »

« .... Nous avons eu l'autre jour un cruel exemple d'un joli petit garçon vif et vigoureux, qu'une dame séduisait et empêchait d'aller à l'école toutes les semaines ; cependant cette dame était d'un âge et avait une éducation et du bien assez pour agir d'une façon plus honnête, sans être la cause de la perte d'un pauvre jeune innocent. Car voici ce qui en arriva. Elle n'eut pas plutôt contenté son appétit brutal, et lui acquis quelque réputation dans le service qu'il rendait à cette dame, qu'il perdit son pain

pour s'être trouvé plus petit d'un pouce et trois quarts, que son rival.

« On raconte une histoire (mais à Dieu ne plaise qu'elle soit vraie) d'un certain riche mercier dans la grande et opulente ville de Londres, dont l'épouse amoureuse et volage a contracté l'habitude de laisser tomber son mouchoir, lorsqu'il lui prend envie de faire ce que je n'ose dire avec un des beaux commis de son mari. Je suis obligé d'avouer qu'en fait de concupiscence, nous devons nous soumettre aux Dames, et à notre honte leur accorder la prééminence. C'est ce qui a pu seul rendre Sapho spirituelle ; Héloïse éloquente ; c'est ce qui a pu humilier l'orgueil de Messaline ; attendrir Hippia, et l'engager à souffrir les fatigues d'un voyage par mer ; engager la Reine de Saba à entreprendre un long voyage pour voir Salomon ; Thalestris à chercher Alexandre-le-Grand. Je ne puis m'appesantir sur les aventures de Sémiramis, qui faisait coucher avec elle tous les plus beaux hommes de l'armée, s'offrait elle-même à son propre fils pour en tirer la dernière faveur ; ni sur l'Impératrice Messaline se prostituant dans les endroits publics ; ni sur la reine Jeanne de Naples, qui avait ordonné de faire un bain sous ses fenêtres, d'où elle pouvait voir les jeunes hommes les plus robustes tout nus, pour choisir parmi eux celui qui lui plaisait le plus.

« ... Parlons un peu de celle qu'on vante le plus. Y-a-t-il, par exemple, une action plus louée que celle que Judith a faite en massacrant Holopherne, après qu'il l'eût traitée avec toute la politesse et le respect possibles dans sa tente ? Pour moi, j'avoue franchement que ma vertu n'est pas élevée à un aussi haut

point, et qu'elle aurait plutôt souffert que ma ville eût été ruinée, que d'avoir été coupable d'une action qui me paraît si barbare. Et je suis d'avis que celle de Jael, est encore pire, en invitant un homme à venir dans sa tente, lui promettant de le protéger, lui qui avait confié sa vie entre ses mains, de le massacrer aussi pendant qu'il dormait. Que dirons-nous de Pénélope qu'on nous représente comme un modèle de chasteté, et d'amour conjugal? Je ne veux pas, avec Ovide et Virgile, rechercher si le *Priapeia* est son ouvrage, ni faire des réflexions malicieuses sur la conduite qu'elle tenait, en mettant à l'épreuve la force de ses amants dans un berceau de jardin ; mais prendre son histoire telle qu'elle est dans l'*Odyssée*. Elle aurait bien de la peine à passer pour une sainte aujourd'hui, une Dame qui aurait eu sa maison remplie d'amans pendant vingt ans d'absence de son mari, et si ce mari était obligé ou forcé de combattre ceux-cy, avant de pouvoir ravoir sa femme. Lycophron même, parmi les Grecs, parle d'elle comme de la femme la plus débauchée ; et Duris Samius assure qu'elle était si commune, qu'elle accordait ses faveurs à tous les allants et venants pendant l'absence de son mari, et que de ces mélanges de copulations est né *Pan*, qui en grec signifie tous.

« A Londres, une fille galante, toute seule, sert de consolation et de rafraîchissement à une multitude d'hommes, se dévouant elle-même à tous les aimables sujets de la Grande-Bretagne. Ces gaies volontaires font voir à un jeune et nouveau débarqué tout ce qu'il y a d'agréable dans la ville en le conduisant dans tous les endroits enchantés, et l'accablant de tant de plaisirs, que quand il sort de leurs

griffes, il est devenu fort apprivoisé et préparé pour la triste cérémonie du mariage. Il y a environ un an, une femme d'un certain âge tenait, près de Westminster une maison d'hospitalité franche, mais elle faisait payer aux gens extrêmement cher ce qu'ils prenaient chez elle. Ses chalands payaient le plus grand prix, avec le plus grand plaisir. Elle avait toujours la Bible entre ses mains chez elle ; et constamment une Demoiselle, à ruiner au dehors. Tous les matins, elle allait faire sa ronde dans toutes les hôtelleries, pour voir quelles jeunesses, et quelles beautés la campagne avait envoyées à Londres, pour faire leur fortune, et quand elle voyait une jolie paysanne sortant d'une voiture, elle l'attirait par son doux langage dans une chambre à part, où elle disait à cette jeune innocente :

« Que c'était pitié, qu'un corps et des bras si bien « faits fussent destinés à manier un balai, que des « joues si blanches et vermeilles fussent salies par « les cendres et le charbon ; qu'un esprit aussi pé- « nétrant devint sujet aux irraisonnables clameurs « d'une maîtresse grondeuse ».

« Cette antique capitaine et enrôleuse du régiment de Satan, offrait à cette pauvre créature un appartement et toutes les commodités gratis dans sa maison, jusqu'à ce qu'elle put voir, si elle s'accommoderait de la ville ; car la bonne hypocrite ajoutait, « que c'était « un endroit bien dangereux pour la jeunesse, rempli « de tentations pour les jeunes filles ; mais que Dieu « Tout Puissant délivrait ses bons enfants ». Une autre fois elle allait dans les hôpitaux, et dans les autres endroits où on enferme les jeunes débauchées, là elle choisissait, et elle en faisait sortir les plus

belles et les mieux faites, auxquelles elle mettait du fard et des mouches, et les louait à un prix exorbitant. Elle les appelait marchandes de rubans ou filles de ministres, ou de pasteurs.

« ..... Un homme qui n'a pas de copulations fréquentes, prend feu d'abord, et les vaisseaux spermatiques n'étant pas exténués par des évacuations multipliées, sont dans leur pleine vigueur, et donnent aux nerfs la plus exquise sensation; de sorte que, au moindre badinage avec une fille amusante, les vaisseaux sanguins se mettent en mouvement et, pour me servir des termes d'Othello, tous les sens ne respirent qu'après elle. Alors que fera un tel homme, lorsqu'il a une fois pris la résolution de se satisfaire? Ou il faut qu'il se hasarde avec les filles publiques où il courra de grands risques, qui épuiseront sa bourse, et le rendront peut-être malade ; ou autrement il doit employer son temps et sa rhétorique, et peut-être aussi son argent pour séduire une fille modeste; ce qui, outre la perte de temps, en continuant une telle intrigue, est capable de faire augmenter son amour, à un tel point qu'il négligera ses affaires, ce qui le pourra conduire à d'autres dépenses auxquelles il n'avait jamais songé auparavant.

« Examinons présentement l'état du mariage. Puisque le monde n'est plus aujourd'hui dans un état naturel, mais qu'il est formé de différentes sociétés indépendantes l'une de l'autre, et que ces sociétés sont divisées en différents rangs, et degrés parmi les hommes distingués par leurs titres et professions, qui descendent du père au fils; il est très-certain que le mariage est absolument nécessaire, non seulement pour la propagation régulière de

notre espèce, et pour lui donner une éducation parfaite, mais aussi pour maintenir cette distinction de rang parmi les hommes, qui autrement se perdrait entièrement et se confondrait par des successions ou issues douteuses.

« .... Mais, ce qui premièrement refroidit l'affection d'un homme après le mariage, c'est la disparité qui se trouve entre lui et sa femme. Lorsqu'un homme s'est marié par amour, et au détriment de ses propres affaires, aussitôt que le premier feu est passé, il ne peut s'empêcher de réfléchir et de croire que sa femme est en quelque façon la source de ses malheurs ; cecy engendre naturellement la froideur, et l'indifférence, qui par degrés tournent en dégoût.

« Les hommes chastes se marient rarement pour autre chose que pour l'amour; aussi se forment-ils des notions ou idées si hautes, si extravagantes des plaisirs enchantés auxquels ils s'attendent, qu'ils sont choqués lorsqu'ils sont frustrés de leurs espérances. Un homme chaste sans expérience, est étrangement surpris que ces charmes séduisants ne font plus sur lui qu'une faible impression quand il les a tous éprouvés. A peine peut-il croire que sa femme possède encore les mêmes charmes qui l'avaient transporté comme hors de lui-même. Il s'imagine qu'il a découvert en elle nombre d'imperfections et attribue à cette découverte ce dégoût qui s'augmente, ne pouvant se figurer que cette altération n'est qu'au dedans de lui-même, et non pas dans l'objet de ses désirs, où ces charmes sont toujours les mêmes. Il porte généralement son affection sur quelqu'autre femelle, qu'il s'imagine être exempte de ces vices : alors adieu au mariage heureux ! Au contraire, l'homme qui a de

l'expérience, quand il a dans sa jeunesse éprouvé un certain nombre de femmes, reconnaît qu'elles s'accordent toutes dans cette particularité que, après une tempête d'amour, le calme succède toujours. Quand il entre dans le mariage, il est préparé contre ce qui lui doit arriver pouvant le frustrer de ses espérances, et est prêt à faire face aux imperfections qui sont inséparables du genre humain. Ceci est si vrai que les femmes ont entre-elles une maxime reçue : que les plus grands débauchés deviennent les meilleurs maris; car, elles sentent très-bien combien il est difficile de monopoliser l'affection d'un homme, et qu'il est naturel qu'il veuille satisfaire sa curiosité. Cette expérience est utile avant le mariage, mais elle devient très-dangereuse après.

« ... Il y a une histoire de Simonides qui, lorsqu'on le questionna touchant la femme, répondit qu'elle « était le naufrage de l'homme, la tempête de la mai- « son, la perturbatrice du repos, la prison de la vie, un « châtiment journalier, un conflit ou combat continu, « une bête en compagnie, et un mal nécessaire. »

Saint Jean Chrysostome, outre l'Homélie sur la décapitation de Saint Jean Baptiste, qui est presqu'entièrement une invective contre les femmes, dit dans un autre endroit : « Qu'est-ce qu'une femme ? « L'ennemi de l'amour, une peine inévitable, un « mal nécessaire, une tentation naturelle, unè cala- « mité désirable, un péril domestique, et un dom- « mage qui plaît. »

Le volume *La Récolte de Satan* est terminé par un travail intitulé : *Les raisons de l'accroissement de la Sodomie et des autres vices*. Voici les titres des chapitres :

I. *Du mépris général des sciences et des beaux-arts, et de l'abus dans l'éducation de la jeunesse.*

II. *De la mollesse et de l'air efféminé des hommes dans leur habillement et dans leurs façons d'agir, et particulièrement dans celle de se baiser l'un l'autre.*

L'auteur dit que la mode de s'embrasser les uns les autres est venue d'Italie. Cela est vraisemblable, car cette habitude y règne encore aujourd'hui d'une manière ridicule.

III. *De l'opéra italien, de la corruption du théâtre anglais et des autres divertissements publics.*

IV. *La persécution des prudes et la cruauté de quelques femmes l'une à l'égard de l'autre.*

V. *Du jeu de flatts en vogue parmi certaines dames.*

Ce jeu de flatts est le tribadisme ou, si vous préférez, le vice lesbien. Le volume finit enfin par quelques anecdotes dont peu sont assez piquantes pour être dignes d'être conservées. Nous n'en trouvons qu'une à pouvoir reproduire. La voici :

« ..... Je vous parlerai d'une dame qui était véritablement charmante, ni trop grasse, ni trop maigre; elle avait de beaux yeux et une belle peau, et elle était si parfaite dans toutes ses autres parties, que l'art ni la nature n'auraient pu la surpasser. L'homme heureux qui la possédait, soit par le mariage, soit autrement, sachant que la vie est passagère, et que la mort est toujours prête à nous la ravir, de peur que quelqu'accident ne le privât de sa chérie, résolut de conserver du moins ses beaux traits. Après avoir obtenu son consentement, il envoya chercher un fameux peintre qu'il exhorta à employer tout son talent pour la représenter dans toutes ses parties et

peindre ses beautés toutes nues. — Monsieur, lui dit le peintre, pour l'amour de Madame, et pour celui de sa réputation, il faut prendre toutes les précautions possibles, et la représenter modestement et dans une bonne attitude. — Monsieur, répliqua l'esquire, comme cela doit se faire pour mon bon plaisir, je me moque des règles communes, et de l'opinion des sages ou des fous. Ma volonté sera mon guide, sans suivre le goût, ni le génie de qui que ce soit, je veux l'avoir représentée toute nue, et se reposant sur un riche canapé, afin que lorsqu'elle sera absente de moi, je puisse admirer attentivement celle dont les charmes m'ont causé tant de plaisir, et m'imaginer qu'elle est encore présente. — C'est ce que vous pouvez faire, Monsieur, répondit le peintre ; et cependant l'avoir représentée modestement, ses membres bien faits aussi bien que ses cheveux, ses traits et son sein, mais ajoutez une feuille de vigne pour cacher le reste. — Une feuille, dit l'esquire, pour dérober aux yeux la représentation d'un endroit si charmant ! — Une feuille de vigne ? dit le laquais de la dame, qui avait entendu leur conversation et qui avait souvent examiné l'endroit en question. Si vous voulez vous servir de feuilles de vigne, il vous en faudra plus de deux, car à peine une feuille de choux pourrait-elle suffire ! Aussitôt notre gaillard se sauva. — Oh ! oh ! s'écria l'esquire, s'il est vrai que tu connaisses si bien cet endroit, que le diable la fasse peindre s'il veut, et il peut l'emporter aussi. Il est juste qu'il prenne ce qui lui appartient. »

Vie de Scipion de Ricci, *évêque de Pistoie et Prato, et réformateur du catholicisme en Toscane sous le règne de Léopold, etc,; par De Potter. Bruxelles, Tarlier,* 1825, 3 *vol. in*-8°, *avec portrait et* 3 *fac-simile.*

Cet ouvrage, ayant été interdit en France, a eu et a encore une certaine réputation. On en fit à Paris une contrefaçon très-châtrée, sous le titre : *Vie et mémoires de Scipion de Ricci* etc. Paris, 1826, 4 vol. in-8°, portr. ; mais les mutilations qu'on avait été obligé d'y faire motivèrent la publication suivante : *Extraits de la vie de Scipion de Ricci, ou Supplément contenant les retranchements exigés par la police française dans la contrefaçon faite à Paris.* Bruxelles, 1826, in-8°. — Nous trouvons qu'il y a plus de maladresse que d'habileté dans ces déploiements de rigueur policière et qu'ils font quelquefois beaucoup plus de mal aux partis qu'on veut soutenir que la libre discussion n'en pourrait faire. On en jugera, du reste, par quelques extraits des passages les plus curieux dans ces trois volumes, que nous donnerons ici.

Ricci était élève des Jésuites, mais ayant fréquenté de bonne heure les Jansénistes, et les Jésuites étant ensuite supprimés par le pape Clément XIV, il donna à plein collier dans le jansénisme, dont il fut un des fanatiques apôtres. Il contracta l'habitude d'écrire ses mémoires, et c'est sur ces manuscrits que De Potter a écrit son histoire. Voici ce qu'il dit sur la mort du pape Clément XIV :

« Le pape Ganganelli ne survécut pas long-temps

« à la suppression des jésuites. La relation de sa « maladie et de sa mort, envoyée à la cour de Madrid « par le ministre d'Espagne à Rome, fournit la « preuve non équivoque qu'il avoit été empoisonné ; « mais, ni les cardinaux, ni le nouveau pontife, pour « autant qu'on est parvenu à le savoir, ne firent « faire aucune recherche sur cet événement. L'auteur « d'un aussi exécrable et aussi sacrilége attentat a « donc pu se cacher aux yeux du monde ; mais il ne « pourra pas éviter la justice de Dieu, à laquelle je « désire qu'il satisfasse dès cette vie. »

Non seulement, ni le pape nouveau, ni les cardinaux ne prolongèrent la persécution contre les Jésuites, mais les Dominicains et autres moines les soutinrent, de telle sorte qu'il devint fort difficile au parti républicain et à Ricci de les remplacer par le Jansénisme, qui est surtout, comme l'on sait, un rigorisme à toute outrance. Voici ce qu'il dit, par exemple contre la supérieure des religieuses de Prato :

« Elle regardait Moïse comme un bon législateur, « et croyoit Jésus-Christ un pur homme. Dieu, « disoit-elle, n'est autre chose que la nature ; c'est « pourquoi, nous devons nous abandonner aux « impressions de celle-ci, dans tout ce qu'elle nous « inspire. Notre perfection est l'union avec Dieu ; et, « comme tous les êtres participent de la nature qui « est Dieu, pour cela elle soutenoit que chaque con- « jonction charnelle entre les hommes, étoit un acte « d'union avec Dieu. Enfin, par un excès d'impiété « et, en même temps, de contradiction avec ses « autres erreurs, elle a proposé à quelques unes de « ses disciples de faire un exécrable abus du saint- « sacrement (*abuso del sacramento nelle parti os-*

« *cene)*, abus qu'elle avoit commis, parfois, elle-« même, disant que c'étoit là la manière la plus par-« faite de s'unir à Dieu. »

Ricci se trompe ; il n'y avait point de contradiction. La sœur Bonamici n'avait fait cet étrange abus de l'hostie consacrée que par mysticité, parcequ'elle croyait alors à la présence réelle. Son interrogatoire, aux Pièces justificatives, le prouve. Les Dominicains, qui avaient l'entrée du couvent et la connaissance du secret des religieuses par la confession auriculaire, etc., avaient su le reconnaître, et excuser ces erreurs, du moment où les religieuses se montraient exactes dans l'observation de leurs devoirs et des règles de leur couvent.

Les Pièces justificatives, tome Ier, pages 333 à 365, font connaître plus en détail les erreurs des religieuses et toutes les persécutions auxquelles ces pauvres femmes furent en butte. De Potter trouve ces persécutions fort justes. « Quant à la Cour de Rome, dit-il, il est vrai qu'elle ne donnait aucun scandale ; mais elle laissait les religieux et les religieuses professer le matérialisme le plus impie, et croupir dans les dérèglements les plus honteux. » — En vérité, en le lisant, on ne sait plus de quel côté sont la liberté de penser, la charité et la tolérance. Voici quelques passages parmi ceux qui nous ont paru les plus intéressants, extraits de quelques dénonciations :

« *Lettre du vicaire Palli à son évêque sur l'affaire du couvent de Sainte-Catherine, à Prato.* 17 juin 1781. — Les erreurs des religieuses ne concernent rien moins que tout ce qui est foi et religion catholique. Elles ne croyent ni à l'éternité d'une autre vie,

ni aux sacrements de l'église. Tous les péchés, et surtout ceux de la chair, sont regardés par elles comme des actions indifférentes, etc. »

« ... .. Déclaration de la conduite que tiennent les pères de Saint-Dominique, dans la direction de nous, religieuses de Sainte-Catherine de Pistoie :

« Au lieu de nous laisser dans notre simplicité et de protéger notre innocence, ils nous enseignent toutes sortes de turpitudes, et par leurs paroles, et par leurs actions. Ils viennent souvent nous trouver du côté de la sacristie, de laquelle ils ont presque tous les clefs ; et là, y ayant une grille de grandeur suffisante, ils commettent mille impuretés, jusqu'au point de passer leur vergogne par les trous de ladite grille. Ils mettent les mains dans le sein de leurs bonnes amies, etc., etc.

« Si, outre cela, ils trouvent quelque occasion pour entrer dans le couvent, sous l'un ou l'autre prétexte, ils vont et demeurent seuls, dans la chambre de celles qui leur sont dévouées. Tous, plus ou moins, jusqu'aux provinciaux, sont pétris de la même farine ; ils n'ont pas honte de mettre à profit la circonstance de la visite du couvent, pour faire les choses dont nous venons de parler. Ils laissent échapper de leurs bouches des maximes brutales, qui supposent l'absence de tous sentimens moraux. Ils nous répètent sans cesse que nous sommes trop heureuses de pouvoir satisfaire tous nos penchans, sans avoir jamais à craindre le désagrément et l'embarras de faire et de devoir élever des enfans. Ils disent qu'après être sortis de ce monde, tout est finit pour nous. Ils ajoutent que jusqu'aux écrits de St-Paul doivent servir à nous éclairer, puisque cet

apôtre a dit, en parlant de lui, *qu'il travailloit de ses mains;* par conséquent, selon eux, nous ne pouvons mieux faire que de contenter nous-mêmes les désirs de nos sens...

« Ils souffrent que l'on commette toute espèce d'indécences au parloir. Quoique nous les en avertissions souvent, néanmoins ils n'empêchent aucunement les liaisons dangereuses qui se forment dans le couvent, et ne se mettent jamais en devoir de les rompre; aussi est-il arrivé très-souvent, de là, que des hommes, qui s'étoient par adresse procuré les clefs de la maison, y sont entrés la nuit pour se divertir et pour coucher avec les religieuses. Les moines permettent également que celles-ci vivent dans le débordement, sans approcher jamais des sacremens, et ils ne prennent aucun soin pour introduire parmi elles l'usage salutaire de l'oraison mentale; ils ne s'occupent qu'à prêcher le bonheur temporel, dont on peut jouir ici-bas. Les religieuses qui se laissent conduire par leurs conseils, sont chéries et prônées en toutes rencontres, et on les contente jusque dans les caprices les plus extravagans; les autres doivent se résoudre ou à trahir leur conscience, en suivant le torrent, ou à souffrir une persécution sans fin : c'est précisément ce qui a lieu maintenant chez nous. »

« Ceci est la pure vérité: nous en renouvelons l'attestation, sans passion et en toute conscience, nous soussignées : — Moi, sœur Anne-Thérèse Merlini, mère conseillère, de ma propre main. — Moi, Sr Rose Perraccini, mère conseillère, m. p. — Moi, Sr Flavie Peraccini, mère conseillère, m p. — Moi, Sr Caïetane Poggiali, m. p. — Moi, Sr Candide-Joconde Botti, m. p. — Moi, Sr Marie-Clotilde Bambi, m. p. »

« ... L'évêque Alamanni réprimanda fortement un jour le père Naldi, alors prieur de Saint-Dominique, qui, après son dîner, allait ordinairement s'étendre, en caleçon, sur un canapé, chez les religieuses de Sainte-Lucie, pour y passer quelques heures à causer gaiement avec elles. »

Quelle abomination! encore, si c'eût été à une station balnéaire... Voici encore une lettre émanant d'une sœur Flavie Peraccini :

« Pour répondre aux demandes que vous m'avez faites aujourd'hui, je me mets à la hâte à vous dire quelque chose : mais je ne sais trop comment faire ; il me faudroit beaucoup de temps et une excellente mémoire pour me rappeler le grand nombre de choses qui se sont passées, depuis vingt-quatre ans que je fréquente les moines, et puis encore toutes celles que j'ai entendu raconter sur leur compte. Je ne nommerai pas les religieux qui ne sont plus en vie : quant aux autres, dont la conduite est blâmable, il y en a plus que vous ne pensez, et entre autres un ex-provincial qui s'appelle le père docteur Bellendi, puis les pères Donati, Pacini, Buzzaccherini, Calvi, Zoratti, Bigliacci, Guidi, Miglietti, Verde, Bianchi, Ducci, Serafini, Bolla, Neri de Lucques, Quaretti.

« Mais à quoi bon en nommer davantage? Excepté trois ou quatre religieux, parmi tant de moines, actuellement vivans ou déjà morts, que j'ai connus, il n'en étoit pas un seul qui ne fût du même calibre. Tous ils professent les mêmes maximes et tiennent la même conduite. Ils vivent avec les religieuses plus familièrement que ne vivent entre elles les personnes mariées... »

« Je le répète : il me faudroit du temps pour tout

dire. D'abord, lorsque les moines viennent assister une malade, il est reçu qu'ils soupent avec les religieuses, qu'ils chantent, dansent, jouent avec elles, et couchent dans le couvent. Ils ont pour principe que Dieu a défendu la haine et non l'amour, et que l'homme est fait pour la femme et la femme pour l'homme. Ils enseignent aux religieuses à se donner du plaisir l'une à l'autre et à elles-mêmes, leur disant que St-Paul, *qui travailloit de ses propres mains*, nous l'a recommandé... Je soutiens qu'ils ont l'art de corrompre, non-seulement les jeunes innocentes, mais même les plus circonspectes et les plus avisées; et, qu'à moins d'un miracle, on ne peut pas les fréquenter, sans finir par succomber à cette espèce de tentation diabolique.

« Les prêtres sont les maris des religieuses, et les frères-lais des converses. On trouva, un jour, une religieuse dans la chambre d'un de ceux que j'ai nommés : il prit la fuite alors, mais bientôt on nous le donna pour confesseur extraordinaire. Les moines commettent-ils quelque mauvaise action dans un lieu? Eh bien! on les envoye dans un autre; et les choses vont leur train. Combien d'évêques n'y-a-t-il pas dans les états pontificaux, qui ont également découvert quelques désordres dans les couvens de leurs diocèses, et qui ont fait des examens et des visites : ils n'ont, cependant, jamais pu extirper le mal qu'ils connoissoient; il leur manquoit pour cela de pouvoir inspirer quelque confiance aux religieuses, à qui les moines font accroire que celles qui révèlent ce qui se passe dans l'intérieur de l'ordre, sont excommuniées.

« *Pauvres filles*, disois-je un jour, à un provincial

qui étoit Anglois (je ne me souviens plus de son nom), *Pauvres filles ! en abandonnant le monde, elles crôient en éviter les périls, et elles en trouvent ici de plus grands. Nos pères et nos mères nous ont donné une bonne éducation, et au couvent on enseigne* l'avé *à l'envers* (on tient école de vices). Ce provincial ne sut que me répondre. Dieu m'est témoin que je ne parle pas par passion. Les moines ne m'ont jamais rien fait à moi personnellement, dont je doive me plaindre. Mais je ne puis me défendre de dire qu'il n'est point de race plus perverse, et que ce seroit en vain qu'on chercheroit qui valût moins qu'eux. Les séculiers ont beau être méchans, ils n'arivent jamais à la méchanceté des religieux, en aucun genre.

« Les artifices que les moines savent mettre en œuvre pour en imposer au monde et pour tromper leurs supérieurs, sont au-dessus de toute expression. Quand ils envoient l'annonce de la mort de quelque religieuse, ils font son panégyrique dans la lettre circulaire, pour prouver qu'ils ont eu soin de bien la guider ; et pauvres malheureuses ! Dieu sait si la plupart ne vont pas en enfer ! Comme elles sont mal assistées par le religieux sur leur lit de mort ! C'est alors le temps du carnaval pour tout le couvent.

« Tous les ans, lorsque les moines nous apportoient l'eau bénite, ils renversoient tout, dans leurs jeux avec les religieuses, jusqu'aux lits. Quel tintamarre ils faisoient ! Je me souviens qu'une fois ils blanchirent le visage au père Manni, et qu'ils l'habillèrent en religieuse. Bref, c'étoit un divertissement perpétuel. Il y avoit continuellement des comédies ou des assemblées. Chaque fois qu'il passoit par la

ville un moine étranger pour se rendre au chapître, on trouvoit moyen de lui faire voir le couvent : on prioit ordinairement quelque malade de demander à se confesser. A tout moment on entendoit parler d'une nouvelle aventure : c'étoient tantôt des moines et des religieuses qui s'étoient épousés, tantôt un religieux qui avoit soufflé la maîtresse à tel autre religieux ; c'étoit un moine qui venoit de se venger de son infidèle au chapître, ou un autre qui juroit qu'il n'auroit jamais pardonné le tour qu'on lui avoit joué, même à la mort... J'aurois trop de choses à dire, et je finirois par vous ennuyer.

« Ne me répondez pas que tout cela n'avoit lieu que dans notre couvent seulement. C'étoit de même à Ste-Lucie, et à Prato, et à Pise, et à Pérouse ; j'ai entendu raconter sur les couvens de ces villes-là des anecdoctes qui vous causeroient le plus grand étonnement. C'est partout la même chose, partout les les mêmes désordres, partout les mêmes abus. Un moine me disoit un jour que si l'on suspendoit un voile de religieuse à un pole et un capuchon de moine à un autre, la sympathie et la force qui les attirent l'un vers l'autre sont si grandes, qu'ils finiroient pas se joindre. Je répète de nouveau et je ne puis assez répéter, que, quels que soient les soupçons des supérieurs ecclésiastiques sur le débordement des mœurs dans les couvens, ils ne connoissent même pas la plus petite partie du mal qui se commet sans cesse entre moines et religieuses. »

La note 46me nous paraît curieuse et nous la donnerons intégralement :

« C'étoit par la dépravation des mœurs que les moines conduisoient leurs pénitentes vers l'incrédu-

lité, qui servoit ensuite de garantie pour ces séducteurs, qu'elles auroient persévéré dans le dérèglement.

« Si le lecteur est curieux de savoir comment les confesseurs dominicains préparoient peu à peu la séduction des religieuses, des novices et des demoiselles qui étoient placées comme pensionnaires dans les couvents qu'ils dirigoient, en ne cessant de présenter à leur imagination des images obscènes ou lascives, il peut lire les quatre pièces suivantes, dont l'intérêt ne saurait être contesté, et dont les *originaux* se trouvent dans les archives *Ricci*. Cela fera, sans doute, faire de sérieuses réflexions à tous ceux dont la femme, la sœur, les filles sont soumises à l'immorale et pernicieuse pratique de la confession auriculaire.

(N° I.) — « Très-illustre et très-révérend monseigneur évêque de Pistoie et Prato,

« La soussignée, pensionnaire dans le couvent de St-George de Prato, comparoît devant votre seigneurie illustrissime et révérendissime, et pour la décharge de sa conscience, expose que, *pendant la durée même de l'acte de la confession :*

1° « S'étant accusée d'avoir désiré savoir de quelle manière naissent les enfans, le père Gamberani, actuellement confesseur ordinaire du couvent Ste-Catherine, dans la même ville de Prato, où elle se trouvoit en qualité de pensionnaire, lui répondit : *On écarte les genoux et l'enfant sort.* »

2° « Ayant, une autre fois, demandé au père Gamberani ce que voulait dire *f*..... il répondit : *Avez-vous jamais vu ceux qui enfournent le pain, qui mettent et ôtent sans cesse ? eh ! bien ; tirez-en la conséquence.* »

3° « Ce même père confesseur demanda plusieurs fois à la soussignée, dans quel état elle se trouvoit sous le rapport des incommodités dont les femmes souffrent tous les mois, afin de lui procurer des drogues pour les provoquer, drogues qu'il lui procura en effet.

4° « Elle avoit fait au susdit confesseur des complimens de la part d'autres religieuses ou pensionnaires, et elle les leur avoit rendus de sa part ; elle en avoit aussi reçu de lui par le moyen des autres pénitentes. Tout cela se passoit pendant que duroit encore l'acte de la confession, et dans le confessionnal même.

« En outre, hors de confession, le confesseur avoit souvent pris la main à la soussignée, et la lui avoit pressée, lorsqu'il avoit eu l'occasion de la rencontrer dans le monastère ; il lui avoit tenu alors d'autres propos, dont la soussignée n'avoit pas bien compris le sens, quoiqu'elle soupçonnât qu'ils rouloient sur des matières déshonnêtes.

« C'est là ce qu'expose la soussignée à votre Seigneurie illustrissime et révérendissime, comme inquisiteur ordinaire, en exécution des constitutions apostoliques *contra sollicitantes* (contre les confesseurs qui séduisent leurs pénitentes).

« Cejourd'hui, 21 août 1781.

« Moi, Rose M***, je confirme ce que dessus, de ma propre main. »

(N° II.) — « Illustrissime et révérendissime Monseigneur,

« La soussignée, religieuse converse dans le couvent St-Vincent de Prato, comparoît devant V. S. Ill^me^ et Rév^e^ comme inquisiteur ordinaire, et lui expose :

1° « Que, pendant l'acte de la confession, ayant demandé au P. Quaretti, dominicain, confesseur en sa qualité de prieur, de pouvoir faire quelqu'exercice de mortification, et notamment de pouvoir se donner la discipline, il le lui défendit, en la tournant en ridicule, dans des termes qui avoient rapport aux parties honteuses ;

3° « Que, après la confession, s'étant arrêtée dans le confessionnal pour lui demander s'il se portoit bien et s'il avoit bien reposé, il lui répondit en se servant de paroles qui indiquoient qu'il avoit dormi entièrement nu et découvert;

3° « Qu'elle a tenu souvent avec lui, dans le confessionnal même, quoique hors de confession, des discours tendres, mais dans des termes décens et honnêtes ;

4° « Finalement, qu'elle avoit eu à souffrir de sa part, en diverses occasions, quelques badinages positivement indécens, et des actions contraires à la pudeur, et qu'elle lui avoit entendu prononcer des mots et des phrases qui n'étoient nullement bienséantes.

« C'est ce qu'expose la susdite, pour décharge de sa conscience, et en exécution des bulles pontificales; elle signe de sa main, ce 1er décembre 1781. »

« Moi, sœur Paule-Thérèse, je confirme ce qui est dit ci-dessus. »

(N° III.) — « Illustme et Révme monseigneur,

« La soussignée, religieuse du monastère de Saint-Vincent de Prato, comparoît devant V. S. Illme et Révme comme inquisiteur ordinaire, et humblement lui expose :

1° « Qu'étant demeurée dans le confessionnal avec

le père Quaretti, dominicain, actuellement confesseur ordinaire, quoiqu'elle ne se fût pas encore confessée, et qu'elle n'eût pas l'intention de se confesser, elle lui entendit émettre quelques propositions trop hardies et indécentes, concernant les mouvemens des parties honteuses : hors du confessionnal, il lui répéta les mêmes discours dans les conversations familières qu'il eut avec elle ;

2° « Que, également dans le confessionnal, le père Viretti, aussi dominicain et actuellement confesseur ordinaire, lui tint des propos tendres ; mais, cependant en se servant de termes avoués par la bienséance, ce qui n'empêcha pas la déposante de concevoir de mauvais soupçons, puisqu'elle entendit ensuite dans la bouche du même confesseur, quelques expressions qui n'étoient ni décentes, ni honnêtes.

« C'est ce qu'expose la susdite, pour décharge de sa conscience, et en exécution des bulles pontificales, cejourd'hui 4 de l'an 1782.

« Moi, sœur Thérèse-Fidèle, je confirme ce que dessus, de ma propre main. »

(N° IV.) « Ill^me^ et Rév^me^ monseigneur,

« La soussignée, religieuse du couvent de Saint-Vincent de Prato, comparoît devant V. S. Ill^me^ et Rév^me^ et lui expose :

« Qu'étant plusieurs fois restée dans le confessionnal, quoique sans vouloir se confesser, avec le père André-Thomas Potentini, confesseur ordinaire en sa qualité de prieur, elle entendit tenir, par le même confesseur, des discours galans qui furent immédiatement suivis d'attouchemens avec les mains.

« C'est ce que dépose la susdite, pour décharge de sa conscience, et en exécution des constitutions apos-

toliques, émises *contra sollicitantes ad turpia* (contre les confesseurs qui sollicitent leurs pénitentes à commettre des impuretés).

« Ce jour, 5 avril 1782.

« Moi, sœur Catherine-Alexandrine Centeni, je confirme ce que dessus. »

Passons aux pièces justificatives du tome II. — Il existe un livre latin, intitulé : *Appendix ad Tusculanam Synodum,* etc. Rome, 1764. Voici la traduction d'un passage concernant les réserves des cas de conscience :

« ..... La liste des *excommunications* et des *cas* encore actuellement *réservés* au jugement de l'archevêque de Pise, qui peut seul en accorder l'absolution, contient l'absurdité ordinaire de l'indécente et immorale confusion de crimes réels avec des actions indifférentes par elles-mêmes. Nous ne citerons pour exemple que l'usage du gras pendant les jours où il est prohibé par l'église, la co-habitation familière avec les juifs, le blasphème, etc , qui sont placés sur la même ligne que la bestialité et la sodomie tant active que passive, la séduction et le viol, le faux témoignage et l'homicide volontaire.

« Elle contient en outre une absurdité qui lui est particulière, c'est d'avoir classé avec les faussaires et les assassins, « ceux qui coupent du bois dans les forêts de la *mense* archiépiscopale, appelées le *Tombolo,* le *Tomboletto,* le *Poggio a Palude,* et autres fermes du *Migliarino,* sans la permission de l'illustrissime et révérendissime seigneur archevêque, ou de son fondé de procuration. » Ces *excommunications et cas réservés* sont imprimés « à Pise, à l'imprimerie de l'archevêché, par Rainier Prosperi, avec la permission des supérieurs. »

« Il est remarquable que ces *cas réservés* varient dans chaque diocèse : par exemple, la sodomie n'a jamais été qu'un cas ordinaire à Florence. Elle devient cas réservé à Fiesole, situé aux portes de cette ville, et elle y a été distinguée en sodomie propre et en sodomie impropre, par le rédacteur de la liste de ces péchés *exorbitans*.

« Celui qui a porté le plus loin l'impertinente subtilité dans la distinction des cas à réserver, est un des derniers Stuart, *son altesse royale et éminentissime le cardinal Henri, duc d'Yorck, vice-chancelier de la sainte église romaine et évêque de Tusculum* (Frascati). Dans un synode diocésain qu'il tint en 1763, aidé d'un promoteur *jésuite*, synode dont il publia les actes à Rome, l'année suivante, avec approbation du gouvernement pontifical, Sa *légitime* Eminence spécifia, comme ayant besoin de son absolution particulière et personnelle, toute espèce de bestialité, et nommément la sodomie, voire même les simples tentatives de sodomie *avec des poissons mâles*, ce qui, selon elle, est un péché aussi horrible que la cohabitation charnelle des hommes avec les diables et les diablesses, quelque forme d'ailleurs que ces esprits puissent prendre pour faire succomber la fragilité de l'humaine nature. »

Tome III. Histoire de Sainte-Catherine ; légendes recueillies sur sa vie par Ricci :

« § I. — Abrégé de plusieurs choses opérées par le Seigneur Dieu, dans une de ses servantes de l'ordre des prêcheurs, habitant la ville de Prato.

« Après plusieurs miracles tous plus extraordinaires les uns que les autres, vient celui-ci : « Je crois devoir vous faire connoître, au sujet de son

mariage (de Ste-Catherine avec Jésus-Christ), que, l'an 1542, le 9 avril, jour de pâques, au lever de l'aurore, elle fut épousée visiblement par Jésus-Christ qui lui donna un anneau d'or émaillé de rouge, et dans lequel étoit enchâssé un diamant d'une beauté merveilleuse. Jésus lui étoit apparu dans toute sa gloire, accompagné de la Reine des cieux, de Sainte-Marie-Madelaine, de St-Thomas d'Aquin et d'autres saints dont je ne me ressouviens pas en ce moment. Ste-Catherine ayant fait le signe de la croix, leur cracha *à tous* à la figure, pour obéir à son confesseur qui lui avoit dit d'en agir de cette manière, afin que, si c'étoit une illusion diabolique, elle disparût au plutôt. Car, lui avoit-il assuré, les saints ne peuvent pas être salis par nos crachats; mais ils aiment beaucoup à nous voir obéissans envers nos supérieurs : le diable, tout au contraire, ne souffre pas ceux qui obéissent, et outre cela il ne veut pas être méprisé.

« Voyant que la vision ne disparoissoit pas, Catherine fut convaincue que c'étoit Jésus-Christ lui-même, et se mettant à genoux, elle lui dit : Mon Seigneur, je te prie de confondre ma volonté avec la tienne, et de me faire la grâce de n'être jamais trompée par le tentateur. Jésus ne répondit rien : c'est pourquoi la Vierge ployant les genoux, lui dit : Mon Seigneur, c'est moi qui te supplie de prendre Catherine, ma fille qui est ici, pour ton épouse. Jésus demeura encore quelque temps sans rien dire, puis il s'écria : Tu sais bien, ma mère, que je ne te refuse jamais rien de ce que tu me demandes. Je suis donc content de la prendre pour mon épouse, comme tu le désires, quoiqu'elle n'en soit pas digne. »

« Alors Jésus ôta du doigt qui se trouve à côté du plus petit, à la main gauche, un anneau tel que celui que nous avons décrit ci-dessus, et tandis que la Reine du ciel tenoit le bras de Catherine, il lui mit ce superbe anneau au doigt, appelé *index*, à côté du pouce de la main gauche, en disant : Je te donne ceci comme un gagé de mon amour ; tu seras toujours à moi, et tu ne seras jamais séduite par le tentateur. Cela fait, s'adressant à Catherine, il lui dit : Maintenant, tu es réellement mon épouse ; et Jésus la baisa sur la bouche, et puis la glorieuse Vierge au même endroit. Sœur Catherine pria Jésus de l excuser, si elle ne réussissoit pas à exprimer, comme elle le désiroit, les actions de grâce qu'elle sentoit dans son cœur, et elle ajouta : Mon Seigneur, je te remercie de ce que tu as daigné prendre pour ton épouse une malheureuse créature.

« En 1581, le jour du saint-sacrement, et devant ce même saint-sacrement exposé dans l'église, Catherine fut ravie (comme elle le dit elle-même à sa garde) jusqu'au paradis. Là, à la prière de la Très-Sainte-Vierge, Jésus lui changea le cœur, et lui dit que, désormais, il ne falloit plus le nommer le cœur de Catherine, puisqu'il l'avoit changé, mais le cœur de sa maman ; ce que nous interprétons par la figure du cœur de la Vierge. Elle ne révéla cet événement que huit mois après qu'il avoit eu lieu, et lorsqu'elle y eut, en quelque façon, été forcée par sa garde, sœur Marie-Madelaine Strozzi, personne méritoire, d'un esprit doux et humble. En ayant été interpellée au nom du devoir de l'obéissance, ladite sœur Catherine raconta qu'après le changement de son cœur, elle ne devoit plus faire aucun effort pour

penser à Dieu, comme cela lui étoit arrivé autrefois; mais qu'elle se sentoit sans cesse attirée vers celui même qui est au-dessus de toute chose, qu'elle étoit constamment guidée par lui, et que ses conceptions et idées étoient d'une toute autre nature qu'avant cette époque. Elle ajouta qu'elle avoit été conduite dans le vrai paradis, lorsque son cœur avoit été changé, et qu'avant ce jour là, elle avoit à la vérité vu Jésus, ainsi que la Très-Sainte-Vierge, mais jamais dans leur propre demeure, où maintenant elle converse presque toujours avec eux, quand elle est en extase.

« § II. — Dans le volume qui contient tous les documens originaux de la canonisation de Sainte-Catherine de Ricci, on trouve un *Abrégé de la vie, des vertus et des miracles de Ste-Catherine, tiré des monumens de la sacrée congrégation des rites; Rome*, 1746; *de l'imprimerie de la vénérable chambre apostolique*. Il nous apprend que cette sainte, née à Florence, en 1522, mourut le 2 février 1589; qu'après les informations et procès usités, sous Urbain VIII et Clément XI, Benoît XIII la proclama vertueuse au degré héroïque, Clément XII la béatifia, Benoît XIV la déclara sainte.

« L'histoire rapporte, y est-il dit, que, lorsqu'elle étoit absorbée dans de profondes méditations, souvent la Mère de Dieu se manifestoit à elle, et se laissoit contempler, et qu'elle avoit avec elle des entretiens d'une extrême douceur; on ajoute qu'elle posoit amoureusement dans le sein de Catherine, l'enfant Jésus, que les anges désirent ardemment de regarder afin qu'elle l'embrassât avec tendresse et le couvrit de baisers, et afin qu'elle lui parlât avec familiarité et en fît ses délices. On rapporte encore qu'elle fut

épousée par le Rédempteur qui lui donna un anneau précieux et divin, la bienheureuse Vierge, par l'entremise de laquelle ces noces se faisoient, lui tenant le bras pendant la cérémonie. Il ne faut pas passer sous silence, qu'étant un jour prosternée devant une image de notre Seigneur Jésus-Christ suspendu à la croix, et lui offrant, comme elle avoit coutume, de ferventes oraisons, le Seigneur arracha ses bras du bois auquel ils étoient attachés avec des clous, et se jeta dans ceux de Catherine qui l'embrassa avec les plus douces caresses ; il l'appela du tendre nom de son épouse, en lui disant que ses prières lui étoient très-agréables.

« Les mêmes miracles sont célébrés dans le bréviaire, le 13 février, jour de la fête de Ste-Catherine, et dans la bulle sur sa canonisation, publiée par Benoît XIV, qui, il faut l'avouer franchement, sans se laisser imposer par la grande réputation de ce pontife, en cette occasion comme en bien d'autres, a fourni la preuve évidente que, lorsqu'il faisoit son métier de prêtre, il ne pouvoit s'empêcher de se montrer ou un fripon ou un sot. »

Encore une histoire galante ; cela amuse toujours :

« Une certaine Marie-Catherine Barni, de Santa-Croce, déclara, au lit de la mort, qu'elle avait été séduite au moyen de la confession, et qu'elle avoit, pendant douze ans, vécu en un commerce charnel avec le prêtre Pierre Pacchiani, prieur de Saint-Martin à Castelfranco-di-Sotto, et son confesseur. Elle dénonça ledit prêtre à l'évêque de San Miniato, le 4 mai 1764.

« Il l'avoit assurée, déposa-t-elle, qu'au moyen

des lumières surnaturelles qu'il avoit reçues de la Très-Sainte-Vierge et de Jésus, il savoit que, ni lui, ni elle ne commettoient de péché.

« Marie-Madelaine Sicini, de Santa-Croce, qu'elle avoit désignée comme étant dans le même cas, déposa, le 4 et le 9 juillet, que Pacchiani jouissoit d'elle ordinairement une heure après la confession et dans la sacristie; qu'elle savoit bien qu'elle commettoit un péché, et qu'elle s'en confessoit ensuite à Pacchiani lui-même, qui l'excusoit sur ce qu'elle le faisoit dans de bonnes intentions.

« Elle nomma Victoire Benedetti qui, examinée le 28 du même mois, déclara la même chose, si ce n'est qu'elle ajouta n'avoir aucun scrupule sur son commerce avec Pacchiani.

« Le procès de ce prêtre contenant des propositions hérétiques, étoit du ressort de l'inquisition ; mais, après bien des intrigues et des menées, l'affaire passa à l'archevêque, puis au nonce, puis à Rome, et Pacchiani qui avoit été renvoyé, retourna à sa paroisse.

« Le gouvernement savoit tout, mais de manière à ne pas pouvoir le témoigner. Il sut aussi que ce prêtre avoit commis plusieurs escroqueries ; qu'il forçoit les moribonds à tester en sa faveur, même au moyen du refus des sacremens; qu'il avoit voulu empêcher la femme Barni de se confesser avant de mourir ; que pour éloigner Pacchiani d'un couvent de filles, son évêque avoit dû le faire emprisonner ; enfin, qu'il avoit prononcé en chaire un discours séditieux. Le grand-duc, au commencement de 1766, le fit chasser. »

Lettre d'une religieuse de Castiglione-Fiorentino

au grand-duc. Elle n'a pas pu se dispenser, dit-elle, en commençant son épitre d'écrire directement à S. A. R.

« ... Notre couvent, continue-t-elle, est sous la dépendance et la direction des frères récollets ou mineurs-observantins, et par conséquent, dans le plus grand relâchement et le plus extrême désordre. Les choses en sont à un tel point, que la supérieure et les religieuses les plus âgées se tiennent en haut, dans leurs cellules, et s'occupent à travailler, sans faire la moindre attention à ce que font les autres religieuses avec les hommes qui ont l'entrée dans l'enceinte de la clôture. Il y a long-temps que je m'étois aperçue que le commissionnaire du couvent (*il fattore*) paroissoit avoir des intrigues avec quelques-unes des religieuses, les plus jeunes ; mais ses privautés avec une d'entre elles surtout, dépassoient toutes les bornes. Cependant, pour ne point m'exposer à porter un jugement téméraire, je feignis un jour d'être sortie d'une chambre dans laquelle je me cachai ; et, de cette manière, je découvris qu'ils commettoient réellement des actions indécentes. Depuis que je le sais, quand le commissionnaire entre, sous prétexte que je suis âgée (j'ai presque cinquante ans), je demeure en bas avec mon ouvrage, et je me promène de côté et d'autre, pour ne pas lui laisser l'occasion d'être seul avec les religieuses. C'est l'abbesse qui a voulu employer ce commissionnaire, presque par force, contre le sentiment de celles qui le trouvoient trop jeune. Elle est irritée contre moi, et ne manquera pas de me punir.

« Je ne puis pas me plaindre au provincial, car les moines ne veulent rien écouter, lorsqu'il s'agit de

plaintes de ce genre. Ils disent que ce sont des méchancetés et des calomnies, et ils appellent celles qui leur en parlent, des folles, des scandaleuses, des turbulentes, qui épient les actions des autres, qui ne se conduisent pas en vraies religieuses, qu'on mettra en prison..... Les religieuses sont donc obligées de laisser se commettre des péchés aussi énormes, si elles ne veulent pas être enfermées pour la vie sous quelqu'autre prétexte.

« Ici, on ne fait pas la moindre attention si une religieuse reste seule avec le commissionnaire, pendant que toutes ses compagnes sont à la messe, à la communion, au chœur ou à table. Dès qu'il y a quelque récréation, le commissionnaire est invité au couvent, et il va avec les jeunes religieuses dans leurs chambres, lui et une d'elles à la fois, ou deux tout au plus, si ce sont de celles qui ne le gênent point, et là, ils s'enferment à clef.

« Les moines, pour ne pas se faire haïr, passent par dessus tout ; car V. A. R. doit savoir que notre confesseur qu'on prend toujours parmi eux, est nourri par les religieuses qui doivent lui fournir tout ce qu'il désire pendant tout le temps que, pour remplir son office, il habite une petite maison proche du couvent. Se voyant aussi bien pourvus, ces moines ne songent plus à autre chose, et ils ne s'embarrassent guères des abus qui règnent dans la communauté des religieuses. Et puis, il y a de leurs propres religieux qui font l'amour avec les nonnes, et ils les rendent plus effrontées que ne feroient les laïques. Il y a quelques années, on en trouva un dans le couvent pendant la nuit ; les sbires l'en virent sortir : c'est pourquoi tout le monde en fut instruit ; et la chose

devint publique : son nom étoit *père Pancrace.*

« Cependant la religieuse plaignante juge que l'affaire du commissionnaire étoit bien plus condamnable, vu la facilité qu'il y avoit à pécher continuellement : aussi supplie-t-elle le grand-duc d'ordonner à un noble, duquel dépendoit leur commissionnaire, de le rappeler à Florence ; mais cela, sans jamais laisser paroître qu'il a été instruit de la moindre chose : « car, dit-elle, si ce qu'elle venoit d'écrire au prince étoit connu, il y auroit de quoi la faire empoisonner par ses compagnes, qui étoient vraiment plongées dans le vice. » Elle demande aussi que le prince fasse appeler le provincial et lui dise, « que si on la châtie, sous quelque prétexte que ce soit, il lui ôtera la direction du couvent qu'il soumettra à l'évêque. Plût à Dieu qu'il le fît réellement ! »

« Cette lettre est datée du couvent de St-Jérôme, à Castiglion-Fiorentino, le 22 mai 1770, et signée : Sœur Lucrèce-Léonide Beroardi. »

En résumé, ce livre nous paraît lancé contre l'esprit jésuitique par un esprit plus arriéré encore, par le jansénisme qui s'avoue ouvertement, par le rigorisme quelque soit le nom qu'il prenne, méthodistes en Angleterre, momiers à Genève, révolutionnaires à Paris. Pour bien des meneurs, toutes ces appellations ne sont que des masques divers pour établir leur petite tyrannie personnelle sur leurs pauvres semblables. — Jusqu'à ce que nous trouvions vraiment quelque chose de plus libéral, restons capucins, mes chers amis.

WIELAND

Christophe-Martin Wieland est un célèbre poète, auteur dramatique et romancier philosophique allemand Ses compatriotes l'ont surnommé le Voltaire de l'Allemagne. Né en Bavière en 1733, il vécut longtemps à Zurich, en Suisse, et, appelé à la cour de Saxe-Weimar, il y mourut en 1813, à l'âge de 80 ans; admis dans la familiarité des souverains, membre de plusieurs académies, chevalier de la Légion d'honneur, etc. Dès l'âge de 14 ans, il avait composé un poème sur la *Destruction de Jérusalem*. A 18 ans, il écrivait un *Art d'aimer* en concurrence avec celui d'Ovide, et un poème en 6 chants sur la *Nature ou le plus parfait des mondes ;* deux tragédies et deux poèmes en vers allemands hexamètres, l'un intitulé : *Abraham* et l'autre *Cyrus*. Il continua ainsi jusqu'à la fin de ses jours, et ses œuvres complètes en allemand forment plus de cinquante volumes. Il ne s'agit pas pour nous d'apprécier les productions nombreuses de Wieland. On peut consulter sur son compte l'article détaillé et remarquable que lui a consacré la *Biographie universelle* de Michaud ; l'article du *Foreign quarterly review* de juin 1828, appréciant le talent de Wieland; le livre de M. L. E. Hallberg, *Wieland, étude littéraire* (Paris, Thorin, 1869, in-8° de 455 pages) ; et, pour les diverses traductions qui en ont été faites, la *France littéraire* de Quérard, X, pp. 509 et suivantes. Nous voulons seulement parler ici de quelques-unes de ses productions rentrant dans le genre galant ou facétieux,

genre dans lequel Wieland, inspiré de bonne heure par le génie de la Grèce antique, a parfaitement réussi. Ses œuvres paraissent dictées par l'esprit même du paganisme, et la liberté de ses allures ainsi que la hardiesse de quelques-uns de ses tableaux suscitèrent contre lui bon nombre de critiques et de censures.

Les Abdérites, *histoire vraisemblable :* cet ouvrage parut en 1773 ; c'est un roman satirique et critique, peu intrigué, mais fort original. Il a été traduit en français par Griffet de Labaume. (Paris, 1802, 3 vol. in-8°). Il est partagé en cinq livres, où figurent Démocrite, Hippocrate, Euripide. Il obtint un grand succès ; on y trouve des allusions à des contemporains, et il surgit nombre de réclamations qui provoquent le rire. Choisissant dans l'histoire de la Grèce qu'il connaissait à fond un petit peuple qui avait le privilége de passer pour le plus inepte qu'on pût maginer, Wieland lui a prêté les idées les plus absurdes. La précision et la finesse des observations, le ton épigrammatique, le persiflage, rendent attrayante la lecture de cette production, malgré l'abus de l'érudition et de temps à autre des plaisanteries froides et trop prolongées. Mais la critique d'Abdère et des Abdéritains peut servir de leçon à bien des grandes villes et des plus célèbres même des temps modernes. La *Bibliothèque des romans*, (livraison de septembre 1778, pages 84 à 106), donne de cet ouvrage une bonne analyse.

Histoire d'Agathon, *ou Tableau philosophique des mœurs de la Grèce,* imité de l'allemand de M. Wieland (par Jos.-P. Frénais). Lausanne et Paris,

1768, 4 part. ou 2 vol. in-12. — Agathon est un des premiers romans modernes allemands qui aient été traduits en français, le texte avait paru un an auparavant. — Plus tard, en 1802, une nouvelle traduction, faite par Pernay, a paru à Paris, chez Maradan, en 3 volumes in-12, avec figures. — De son côté, la *Bibliothèque des romans* donne de ce livre, en août 1778 (pages 72 à 146), une analyse détaillée et très-intéressante. Agathon est un roman philosophique et galant. Wieland, voulant faire passer cet ouvrage pour la traduction d'un roman grec, y a suivi la méthode des Héliodore, des Tatius et des Longus. Il commence le récit des aventures de ses héros lorsqu'ils sont déjà au milieu de leur carrière, et ce n'est qu'au milieu du récit qu'il nous apprend quels ils sont, d'où ils viennent, etc. En deux mots, Agathon était un jeune homme distingué, tout à fait entiché de la morale du divin Platon, et qui méprisait beaucoup les pourceaux d'Epicure. Malheureusement, à Smyrne, il est obligé de se mettre au service d'un de ces pourceaux, et une truie, nommée Danaé, supérieure à lui sous tous les rapports, le séduit et le fait changer de conviction et de doctrine. Le livre s'arrête là, mais Wieland y a fait une suite, qui a été également traduite en français sous ce titre : *Histoire d'un jeune grec*, conte moral, trad. de l'all. (par Fr. Bernard). Leyde, Peker, 1777, in-8° ou in-12. Danaé fait courir Agathon à la recherche de Psyché, jeune objet qu'il avait séduit. En courant à sa recherche, il rencontre à Syracuse le philosophe Aristippe avec lequel il se lie. Il retrouve enfin Psyché, mais on a découvert que Psyché était sa sœur. Du reste, elle avait pour amant le fils du gouverneur du pays, à qui natu-

rellement Agathon dut la céder. D'un autre côté, Danaé regrettant fort Agathon et sachant qu'il était en Sicile, fait un voyage dans ce pays et y achète une maison de campagne. Là, ils se retrouvent et tout finit pour le mieux. Ils se mettent alors à philosopher à leur aise, comme Candide dans son jardin. Wieland place son héros successivement dans les positions les plus variées, à la campagne, à la ville et à la cour ; il lui fait subir les principales épreuves de la vie publique et privée, afin que ses opinions et sa vertu s'épurent peu à peu. La connaissance intime qu'il acquiert ainsi des hommes et des choses l'amène peu à peu à la conviction que l'indépendance morale et la modération sont les seuls éléments du vrai bonheur.

L'Amour accusé, poème en cinq chants, 1774. — Petit poème à allures grecques, destiné à montrer nettement les idées de Wieland sur l'amour tel qu'il le concevait.

Le fond en est des plus simples. Sur les dénonciations de Minerve et de l'Hymen, l'assemblée des dieux a cité en jugement Cupidon pour tous les maux qu'il a causés. L'Amour, qui comparaît avec une noble fierté, s'exile de son propre mouvement ; mais il finit par être rappelé à grands cris dans l'Olympe, parce que les dieux sans lui sont condamnés à vivre sans charme et sans bonheur. Tout mourait en son absence, et lui seul ramène la vie.

Certaines parties de ce poème sont vraiment comiques, le grotesque y joue même un rôle dans le tableau de l'assemblée des animaux serviteurs des dieux, qui discutent dans l'antichambre.

Wieland s'est proposé de revendiquer contre

l'amour idéal ou platonique les droits méconnus de l'amour terrestre, sensible ou sensuel, mais cette revendication ne va jamais jusqu'à vouloir déposséder l'amour pur des droits qu'il a et qu'il prétend avoir toujours sur les belles âmes.

L'ANTI-OVIDE, *ou l'Art d'aimer,* poème en deux chants. — Wieland veut chanter l'amour vrai, sans art, que Dieu a donné au monde dans son âge d'or. L'ange des ténèbres, jaloux de l'homme, a façonné de sa main la volupté, image trompeuse de l'amour. Vient ensuite un réquisitoire, souvent poétique, contre les poètes ou romanciers qui ont célébré l'amour. Dans le second chant, l'auteur montre que l'amour est le sentiment du beau, que le goût perfectionne l'amour que l'amour fait aimer la vertu ; il s'élève contre Crébillon fils et ses imitateurs. Il affirme la supériorité de la beauté morale sur la beauté physique, et il termine par une invocation à Uranie, la muse de l'amour céleste.

ARISTIPPE *et quelques-uns de ses contemporains ;* par Wieland, traduction française, par H. Coiffier. Paris, 1805, 7 petits volumes in-12, avec portraits. — *Aristippe,* le plus long ouvrage de Wieland, expose, sous forme de lettres, l'histoire de la philosophie et de la société grecque de l'an 404 à l'an 368, avant l'ère chrétienne. La vie aventureuse et voluptueuse d'Aristippe et de Laïs, s'y trouve dépeinte avec un style de feu. Wieland a profité de ce sujet pour nous donner les détails les plus curieux sur la vie, les mœurs, les habitudes et les passions les plus secrètes des *hétaïres,* ou courtisanes de l'ancienne Grèce. Socrate et son école, Aristophane, Laïs et son entou-

rage jouent un rôle important dans cette production dont le cadre permet à l'auteur d'exposer ses idées favorites en matière de philosophie, de littérature et de beaux-arts. La Grèce entière est dans *Aristippe*, et cet ouvrage ne pouvait sortir que d'une tête nourrie de tout ce que l'antiquité nous a transmis de plus remarquable dans tous les genres.

ASPASIE, *ou l'Amour platonique,* est un poème assez court, vivement écrit, dont la tournure est passablement légère. Aspasie, séparée de son amant, Cyros le jeune, devient prêtresse de Diane et ne peut se consoler de ce veuvage. Un mage encore jeune, mais respectable par sa science et par sa vertu, se charge de lui enseigner les doctrines idéalistes de Platon et de Pythagore. Le maître et son amie s'égarent dans ce monde surnaturel, et ne retombent que plus lourdement dans la brutale réalité ; tous deux aboutissent très-vite à cet amour physique dont ils ne voulaient même pas soupçonner le danger.

LES AVENTURES MERVEILLEUSES *de don Sylvio de Rosalva,* traduites en français. Dresde, 1767, 1768, 1769, 1772, 2 vol. petit in-8°. — Une autre traduction du même ouvrage, faite par Mme d'Ussieux, est intitulée le *Nouveau Don Quichotte* (Bouillon, 1770, 4 part. en 1 ou 2 vol. in-8°). — L'original allemand porte pour titre : *Der Sieg der Natur ueber die Schwärmerey, odie Abenteuer,* etc. (Triomphe de la nature sur le fanatisme, ou aventures, etc.). Ouvrage philosophique, écrit sur un ton badin et dont certains épisodes même, surtout dans le sixième livre, qui contient le conte du prince Biribinker, causèrent quelque scandale. L'auteur imite Michel Cervantes dans son

Don Quichotte; il paraît vouloir corriger ses contemporains de la manie des contes de fées, comme l'auteur espagnol voulait faire revenir sa nation sur le goût des romans de chevalerie. On trouve dans son travail des détails gracieux et agréables à lire. La *Bibliothèque des romans* (septembre 1778, pages 122 à 178), donne une analyse de cet ouvrage.

Clélie et Sinibald, en dix chants (1783), est un imbroglio amusant. Deux couples d'amants, après avoir été contrariés par une suite d'événements fâcheux, d'aventures bizarres, de malentendus plaisants, finissent par se réunir dans l'île de Lampedusa. L'innocente malice, les rapprochements ingénieux, la verve d'ironie qui caractérisent le talent de Wieland, brillent dans ce poème dont nous ne connaissons point de traduction française.

Combabus, 1774. Lucien a fourni ce sujet qu'il falfait accommoder au goût moderne ; un poète français, obscur imitateur de Grécourt, le traita vers 1770, avec toute la licence que semblait lui permettre son époque et son modèle. Wieland le reprit d'une manière toute différente et sembla s'appliquer à mettre de la retenue et de la chasteté dans un sujet qui en semblait si peu susceptible. *Combabus* a, lui aussi, une portée philosophique ; le poète a voulu montrer qu'il est impossible à l'homme de vaincre l'amour, d'échapper aux sens et de surmonter certaines sensations à moins de recourir au moyen héroïque renouvelé d'Origène. L'auteur annonce cette histoire comme un *problème de morale*, et on ne saurait assez le louer de la délicatesse et de l'habileté avec laquelle il a traité la partie scabreuse de son récit.

CONTES COMIQUES, traduits de l'allemand, par M.*** (Juncker). Francfort, 1771, in 8° de 152 pp. — Les *Contes comiques* sont au nombre de trois : *Diane et Endymion* est le premier et le meilleur; il y règne un ton de plaisanterie assez libre, mais qui ne dépasse pas les bornes de la décence. D'Ussieux en a fait une traduction ou plutôt une imitation intitulée *Endymion,* conte comique, suivi du *Jugement de Pâris* (Paris, 1771, in-8° de 52 pp. avec 1 front. et 1 vign.). — *Le Jugement de Pâris,* qui est le second des trois contes comiques, montre les trois déesses travesties en grisettes. — Le troisième, *Aurore et Céphale,* est plus décent; il est vrai qu'on pourrait lui reprocher de travestir un des sujets les plus attendrissants de la mythologie.

CRATÈS ET HIPPARQUE, *suivi des Pythagoriciennes.* Traduction française, par Vanderbourg. Paris, Nicolle, 1818, 2 vol. in-18. — Le sujet de Cratès et d'Hipparchia est pris dans un passage assez graveleux d'Apulée dont Wieland a dû modifier les principales circonstances. Ce qui reste, c'est l'amour de la jeune et belle Hipparchia pour le philosophe Cratès, vieux et difforme, avec lequel l'auteur finit par la marier, en dépit de son père et de sa famille, laquelle eut recours à Cratès lui-même, pour la détourner de ce dessein. On sait que le cynique lui représenta sa pauvreté; lui montra sa bosse, son bâton, sa besace, et lui dit : *Voilà l'homme que vous aurez et les meubles que vous trouverez chez lui. Songez-y bien, vous ne pouvez pas venir avec moi, sans mener la vie que notre secte prescrit.* Tout fut inutile. Le cynique lui plaisait; elle prit l'habit des cyniques et s'attacha

tellement à Cratès, qu'elle le suivit partout. Si l'on en croit les auteurs, elle n'avait point de honte de faire publiquement les actions sur lesquelles ordinairement la pudeur met un voile. C'était, du reste, une femme d'esprit et qui faisait des livres, détruits plus tard par les opinions contraires et qui ne sont point parvenus jusqu'à nous. Malgré l'originalité de cette donnée, le livre de Wieland n'offre qu'un médiocre intérêt ; et bien que les revendications des droits de la femme lui donnent un air tout à fait moderne, les situations et les caractères languissent un peu.

La Cuve, *ou l'Hermite et la Sénéchale d'Aquilée.* C'est un conte inspiré par un vieux fabliau. Un pauvre hermite, après trente années passées dans la retraite, éprouve une certaine vanité que son bon ange veut guérir en l'exposant à de scabreuses tentations ; alors il se voit humilié par une femme jeune et agréable, qui vit au milieu du monde et de ses plaisirs, et qui, sans emphase, pratique les vertus auxquelles les premières épreuves où il s'expose le trouvent infidèle lui-même.

Le Double bonheur des dieux est une bluette qui montre Jupiter et Apollon ennuyés de leur condition divine et cherchant à se distraire, l'un sous la forme d'un cygne auprès de Léda, l'autre en devenant l'aimable berger qui console et instruit les mortels, qui fait naître et fleurir les beaux-arts.

Gandalin, *ou Amour pour amour,* 1776. — C'est un récit d'amour tout à fait chevaleresque. L'héroïne du poème est des plus originales et malgré tout le charme qu'elle présente, on ne peut s'empêcher de

la trouver par trop romanesque ; mais dans l'histoire de cette belle princesse qui impose à son chevalier une épreuve des plus bizarres et des plus difficiles, le poète sait nous intéresser d'un bout à l'autre de son récit, parce qu'il unit heureusement et fond pour ainsi dire ensemble et le ton badin et la raison.

Le poème des Graces est écrit moitié en vers, moitié en prose ; le sujet en est des plus simples : la naissance des Grâces, filles de Vénus et de Bacchus ; leur éducation; leur rencontre fortuite avec l'Amour, leur jeune frère, qui désormais sera le plus humble de leurs serviteurs. Le ton est badin et enjoué, quelquefois mignard. Il y a des subtilités, des longueurs, des pensées dont la finesse s'évapore, pour ainsi dire; toutefois, la bonne manière de Wieland est assez marquée pour que cette composition prenne place parmi les chefs-d'œuvre du poète. — Nous pensons que l'ouvrage suivant, indiqué dans la *France littéraire* de Quérard à l'article Wieland, est une traduction de ce poème : *Les Grâces, et Psyché entre les grâces*. Trad. de l'all. par Juncker; Francfort et Paris, De Hansy jeune, 1768, 4 part. in-12.

Idris et Zénide. Ce poème devait avoir dix chants; les cinq premiers seuls parurent, avec des solutions de continuité. Œuvre italienne à tous égards, où l'amour des sens joue un grand rôle, ce poème rappelle son origine étrangère par un certain dévergondage d'imagination, et par l'emploi nouveau alors de strophes, chacune de huit vers rimés. Malgré le décousu des récits et le grand nombre des réminiscences, c'est une œuvre remarquable à plus d'un titre. Idris, amoureux platonique, court à travers

le monde à la poursuite de Zénide, son idéal. Cet idéal lui échappe ; il se trouve toujours en présence de quelque nymphe qui cherche à abuser notre jeune héros. Pendant ce temps-là, Zénide est captivée par un chevalier fort peu galant, et dont le modèle se trouve dans Boccace et La Fontaine.

Mélanges littéraires, *politiques, et morceaux inédits de Wieland*, trad. de l'all. et précédés d'un Essai sur la vie et les ouvrages de cet écrivain ; par Loève Veimars et Saint-Maurice. Paris, 1824, in-8°. — Très-bon ouvrage. On sait que Loève-Veimars, publiciste, traducteur et agent diplomatique, est un des hommes qui écrivaient le mieux en français et qui comprenait parfaitement la langue allemande. Sans lui, malgré les diverses autres traductions qui en ont été faites, nous ne connaîtrions pas véritablement les *Contes fantastiques* d'Hoffmann.

Mémoires de Mademoiselle Sophie de Sternheim, publiés par Wieland, en allemand, en 1771, et traduits en français par Mme de L. F. (La Fite). La Haye, 1773, 1775, 2 vol. in-12. — Wieland se dit seulement l'éditeur de ce roman dont le véritable auteur serait Mme de La Roche, femme d'un conseiller de l'électeur de Trèves. Il est probable cependant qu'il a dû le retoucher, car on y reconnaît sa manière. La *Bibliothèque des romans* en donne une analyse dans sa livraison de septembre 1778.

Ménandre et Glycérion contient l'histoire des amours du poète comique Ménandre avec une faiseuse de bouquets nommée Glycère, puis avec une amie de celle-là, une danseuse assez laide nommée

Nannion, qui laisse bientôt le poète pour un amant plus riche, pendant que Glycère se console avec un épicurien. Ce petit roman est beaucoup plus moderne que grec.

Le Miroir d'or, *ou les Rois du Chéchian*, histoire véritable, traduite du chéchianois. Francfort, 1773, 4 parties in-8°. — Autre édition. Neuchâtel et Berne, 1774, 4 part. in-8°. — Le texte allemand : *Der Goldene spiegel*, avait paru à Leipzig en 2 vol. in-12, en 1772.— La *Bibliothèque des romans* qui en donne une analyse (en septembre 1778), ne connaissait pas cette traduction française — Le *Miroir d'or* est, comme le *Télémaque* en France, un ouvrage fait pour l'éducation des princes, à la cour de Saxe-Weimar. C'est une suite d'histoires de sultans des Indes et de rois imaginaires ayant occupé le trône de Chéchian, narrées au sultan du jour Schah Gébal. Ce sont surtout les sultanes favorites qui dirigent l'esprit du règne de chacun d'eux. Le bonheur et la tranquillité, la gloire ou la perte d'un empire leur sont dus, car sous le nom d'un souverain, ce sont généralement ses favoris et surtout ses femmes qui gouvernent tout. Les exemples les plus curieux et les plus amusants en sont donnés dans ce livre. Un philosophe nommé Danischemend, assistant à la lecture de ces contes, en fait ressortir la moralité. C'est du même ouvrage qu'il a paru une traduction intitulée : *Histoire du sage Danischmend, favori du sultan Schah-Gébal et des trois calenders, ou l'Egoïste philosophe* ; traduction de l'allemand de Wieland ; Paris, 1800, 2 vol. in-8° ou in-12, avec 7 figures.

Musarion, *ou la Philosophie des grâces*, poème en

trois chants, trad. en français par J.-J. Roehde. Lausanne, 1769, in-8°. — Autre traduction par Juncker, 1770, réimprimée plusieurs fois. — Autre traduction (par J. Ch. Laveaux), Bâle et Paris, Bleuet, 1780, in-8° de 93 pp., figures. — Autre trad., par Blin de Sainmore, en 1781. — Autre, par Mme d'Ussieux. — Autre, par l'abbé Maydieu.—Autre trad. par A. Poupart de Wilde. Bruxelles, 1862, in-18. — Ce petit poème est un des meilleurs écrits de Wieland. La conclusion est qu'il faut être sage avec grâce et modération. L'amour y revendique hautement ses droits, mais c'est l'amour du cœur dans toute sa ravissante beauté. Si les peintures érotiques paraissent quelquefois, c'est pour mieux mettre en relief tout le charme de l'amour vrai, de la sympathie des âmes qui précède, ennoblit et justifie l'amour physique. Musarion est une courtisane devenue vertueuse, qui ramène auprès d'elle Phénion, jeune Athénien, qui s'est jeté dans le stoïcisme et retiré dans une solitude profonde ; il se convertit à l'amour véritable, aussi éloigné des rêveries platoniciennes que des orgies de la débauche. Cette charmante production, pour les détails, le léger badinage, l'ironie fine, le charme de la versification, est une des plus parfaites qui existent.

Le Nouvel Amadis, publié en 1781, est un poème en dix-huit chants ; le fond ressemble à celui de divers poèmes héroï-comiques de l'Italie ; c'est l'histoire de diverses princesses errantes et de leurs aventures avec quelques chevaliers, notamment avec le platonique Amadis ; le fond est assez léger au point de vue de la moralité, mais il y a de la bonne plaisan-

terie et des remarques souvent profondes. Si le beau sexe est bafoué, il ne faut pas trop en vouloir à Wieland qui ne faisait en cela qu'adopter le ton des poètes ses devanciers. On trouve personnifiées dans le *Nouvel Amadis* la pruderie, l'afféterie, la forfanterie, la sensualité, etc. Il y a dans ce poème un mouvement, une verve remarquables ; toute la variété, toute la flexibilité du talent de Wieland s'y montrent avec éclat. Après avoir publié son œuvre en vers iambiques sans coupes régulières, l'auteur entreprit, à l'âge de soixante ans, de le refondre, de le partager en strophes de dix vers à rimes croisées.

Obéron, poème en XIV chants, traduction libre en rimes octaves (par Fr. de Boaton); Berlin, Spener, 1784, in-8°. — Autre traduction française en vers, par le comte de Borch; Leipzig, 1798, in-8°. — Autre traduction en prose, par Pernay ; Paris, 1799, in-12. — Autre, par d'Holbach fils, 1800, in-8°. — Seconde édition de la traduction du baron d'Holbach, revue et corrigée par Loève-Veimars ; Paris, Panckoucke, 1825, in-32 — *Obéron, ou un Moment d'oubli* ; traduction libre, par L. L. de Sabaroth (Isnard de Sainte Lorette) ; Paris, 1824, 2 vol. in-12, figures. — *Obéron,* trad. par Augustin Jullien, Paris, Masgana, 1843, in-12. — Cet ouvrage est regardé comme l'un des plus beaux qui soient sortis de la plume de l'auteur. Gœthe disait : « Aussi longtemps que l'or sera réputé de l'or et le cristal du cristal, *Obéron* sera lu et admiré comme un chef-d'œuvre. » — Ce livre a aussi donné lieu au bel opéra de Weber intitulé : *Obéron.*— Obéron est l'histoire bien connue de Huon de Bordeaux, racontée avec une grâce charmante ;

on y remarque la peinture de l'amour du héros avec la fille de l'émir de Babylone, devenue chrétienne, amour fortifié par une contrainte volontaire, puis éclatant avec plus d'énergie et bravant enfin tous les dangers et toutes les infortunes. *Obéron* offre également des modèles dans les genres burlesque, satirique, descriptif, gracieux et pathétique. Une fine et délicate ironie se mêle aux sentiments les plus profonds; la langue s'y présente dans toute sa perfection et ce poème mit le sceau à la gloire de Wieland.

PEREGRINUS PROTÉE, *ou les Dangers de l'enthousiasme*, roman philosophique, traduit de l'allemand, par Griffet de La Baume. Paris, 1795, 2 vol. in-12 ou in-18. — L'auteur suppose un entretien aux Champs-Élysées entre ce personnage bizarre et Lucien de Samosathe; il veut montrer que si beaucoup de rêveurs ou d'enthousiastes méritent le mépris parce qu'ils veulent exploiter à leur profit la crédulité humaine, il en est qui doivent échapper à cette condamnation, parce qu'ils ont cherché sincèrement à se rendre utiles ou à conquérir la vérité. L'enthousiasme fanatique de Peregrinus l'expose à être victime de nombreuses mystifications et le conduit à être la dupe des imposteurs de tous les genres.

PETITE CHRONIQUE DU ROYAUME DE TATOÏABA, par Wieland, traduite de l'allemand; Metz, Behmer, 1798, 3 vol. in-12. — Paris, Dufart, an VI, 2 vol. in-12 de 212 et 210 pages, avec figures et un frontispice très-finement gravé et, sinon tout à fait libre, du moins très-léger. Au bas de ce frontispice, la légende suivante : « Quelle surprise ! elle se voit dans les bras du même homme qui, dans son rêve, la rendait

si heureuse ! » On voit, en effet, une jeune personne dans les bras en question, et les deux personnages dans le plus simple appareil... Ce livre est un roman amusant, et dans le genre de ceux de Crébillon le fils.

SÉLIM ET SÉLIMA, poème imité de l'allemand, par Dorat. Leipzig et Paris, 1768, in-8°. — Nouvelle édition en 1769, précédée de *Irza et Marsis.*

SIXTE ET CLAIRE (1775), offre des traits délicats et fins, mais l'auteur y a joint un ton léger et badin qui contraste avec la tendresse naïve des deux amants et avec le triste dénouement.

SOCRATE EN DÉLIRE, *ou les Amours de Diogène de Sinope,* trad. par le comte Barbé-Marbois; Paris, 1772, in-8° et 1797, in-18. — Dans des contrefaçons de Dresde et d'Amsterdam, ce volume est intitulé: *Socrate fou.* — Autre traduction : *La Vie, les Amours et les Aventures de Diogène le Cynique, surnommé le Socrate fou,* écrites par lui-même, et traduites du grec par Wieland, et de l'allemand en français par le baron de H*** ; Paris, 1819, in-12 de 252 pp.

PHILOMNESTE junior.

PAUL-LOUIS COURIER

Nous avons parlé dans le premier numéro des Analectes des *Pastorales* de Longus, éditées par Paul-Louis avec un passage retrouvé par lui. Ce mérite n'eût pas été suffisant pour lui faire élever un monument dans son pays, la commune de Véretz,

ainsi qu'on vient de le faire. C'est parce qu'il a défendu la liberté de parler qu'on lui rend cet honneur. Saisissons donc cette occasion pour reproduire dans nos Analectes quelques passages de ses ouvrages les plus piquants. Le *Simple discours*, par exemple, publié en 1821, valut à Courier deux mois de prison et 200 francs d'amende. Il s'agissait d'acquérir la terre de Chambord pour en faire don au duc de Bordeaux.

« Si nous avions de l'argent, écrit Courier, à n'en savoir que faire, toutes nos dettes payées, nos chemins réparés, nos pauvres soulagés... s'il nous restait quelque somme à pouvoir dépenser hors de cette commune, je crois, mes amis, qu'il faudrait contribuer, avec nos voisins, à refaire le pont de Saint-Avertin... Mais d'acheter Chambord pour le duc de Bordeaux, je n'en suis pas d'avis, et ne le voudrais pas, quand nous aurions de quoi, l'affaire étant, selon moi, mauvaise pour lui, pour nous et pour Chambord.

« Douze mille arpents de terre enclos que contient le parc de Chambord, c'est un joli cadeau à faire à qui les saurait labourer. Vous et moi connaissons des gens qui n'en seraient pas embarrassés ; mais lui, que voulez-vous qu'il en fasse ? Son métier, c'est de régner un jour, s'il plaît à Dieu, et un château de plus ne l'aidera de rien.

«... A Chambord, qu'apprendra-t-il ? Là, il verra partout les chiffres d'une Diane, d'une Châteaubriand. Ici, Louis, le modèle des rois, vivait avec la femme Montespan, avec la fille La Vallière. C'était le temps alors des mœurs, de la religion ; et il communiait tous les jours.

« Par cette porte rentrait sa maîtresse le soir et son confesseur le matin. Là, Henri fait pénitence entre ses mignons et ses moines ! Voici l'endroit où vint une fille éplorée demander la vie de son père, et l'obtint .. à quel prix !... »

Voici donc Paul-Louis accusé d'avoir offensé la morale publique.

C'est la grande ressource des gouvernements. La morale particulière, on sait ce que c'est ; mais la morale publique ?... On la place où on veut et on en joue comme on peut.

Courier comparaît :

Le Président. — « Comment avez-vous pu dire que la noblesse ne devait sa grandeur et son illustration qu'à l'assassinat, la débauche, la prostitution ?

Courier. — « ... La cour l'appelle galanterie ; j'ai voulu me servir du mot propre.

Le Président. — « ... Si l'histoire a fait quelques reproches aux familles nobles, ils peuvent également s'appliquer aux familles qui n'étaient pas nobles.

Courier.— « .. La noblesse prétendait devoir seule fournir des maîtresses aux princes ; et quand Louis XV prit les siennes dans la roture, les femmes titrées se plaignirent.

Le Président.— « ... Il y a des familles sans tache : les Noailles, les Richelieu...

Courier. — « Les Richelieu ! Tout le monde sait l'histoire du pavillon d'Hanôvre ; Mme de Pompadour étant premier ministre...

Le Président. — « Assez ! point de personnalités !

Courier. — « ... Sans Mme de Maintenon, les Noailles...

Le Président. — « *On ne vous demande pas ces détails historiques.* »

Je le crois bien, qu'on ne les lui demandait pas !

Que de condamnés pour outrage à la morale publique — depuis Socrate — en passant par Paul-Louis, Béranger, Jay, de Jouy et tant d'autres !

Il est entendu qne nous ne parlons ici que de l'outrage dans les écrits.

Voici maintenant un extrait d'une de ses remarquables *Lettres au Censeur,* et on reconnaîtra facilement que l'on ne saurait mieux dire :

«... Monsieur, le hasard m'a fait tomber entre les mains une lettre d'un procureur du roi à un commandant de gendarmes. En voici la copie, sauf les noms que je supprime :

« *Monsieur le commandant, veuillez faire arrêter et conduire en prison* un tel, de tel endroit. »

« Voilà toute la lettre. Je crois, si vous l'imprimez, qu'on vous en saura gré. Le public est intéressé dans une pareille correspondance ; mais il n'en connaît d'ordinaire que les résultats. Ceci est bref, concis ; c'est le style impérial, ennemi des longueurs et des explications. *Veuillez mettre en prison,* cela dit tout. On n'ajoute pas : *car tel est notre plaisir.* Ce serait rendre raison, alléguer un motif ; et, en style de l'empire, on ne rend raison de rien. Pour moi, *je suis charmé de ce petit morceau...*

« Mais je me suis trompé, monsieur, je m'en aperçois ; ce n'est pas là toute la lettre du procureur du roi. Avec ce que je vous ai transcrit, il y a quelque

chose encore. Il y a d'abord ceci : *Le procureur du roi à M. le commandant de la gendarmerie. Monsieur le commandant ;* et puis : *j'ai l'honneur d'être, monsieur le commandant, avec considération, votre très-obéissant serviteur.*

« Le tout s'accorde parfaitement avec : *veuillez mettre en prison. Veuillez*, c'est comme on dit : Faites moi l'amitié, obligez-moi de grâce, rendez-moi le service, à la charge d'autant. *Je suis votre serviteur,* cela s'entend. Il est serviteur du gendarme qui, au besoin, sera le sien ; ils sont serviteurs l'un de l'autre contre *l'administré* qui les paye tous deux; car l'homme qu'on emprisonne est un cultivateur. C'est un bon paysan qui a déplu au maire en lui demandant de l'argent. Celui-ci, par le moyen du procureur du roi, dont il est serviteur, a fait juger et condamner l'insolent vilain que ledit procureur du roi, par son serviteur le gendarme, a fait constituer ès prisons. C'est l'histoire connue, cela se voit partout.

« Oh ! que nos magistrats donnent de grands exemples. Quelle sévérité, quelle exactitude scrupuleuse dans l'observation de toutes les formes de la civilité ! Celui-ci a peut-être oublié dans sa lettre quelque chose comme de faire mention d'un jugement ; mais il n'oubliera pas le très-humble serviteur, l'honneur d'être, et le reste, bien plus important que le jugement, et tout pour monsieur le gendarme. Au bourreau, sans doute, il écrit : Monsieur le bourreau, veuillez tuer, et je suis votre serviteur. Les procureurs du roi ne sont pas seulement d'honnêtes gens, ce sont encore des gens fort honnêtes. Leur correspondance est civile comme les parties de

monsieur Fleurant, mais on pourrait leur dire aussi, comme le malade imaginaire : *ce n'est pas tout d'être civil;* ce n'est pas tout, pour un magistrat, d'être serviteur des gendarmes, il faut être ami de l'équité. »

Un morceau admirable de Courier est son récit du crime du curé Mingrat, poétique et touchante peinture des combats du jeune prêtre confessant la jeune fille qu'il aime. On y trouve une puissance et une vigueur de raisonnement qui subjuguent. Voici le passage relatif à la confession ; il est terrible de précision et de vérité :

« Confesser une femme ! Imaginez ce que c'est. Tout au fond de l'église, une espèce d'armoire, de guérite, est dressée contre le mur exprès, où ce prêtre, non Mingrat, mais quelque homme de bien, je le veux sage, pieux, comme j'en ai connu, homme pourtant et jeune (ils le sont presque tous), attend le soir après vêpres sa jeune pénitente qu'il aime ; elle le sait : l'amour ne se cache point à la personne aimée. Vous m'arrêterez là : son caractère de prêtre, son éducation, son vœu... Je vous réponds qu'il n'y a vœu qui tienne ; que tout curé de village, sortant du séminaire, sain, robuste et dispos, aime sans aucun doute une de ses paroissiennes. Cela ne peut être autrement ; et si vous contestez, je vous dirai bien plus, c'est qu'il les aime toutes, celles du moins de son âge ; mais il en préfère une, qui lui semble, sinon plus belle que les autres, plus modeste et plus sage, et qu'il épouserait ; il en ferait une femme vertueuse, pieuse, n'était le pape. Il la voit chaque jour, la rencontre à l'église ou ailleurs, et, devant elle, assis aux veillées de l'hiver, il s'abreuve, imprudent ! du poison de ses yeux.

« Or, je vous prie, celle-là, lorsqu'il l'entend venir le lendemain, approcher de ce confessionnal, qu'il reconnaît ses pas et qu'il peut dire : C'est elle ! que se passe-t-il dans l'âme du pauvre confesseur ? Honnêteté, devoir, sages résolutions, ici servent de peu, sans une grâce du ciel toute particulière. Je le suppose un saint ; ne pouvant fuir, il gémit apparemment, soupire, se recommande à Dieu ; mais si ce n'est qu'un homme, il frémit, il désire, et déjà malgré lui, sans le savoir peut-être, il espère. Elle arrive, se met à ses genoux, à genoux devant lui, dont le cœur saute et palpite. Vous êtes jeune, monsieur, ou vous l'avez été ; que vous semble, entre nous, d'une telle situation ? Seuls la plupart du temps, et n'ayant pour témoins que ces murs, que ces voûtes, ils causent ; de quoi ? hélas ! de tout ce qui n'est pas innocent. Ils parlent, ou plutôt murmurent à voix basse, et leur bouche s'approche, leur souffle se confond. Cela dure une heure ou plus et se renouvelle souvent.

« Ne pensez pas que j'invente. Cette scène a lieu telle que je vous la dépeins, et dans toute la France ; chaque jour se renouvelle par quarante mille jeunes prêtres, avec autant de jeunes filles qu'ils aiment, parce qu'ils sont hommes, confessent de la sorte, entretiennent tête-à-tête, visitent parce qu'ils sont prêtres, et n'épousent point parce que le pape s'y oppose. Le pape leur pardonne tout, excepté le mariage, voulant plutôt un prêtre adultère, impudique, débauché, assassin comme Mingrat, que marié. Mingrat tue ses maîtresses ; on le défend en chaire : ici on prêche pour lui ; là on le canonise. S'il en épousait une, quel monstre ! Il ne trouverait d'asile nulle

part. Justice en serait faite bonne et prompte, comme du maire qui les aurait mariés. Mais quel maire oserait ? »

Le *Sphinx* parle ainsi de Paul Louis Courier dans le journal l'*Événement,* du 16 juillet dernier :

« Il n'avait au fond que du dégoût pour toutes les actions de guerre, dont il se tirait d'ailleurs fort consciencieusement.

« Il tenait en médiocre estime les hauts faits des « grands capitaines », au sujet desquels il écrivait à Sainte-Croix, le 12 septembre 1806 :

« Pour moi, m'est avis que cet enchaînement de « sottises et d'atrocités ne mérite guère l'attention « d'un homme sensé. Plutarque, avec

. . . . . l'air d'un homme sage
Et cette longue barbe au milieu du visage

« me fait pitié de nous venir prôner tous ces don- « neurs de batailles, dont le mérite est d'avoir joint « leurs noms aux événements qu'amenait le cours des « choses. »

« ... Est-il bon, disait Paul-Louis, qu'un peuple soit pauvre, maigre, hâve, sale, mal logé, mal habillé, mal nourri, malade ? — Il y a des royalistes qui répondent : — Oui, cela est bon, parce qu'un tel peuple est aisément soumis. — Est-il bon qu'un peuple soit ignorant, illettré, encrassé de superstitions, dévot, convaincu que les princes viennent de Dieu et que les prêtres peuvent conjurer le diable ? — Tous les amis du passé vous répondront : — Oui, cela est bon, parce qu'un tel peuple ne raisonnera jamais sur rien et trouvera la machine politique admirable. – Nous, fils de la Révolution française, notre devoir est de

faire que le peuple soit bien logé, bien nourri, bien habillé, qu'il sache lire, écrire, raisonner, absolument comme un des nôtres. »

Les œuvres de Courier sont assez répandues pour ne pas multiplier ici les citations de ses écrits ; nous ne résistons pas cependant au plaisir de reproduire deux ou trois pages qu'il adressait au rédacteur de la *Gazette du Village,* et qui rappellent quelques-unes des persécutions qui arrivent trop souvent aux pauvres braves gens qui ont le malheur de choquer les personnes bien placées :

« Monsieur,

« Je suis... malheureux; j'ai fâché monsieur le maire; il me faut vendre tout, et quitter le pays. C'est fait de moi, monsieur, si je ne pars bientôt.

« Un dimanche, l'an passé, après la Pentecôte, en ce temps-ci justement, il chassait aux cailles dans mon pré ; l'herbe haute, prête à faucher, et si belle !... c'était pitié. Moi, voyant ce manége, monsieur, mon herbe confondue, perdue, je ne dis mot, et pourtant il m'en faisait grand mal ; mais je me souvenais de Christophe, quand le maire lui prit sa fille unique, et au bout de huit jours la lui rendit gâtée. Je le fus voir alors : — Si j'étais de toi, Christophe, ma foi je me plaindrais, lui dis-je. — Ah ! me dit-il, n'est-ce pas monsieur le maire ? Pot de fer et pot de terre.... Il avait grand'raison ; car il ne fait pas bon cosser avec telles gens, et j'en sais des nouvelles. Me souvenant de ce mot, je regardais et laissais monsieur le maire fouler, fourrager tout mon pré, comme eussent pu faire douze ou quinze sangliers, quand de fortune passent Pierre Houry d'Azai, Louis Bezard et sa femme, Jean Proust, la petite Bodin, allant à

l'assemblée. Pierre s'arrête, rit, et en gaussant me dit : La voilà bonne ton herbe ; vends la moi, Nicolas, je t'en donne dix sous, et tu me la faucheras. Moi, piqué, je réponds : Gageons que je vas lui dire !... — Quoi ? — Gageons que j'y vas. — Bouteille, me dit-il, que tu n'y vas pas !... — Bouteille ? Je lui tape dans la main. — Bouteille chez Panvert, aux Portes de Fer. Va. Je pars, tenant mon chapeau ; j'aborde monsieur le maire. — Monsieur, lui dis-je, monsieur, cela n'est pas bien à vous ; non, cela n'est pas bien. Je gagnai la bouteille ainsi ; je me perdis. Je fus ruiné dès l'heure.

« Ce qui plus lui fâchait, c'était sa compagnie, ces deux messieurs, et tous les passants regardant. M. le maire est gentilhomme par sa femme, née demoiselle: voilà pourquoi il nous tutoie et rudoie nous autres paysans, gens de peu, bons amis pourtant de feu son père ; il semble toujours avoir peur qu'on ne le prenne pour un de nous. S'il était noble de son chef, nous le trouverions accostable. Les nobles d'origine sont moins fiers, nous accueillent au contraire, nous caressent, et ne haïssent guère qu'une sorte de gens, les vilains anoblis, enrichis, parvenus.

« Il ne répondit mot, et poursuivit sa chasse. Le lendemain, on m'assigne comme ayant outragé le maire dans ses fonctions ; on me met en prison deux mois, monsieur, deux mois dans le temps des récoltes, au fort de nos travaux ! Hors de là, je pensais reprendre ma charrue. Il me fait un procès pour un fossé, disant que ce fossé, au lieu d'être sur mon terrain, était sur le chemin. Je perdis encore un mois à suivre ce procès, que je gagnai vraiment ; mais je payai les frais. Il m'a fait cinq procès pareils, dont

j'ai perdu trois, gagné deux; mais je paye toujours les frais. Il s'en va temps, monsieur, il est grand temps que je parte.

« Quand j'épousai Lise Baillet, il me joua d'un autre tour. Le jour convenu, à l'heure dite, nous arrivons pour nous marier à la chambre de la commune. Il s'avise alors que mes papiers n'étaient pas en règle, n'en ayant rien dit jusque-là; et cependant la noce prête, tout le voisinage paré, trois veaux, trente-six moutons tués... Il nous en coûta nos épargnes de plus de dix ans. Qu'y faire? il me fallut renvoyer les conviés, et m'en aller à Nantes quérir d'autres papiers. Ma fiancée, qui avait peur que je ne revinsse pas, étant déjà *embarrassée,* en pensa mourir de tristesse et de regret de sa noce perdue. Nous empruntâmes à grosse usure, afin de faire une autre noce quand je fus de retour, et cette fois il nous maria. Mais le soir... écoutez ceci : Nous dansions gaiement sur la place, car le curé ne l'avait pas encore défendu. Monsieur le maire envoie ses gens et ses chevaux caracoler tout au travers de nos contredanses. Son valet, qui est Italien, disait, en nous foulant aux pieds : *Gente codarda è vile, soffrirai questo e peggio.* Il prétend, ce valet, que notre nation est lâche, et capable de tout endurer désormais; que ces choses chez lui ne se font point. Ils ont, dit-il, dans son pays, deux remèdes contre l'insolence de messieurs les maires, l'un appelé *stilettata,* l'autre *scopettata.* Ce sont leurs garanties, bien meilleures, selon lui, que notre conseil d'Etat Où *scopettade* manque, *stilettade* s'emploie : au moyen de quoi là le peuple se fait respecter. Sans cela, dit-il, le pays ne serait pas tenable. Pour moi, je ne sais ce qui en est : mais

semblable recette chez nous n'étant point d'usage, il ne nous reste qu'un parti, de vendre ma besace et déloger sans bruit. Si je le rencontrais seulement, je serais un homme perdu. Il me ferait remettre en prison comme ayant outragé le maire : il conte ce qu'il veut dans ses procès-verbaux. Les témoins, au besoin, ne lui manquent jamais ; contre lui, il ne s'en trouve aucun. Déposer contre le maire en justice, qui oserait ?

« Si vous parlez de ceci, monsieur, dans votre estimable journal, ne me nommez pas, je vous prie. Quelque part que je sois, il peut toujours m'atteindre. Un mot au maire du lieu, et me voilà coffré. Ces messieurs entre eux ne se refusent pas de pareils services.

« Je suis, monsieur, etc. »

Quelques erreurs des commentateurs du MOYEN DE PARVENIR.

De tous les ouvrages qui ont été produits par la vieille gaieté de nos pères, par notre vieille gaieté *gauloise*, le *Moyen de parvenir* est certainement un des plus curieux et surtout un des plus complets en fait de joyeusetés et de gauloiseries. Il est, en grande partie, une énigme pour les lecteurs modernes et contient une foule d'obscurités, à commencer par les convives eux-mêmes ; son plus grand attrait, à mon avis, consiste surtout en ce que nous y retrouvons et

nous y voyons, comme déjà fort vieilles et fort anciennes une foule de gaudrioles réputées modernes.

Il faudrait produire volumes sur volumes pour expliquer et commenter tout ce qui, dans cet ouvrage, a besoin d'être commenté et expliqué pour nous. Dire que les commentaires déjà donnés renferment beaucoup d'erreurs et beaucoup de sottises, ce serait chose banale : c'est d'ailleurs le sort commun des commentaires.

Cette dernière réflexion nous est surtout inspirée par la lecture de l'édition la plus récente du *Moyen de parvenir*. Cette édition, donnée par l'éditeur Wilhem (*Paris*, 1872, 2 v. pet. in-8°) promettait plus qu'elle n'a tenu. Elle est charmante comme exécution typographique, et les vignettes qui l'illustrent sont, pour la plupart, ravissantes et pleines d'esprit. Mais c'est là son seul mérite. Les notes, glossaires, etc., qui sont promis sur le titre se réduisent à bien peu de chose, et ne sont (cé que l'éditeur avoue lui-même dans sa préface) que la reproduction presque identique des notes qui accompagnent l'édition du *Moyen de parvenir* donnée par le bibliophile Jacob (Paris, Ch. Gosselin, 1841, gr. in-12). Or, ce savant bibliophile n'a pas échappé à la loi commune des commentateurs ; ses notes renferment de nombreuses erreurs, et on était en droit d'espérer que l'auteur du dernier travail sur le *Moyen de parvenir* les aurait évitées ou corrigées. Ce n'est pas, hélas ! ce qui a eu lieu. L'édition Wilhem a bien laissé de côté quelques-unes des interprétations hasardées du bibliophile Jacob, mais elle en a reproduit un grand nombre d'autres avec une fidélité désolante.

Nous allons en signaler quelques-unes parmi les plus saillantes.

Disons pourtant, avant de commencer cet examen critique en partie double, que l'édition Wilhem a relevé une erreur répétée par le bibliophile Jacob d'après une assertion de La Monnoye.

Le *Moyen de parvenir* commence par la conjonction *car*. Dans sa *Dissertation sur le Moyen de parvenir*, La Monnoye avait dit qu'on lui avait *garanti* que ce « mot *car*, par où il commence, n'y est dans la suite répété en nul endroit ». Le bibliophile Jacob avait reproduit cette assertion (page 1, note 1 de l'édition citée) sans en vérifier l'exactitude, ce qui peut paraître surprenant, surtout de la part d'un éditeur. Or, cette conjonction se trouve répétée une seconde fois dans l'ouvrage, chapitre CV, *Mémoire* (page 375, l. 7, éd. Jacob ; tome II, page 290, l. 6, éd. Wilhem) : *Ma femme, vous sçavez le bruict qui court de vous et de moy* ; car *on dit de moy que je suis un peu cornard....*

L'édition Wilhem a rectifié le fait erroné, et je le signale ici, surtout parce que cette rectification ne se trouvant pas dans les notes, à la place où elle devrait être, mais bien dans la préface (p. XXV, note), peut échapper à bien des lecteurs de cette édition.

Chapitre XXIX. *Chapitre général.* — (page 80, l. 17 et seq., éd. Jacob ; tome I, page 128, l. 5 et seq. éd. Wilhem) : *Ce diable, se deffendant, paroissoit à cul veu, et monstroit deux gros dintiers, comme pommes de caspendu, en la forme de beaux gros couillons pourtraits du naturel. Un jour que le vieux chantre de l'église disnoit chez moy, le baron*

nostre amy luy fit la guerre de ce diable endidime, *qui estoit chose moult honteuse à voir aux yeux délicats de ces pudiques filles.*

Le bibliophile Jacob, ne comprenant pas le sens du mot *endidime*, dit en note (note 4) : « Je crois qu'il faut lire *anadyomène*, surnom de Vénus sortant des flots », et l'édition Wilhem (tome I, p. 330) confirme et approuve pleinement cette manière de voir.

Or, cette interprétation est un non sens absolu ; il n'y a aucune erreur de texte, et le mot *endidime* est bien le mot exact. Les savants commentateurs auraient dû savoir que *didyme*, en grec *didumos*, veut dire *testicule*. Nous avons dans le langage scientifique, le mot *epididyme* qui désigne un organe, un petit corps couché le long du bord supérieur du testicule (*epi*, sur, et *didumos*), et nombre d'autres composés ou dérivés de *didumos*. Il s'agit, en effet, d'un diable montrant ses génitoires et ce *diable endidime* (ou *endidyme*, si on tient absolument à corriger le texte) signifie tout simplement un diable *couillu* ou *couillard !*

Avouons qu'il faut avoir de la bonne volonté pour faire intervenir Vénus sortant du sein des flots ! O terrible science des commentateurs !

Chapitre XXI. *Cause.* — (page 88, l. 10 et seq. éd. Jacob ; tome I, page 139, l. 8 et seq éd. Wilhem.) : *Il y a un honneste homme, qui avoit mis sa cavale* enfargée *en ses fousses. Messieurs mes paroissiens, on lui a pris les* enfarges *avec une serreure à bosse. Il vous prie, Messieurs, de luy rendre lesdits* enfarges, *et pour vostre peine, de par Dieu, que la bosse vous demeure.*

Le bibliophile Jacob dit (notes 2 et 3) que *enfargée* est pour *chargée* et *enfarges* pour *charges, fardeaux*. L'édition Wilhem (page 334) emboîte le pas. Or, nos deux savants bibliophiles ignorent qu'on appelle encore *enfarges* ou *enferges*, dans l'Ouest de la France, une chaîne de fer, ou entrave, qu'on applique aux jambes des chevaux pour les empêcher de courir dans les pâturages. Une cavale *enfargée* est donc une cavale *entravée*.

Si nos commentateurs doutaient de la chose, ils n'auraient qu'à prendre le *Dictionnaire de Larousse*, volume de la lettre E Paris, 1870), et ils y liraient, page 557, col. 3 : ENFARGER. *Entraver un cheval. Mot usité dans certains départements*. Larousse ne dit pas dans quels départements, ni de quelles natures spéciales sont ces entraves. Nous venons de le dire.

Chapitre LXXVI. *Consistoire*. — (page 271, l 25 et seq. éd. Jacob ; tome II, page 126, l, 21 et seq., éd. Wilhem) : *Or, regardez, je vous le diray sur ces quatre doigts, ayant le poulce en la main. Le premier doigt, qui est index, nota ; on se marie, pour avoir une femme. Le second, pour avoir de l'argent. Le troisième, pour avoir du plaisyr. Le petit doigt, pour avoir des enfans : aussi est-ce là que les Gyptiens et les Bosnians les trouvent marquez. Or ça, mon frère, regarde les deux doigts du milieu, et les vois baissez : c'est signe que le plaisir se passe, l'argent s'en va. Vois ces deux doigts restez debout ; ils signifient que les femmes et les enfans demeurent avec droit de brancards*.

Nous avons rapporté en entier ce passage pour

bien faire saisir l'erreur de nos commentateurs qui ont complétement passé à côté du sens de l'allusion finale.

En effet, le bibliophile Jacob met en note, à *droits de brancards,* ce qui suit (page 272, note 1) : « Il y « avait autrefois une foule de droits royaux, féodaux, « seigneuriaux, etc. ; mais on n'en trouve aucun qui « ait la moindre analogie avec ce *droit de brancard.* « L'auteur veut-il dire que l'argent s'en étant allé, la « femme et les enfants n'ont plus qu'à se faire porter « à l'hôpital sur des brancards ; ou bien est-ce un « jeu de mots sur *bran ;* ou bien faut-il lire *bro-* « *cards,* etc. ? » Inutile de dire que l'édition Wilhem reproduit textuellement cette note (p. 363), en indiquant d'ailleurs son origine.

Eh bien ! non, trop savants commentateurs, non, ce n'est rien de tout cela ! Vous vous êtes en vain battu les flancs, et nous n'avons qu'à vous remercier de ne pas nous avoir fait une énumération plus longue. Mais pour le lecteur attentif, il est de toute évidence que l'auteur fait allusion ici aux *cornes des maris* simulées par les deux doigts étendus ! c'est-à-dire, que le plaisir et l'argent partis, il reste au pauvre homme, sa femme, ses enfants et des cornes... ou le droit d'en avoir.

Chapitre LXXVII. *Committimus.* — (page 27 1. 3, éd. Jacob ; tome II, page 133, l. 24, éd. W hem) : *Et dis que tu en as, soulier à belles oreill.*

Le bibliophile Jacob dit à cette occasion (note 1' l'édition Wilhem (page 364) répète avec lui que « « souliers qu'on portait alors avaient quelquefois « dentelures ou dents autour de l'empeigne. »

C'est possible! mais il me semble que c'est aller chercher à dessein une interprétation fort discutable, pour ne pas dire plus, pour une expression qui n'en avait nul besoin. Tout le monde sait, en effet, que les *oreilles d'un soulier* sont les appendices qui servent à fixer les cordons ou les boucles. Cela s'appelle encore comme ça à présent, et le *Dictionnaire de Littré* (tome II, p. 853, col. 3, lig. 18 et seq.) nous en donne la preuve.

Chapitre CIV. *Satyre.* — (page 370, l. 25, éd. Jacob; t. II, page 282, l. 20, éd. Wilhem). *Eh! indigne* animau...

Le bibliophile Jacob met en note (note 5) : « Ne « faut-il pas lire *animant,* qui a le même sens « qu'*animal.* » L'édition Wilhem ne reproduit pas cette observation et laisse le mot *animau* sans note; son auteur a eu raison. Il ne faut pas oublier, en effet, comme paraît l'avoir fait le bibliophile Jacob, que c'est là du vieux français, et que dans plusieurs parties de la France, et notamment dans le Poitou et la Saintonge, on dit encore un *animau,* un *chevau.*

Et d'ailleurs, un peu plus loin, dans ce même chapitre (page 371, l. 16, éd. Jacob; page 283, l. 10, éd. Wilhem), l'auteur du *Moyen de parvenir*, comme s'il avait prévu les malheureuses annotations dont l'*illustreraient* ses savants commentateurs, semble avoir voulu par avance montrer l'inutilité de la note du bibliophile Jacob, lorsqu'il dit : ..... *ce bon conseiller Tourangeau, qui est ordinairement monté sur un gras* chevau, *quand il va aux champs*... Le mot *chevau* se trouve en italiques dans le texte pour indiquer que c'est une expression vicieuse ou particu-

lière à certaines provinces. Il en est de même d'*animau* qui a bien été mis par l'auteur *animau* et non pour *animant !*

D'ailleurs ce passage, comparé dans les deux éditions, dont je parle ici, nous fournit une fois de plus un exemple de la légèreté avec laquelle sont souvent ajoutés à un texte les notes et les commentaires. Nous ne résistons pas au désir de signaler la chose.

Le bibliophile Jacob écrit et ponctue ce passage ainsi qu'il suit :

BERNARD. *Tu y es; dis que tu en as grande chemise! tu l'as deviné, comme pisse-en-lit. Eh! indigne animau, sais-tu pas qu'il ne se fait rien de là...* etc.

Pour expliquer *grande chemise,* le bibliophile met en note : *c'est-à-dire, une bonne part.* La chose peut, en effet, être ainsi entendue.

Dans l'édition Wilhem, ce passage est autrement ponctué :

BERNARD. *Tu y es; dis que tu en as, grande chemise! tu l'as deviné, comme pisse-en-lit; et indigne animau, sçais-tu pas qu'il ne se faict rien de là...*

Comme on le voit, dans cette dernière version, *grande chemise,* séparé de *tu en as* par une virgule, a l'air d'un qualificatif, d'une dénomination à l'adresse de l'un des interlocuteurs. Peut-être cela doit-il être lu ainsi; je ne veux pas décider entre les deux savants bibliophiles. Mais ce qu'il y a d'assez singulier, c'est que, dans ses notes, l'édition Wilhem reproduit exactement (p. 394) l'annotation du bibliophile Jacob et met bravement : « *Grande chemise,* c'est-à-dire, une grande part », oubliant tout à fait qu'avec sa ponctuation, cette explication n'a plus aucun sens !

Quelqu'un a dit : « Heureux les peuples qui n'ont pas d'histoire ! » On dirait volontiers : Heureux les ouvrages qui n'ont pas de commentateurs ! C'est sans doute pour cela que les éditions princeps de nos vieux auteurs sont si recherchées : elles n'ont pas de commentaires !

J. DUVAL.

MÉLANGES

Analectes de la presse périodique dans l'Été de 1876.

Lorsque les Chambres législatives sont absentes et que les journaux ne peuvent plus reproduire les avocasseries interminables de tous ces hommes qui cherchent à se faire remarquer et à plaire soit aux électeurs, soit au pouvoir, ils se trouvent fort embarrassés pour remplir leurs vastes colonnes. Au rez-de-chaussée, afin d'amuser un peu les dames et de se faire excuser par elles, on déroule des romans nouveaux ; mais pour le haut du journal, quel embarras ? Lorsque, par malheur, la guerre vient tourmenter notre pauvre humanité, les rédacteurs de journaux sont heureux ; cela leur fait un peu de copie. Il n'y a pas de nouvelles certaines tous les jours, mais on en donne de fausses et l'on en est quitte pour les démentir le lendemain. Ils ont béni la guerre d'Espagne, ils bénissent aujourd'hui la guerre d'Orient; ils voudraient la rendre plus terrible, y engager toute l'Europe ; ils traitent de lâches à peu près tous ceux qui trouvent absurde de faire une nouvelle croisade contre les Turcs. Parmi tous les publicistes contemporains, il nous semble que, à cet égard, il faille aller chercher un peu de raison à Constantinople dans un

journal turc, intitulé : le *Vakit*. Le correspondant du journal le *Temps* a bien voulu nous en envoyer une petite traduction (5 octobre). Les journaux qui l'ont reproduite ont tous dit que la réfutation en était très-facile; il faut croire qu'elle l'était tellement qu'ils auraient été honteux de la faire, car aucun ne l'a faite. Voici cet article :

« Les Européens sont indiscrets et injustes au plus haut degré. Les preuves abondent. Un des arguments que l'on peut victorieusement citer, c'est la pluralité et la multiplicité des lois et des règlements qu'ils ont fabriqués pour se préserver les uns contre les autres.

« Et puis ils ont inventé la diplomatie pour s'en servir comme d'une arme, afin de donner satisfaction à leurs goûts d'injustice et de violence.

« Les Européens sont fanatiques. La preuve, c'est que tout ce qui n'est pas chrétien ne fait pas partie, d'après eux, de l'humanité. Le monde doit périr ou être chrétien. Leurs co-religionnaires, bons ou mauvais, ont droit à tous leurs égards. Si un porc (*djanavar*) embrassait la religion chrétienne et que quelqu'un s'avisât de le toucher (*dokounoursa*) avec une fleur (*tchitcheck*), l'Europe serait capable de crier au fanatisme et de remplir le monde de ses clameurs d'indignation.

« Cependant l'Europe n'a pas daigné ouvrir la bouche pour dire deux mots de sympathie en faveur des musulmans de l'Asie centrale qui ont été livrés à la discrétion du sanguinaire Kaufmann. Elle n'a rien dit en faveur de ces malheureux Atchinois qui endurent, depuis trois ou quatre ans, tant d'horreurs de la part des Hollandais. Pourquoi? Parce que les victimes sont des musulmans.

« L'Europe entière pousse les hauts cris parce que quelques misérables Bulgares tombent sous le glaive de la justice, mais elle se garde bien de s'émouvoir à la vue des torrents de sang musulman qui coulent depuis plusieurs mois par le fait d'une agression injuste et provoquée par la Russie. Tout au contraire, au lieu de rendre responsables de ces maux les provocateurs Serbes et Monténégrins, l'Europe les protège, prend leur parti et cherche à rejeter sur nous toute la responsabilité. Elle fait mieux : elle intervient en leur faveur, demande la paix et des concessions ! Peut-on dire après cela que les Européens sont discrets et justes ?

« Nous l'avons toujours affirmé, conclut le *Vakit ;* nous n'avons rien à attendre de l'Europe fanatique. Nous ne devons avoir espoir qu'en nos propres forces. Déployons-les, puisque l'indiscrétion et l'injustice de l'Europe ont dépassé la mesure. »

A propos de la Turquie, on a eu à faire la nécrologie de ce pauvre Abd-ul-Aziz, dégommé du trône et qui s'est suicidé de désespoir ; le *Figaro* et le *Temps* s'en sont chargé. Voici ce qu'ils disent (en juin dernier) de ce personnage :

« ..... Jamais on n'osait s'approcher de lui, même les chambellans les plus intimes, s'il n'avait témoigné, par quelque plaisanterie, qu'il était ce jour-là en gaîté.

« Dès qu'on savait qu'il avait ri le matin, c'était un remue-ménage indescriptible dans tous ses secrétariats, dans tous ses ministères. Aussitôt que la nouvelle d'un sourire d'Abd-ul-Aziz s'était répandue, tous les intéressés s'empressaient autour de son palais, et c'était à qui se dépêcherait de lui faire signer

telle ou telle pièce, de laquelle dépendait souvent le salut de l'Etat. Malheur à celui qui fût venu quand le Sultan n'était pas de bonne humeur !

« Non pas qu'il fût cruel, le pauvre souverain; mais il adorait son repos, sa fantaisie ; sacrifiant tout à un moment de bien-être, ayant pour toutes ses fantaisies une rare complaisance : il s'était *gâté,* comme on gâte un enfant; à ce point qu'il eût été, comme simple citoyen, jeté à la porte de partout comme un être insupportable, si le hasard ne l'avait pas fait chef d'un grand empire.

« La tenue d'Abd-ul-Aziz était plus que simple : il passait presque toutes ses journées en chemise.

« Son repas, par exemple, lui coûtait plus cher que son costume ; on ne lui servait pas moins de trente plats !

« Informé qu'une grande célébrité de l'inconduite parisienne était dans sa capitale, Abd-ul-Aziz lui fit demander un entretien. — C'est deux cent mille francs, répondit la belle dame qui, pour la circonstance, avait, je le crois bien, exagéré son tarif.

« Abd-ul-Aziz parut indigné : — Faites-la venir ce soir ! dit-il à son serviteur.

« Le soir même, la sultane improvisée arriva dans ses plus splendides toilettes. Quatre eunuques la conduisirent par de noirs corridors à une chambre également privée de lumière.

« La dame, laissée seule, témoigna au Sultan toute la reconnaissance que lui inspirait la faveur d'une audience vraiment exceptionnelle.

« Au bout de deux ou trois heures, les quatre eunuques revinrent portant des flambeaux qui jetèrent dans la chambre des torrents de lumière.

« La cocotte poussa un cri terrible. — Ce n'était pas le Sultan qui était là. C'était le plus sordide, le plus sale, le plus lépreux portefaix de Constantinople qui lui avait accordé une audience intime !

« Les deux cent mille francs furent payés sur l'heure.

« La Russie ayant, depuis sa conquête du Caucase, défendu le commerce des esclaves, c'est maintenant la population circassienne émigrée en Turquie, et qui compte près de 300,000 âmes, qui alimente spécialement le harem.

« Les enfants et les jeunes filles ne sont plus achetés sur la place publique ; mais il existe à Top-Hané et à Stamboul, des maisons bien connues où on les expose. Il y a d'ailleurs une classe nombreuse de vieilles femmes qui servent d'intermédiaires et s'occupent activement des achats et des ventes.

« Ces esclaves ont des destinations diverses. Les unes, les laides, sont chargées des travaux d'intérieur. Ce sont les servantes du harem. Celles qui promettent d'être belles sont l'objet de soins intéressés. On leur enseigne le chant, la danse, quelques notions de lecture et d'écriture. Elles apprennent à jouer du violon et d'un instrument nommé canoun, dont les oreilles européennes ne goûtent guère l'harmonie.

« Quelquefois ces jeunes filles sont distinguées par l'un des jeunes gens de la famille. Celle qui a le bonheur de devenir mère est élevée au rang de *hanoun* (dame), et, dans ce cas, assez habituellement, son amant l'épouse.

« Le harem d'Abd-ul-Aziz se composait de quatre femmes et d'un très grand nombre de concubines.

« ... La sultane validé (sultane mère) était esclave.

C'est une femme ignorante, d'un caractère altier et vaniteux. Elle exerçait une certaine influence sur l'esprit de son fils. Son autorité dans le harem est presque absolue. Son action s'exerçait aussi au dehors. Elle réglementait la tenue des femmes turques. Elle rendait assez souvent des ordonnances qui prescrivaient aux musulmanes de choisir pour leurs voiles des étoffes plus épaisses, de renoncer à la bottine européenne pour chausser l'énorme botte jaune en usage autrefois, de ne plus se promener à pied ou en voiture dans les rues de Péra, de ne plus stationner devant les magasins européens, de n'y pas entrer, etc.

« Les femmes turques savent parfaitement éluder les ordonnances de la validé sultane, qui étaient ainsi tout aussi peu observées que les iradés de son fils prescrivant des réformes de tout ordre.

« Les dépenses en achat de femmes pour le palais étaient de beaucoup diminuées par ce fait que tous les grands personnages de l'empire et les gouverneurs de provinces font des envois incessants de belles esclaves qu'ils ont achetées eux-mêmes. Ces esclaves forment au palais différents groupes organisés avec une certaine méthode. Il y a des intendantes, des musiciennes, des chanteuses, des danseuses, des femmes de chambre, de simples servantes.

« Les eunuques, eux, sont fournis par le vice-roi d'Egypte qui les fait « fabriquer » en Nubie. Officiellement les surveillants et factotums des femmes, ils ne sont guère, en réalité, que leurs complaisants.

« Les dépenses du harem proprement dit dépassaient treize millions. On y comptait 712 esclaves et 148 eunuques : sur ce total, le Sultan avait 310

esclaves à sa disposition, la sultane mère 250, les sept enfants d'Abd-ul-Medjid 80, etc., etc.

« ... Les esclaves ne touchent qu'une livre turque (23 francs) par mois, en outre de leur nourriture, leurs vêtements et leurs parures.

« Les achats de bijoux, de tableaux, de porcelaines, objets d'art, etc., représentent près de huit millions par an, dans les comptes du harem! Ceux des esclaves et des eunuques n'atteignent en moyenne que 529,000 francs par an.

« Les eunuques sont mieux rétribués que les esclaves.

« Le premier eunuque, le *kislar aga*, touche 500 livres turques par mois (138,000 francs par an).

« Le premier chambellan du harem a 100,000 francs, et ainsi de suite jusqu'aux simples eunuques noirs qui se contentent de 230 francs par mois.

« Enfin les eunuques *mussaibs* ou *porteurs de conversations*, qui transmettent du selamlik au harem les conversations du Sultan avec les femmes et rapportent les réponses au maître, gagnent 60 livres par mois (1,380 francs).

« Abd-ul-Aziz laisse cinq enfants, quatre fils et une fille.

« Youssouf Izzeddin-Effendi, âgé de dix-neuf ans, est d'ailleurs peu sympathique et d'une ignorance rare, même en Turquie. — Son frère, Djemal-Eddin, beaucoup mieux doué au physique et au moral, est amiral, à treize ans.

« Le prince Selim, troisième fils du Sultan, bien qu'il n'ait pas dix ans, est colonel d'artillerie.

« Le quatrième, Abd-ul-Medjid, à cinq ans, est déjà major dans la marine.

« Sa fille, Salihe, sultane, n'a que quatre ans. »

Maintenant, parlons de son successeur, Mourad, le nouveau Sultan, qui, hélas ! ne l'a pas été longtemps, puisque le voilà aussi dégommé à son tour aujourd'hui. D'abord son portrait, d'après l'*Opinion nationale :*

« ... Jusqu'à vingt ans, Mourad a vécu à l'européenne et un peu en enfant gâté.

« Nous le voyions dans sa petite voiture à deux chevaux, découverte, eu forme de coquille dorée, élégante et légère, passer aux quartiers de Péra, courir aux grands champs, traverser les sociétés européennes de Thérapia et de Bujuck-déré. On l'accusait même d'intrigues amoureuses avec des familles grecques. — Il s'intéressait aux courses de chevaux, importées par Fuad-pacha à Constantinople ; aux régates organisées à l'anglaise.

« Cette existence — opulente et sans souci sérieux — avait quelque chose de décousu et de dépravé. Cependant, l'Europe ne voyait point la chose d'un mauvais œil ; car c'était encore de la civilisation par la langue, par les habitudes, les contacts.

« C'est ainsi que Mourad assistait aux spectacles français, fréquentait parfois l'opéra italien au théâtre Naoum, — ne manquait aucune représentation du Cirque. — Méhémet-Kupresli, grand-vizir, trouvait bien sa conduite un peu légère, mais, en grand patriote, il ne désespérait pas du fils de son souverain — et le rapprochait tant qu'il pouvait de tous les princes et souverains de passage.

« De la sorte, Mourad a connu depuis le prince Napoléon jusqu'au duc de Cambridge, puis le comte

de Paris, le duc de Chartres, le comte de Chambord, le roi des Belges, les principaux personnages de l'Europe; ceci, sans jamais sortir de Stamboul, sans quitter le voisinage du palais.

« ... Droit, élancé, pâle, l'œil clair et indécis, sa figure est autrement européenne que la grosse tête un peu kurde ou kalmoucke du sultan Abd-ul-Aziz. Il parle français avec une hésitation qui n'est pas sans charme, avec une voix petite et claire. Il est habitué à se vêtir et à se chausser de bottines « à l'européenne », ce qui n'est pas petite affaire. Il monte à cheval merveilleusement, bien entendu, — rien là qui surprenne, — mais sa santé est déjà usée, délicate, et à part les moments d'excitation, l'indifférence domine. »

Pour égayer la question d'Orient, le *Gaulois*, « grâce à l'obligeance d'une Dame turque » rend compte (25 septembre) d'une orgie qui aurait eu lieu au sérail :

« ... L'ex-Sultan a, paraît-il, renoncé à tout traitement médical. Un derviche de Bassarat lui a donné une poudre à priser, dont il use plusieurs fois par jour, et qui produit des effets miraculeux.

« Le soir, le Sultan Hamid a fait connaître cette bonne nouvelle au palais, et il y a eu au harem une fête dont une des spectatrices a bien voulu me faire le récit.

« Les 2,300 femmes du Sultan ont pris part à cette solennité. Quatre orchestres, composés chacun de 300 musiciennes, ont fait entendre des airs et des chants orientaux. Il y a eu *Indjé-Saz* et *Kaba-Saz* (*musique fine et musique ordinaire*). Les dames de chaque orchestre portaient des tuniques uniformes.

Une des bandes était vêtue de bleu, une autre de jaune, une autre de rose, une autre de vert. Ces dames jouaient de tous les instruments, et les bouches les plus mignonnes soufflaient dans les vastes cuivres de Sax. Ces quatre orchestres ont défilé devant le Sultan, et ont fait des évolutions variées qui étaient du plus bel effet.

« Cinq cents jeunes femmes, âgées de douze à vingt ans, se sont ensuite suspendues à des trapèzes et ont exécuté avec une merveilleuse adresse les tours qui ont rendu célèbre Léotard. Des maîtresses de gymnastique les font exercer chaque jour, afin de leur assouplir les membres, d'augmenter la grâce de leurs mouvements et de fortifier leurs corps. Le Sultan a contemplé ce spectacle avec un vif plaisir et après avoir fait distribuer des sorbets, des rafraîchissements, des pâtisseries, il a donné le signal des danses.

« Seize cents odalisques, divisées en deux groupes, ont fait leur entrée par deux portes au bruit d'une musique voluptueuse. La moitié de ces odalisques était vêtue à l'européenne, comme les élégantes de Mabille et du Bois. L'autre moitié portait les divers costumes des gommeux, depuis l'habit noir de grande cérémonie jusqu'au pantalon à pied d'éléphant. Ces dames et... ces messieurs, après des salutations grotesques, se sont livrés à une danse qui ne serait pas admise dans les familles. Même dans les soirées les plus tumultueuses de Mabille, jamais le *cancan* n'a été pratiqué avec autant de *brio*.

« Ce qu'il y a eu de plus curieux, c'est le spectacle qui tout à coup s'est offert aux yeux étonnés des assistantes. Un immense *velum*, couleur safran, qui servait de plafond, a été rapidement écarté à l'aide

d'un mécanisme caché, et plus de mille femmes, vêtues de gaze, se soutenant gracieusement par des anneaux, ont commencé des exercices plastiques. Elles se jetaient les unes aux autres des rubans de toutes les couleurs, et en formaient des enchevêtrements bien réglés, des voûtes, des rosaces, des fleurs, des étendards, des lettres turques représentant le nom du Sultan. Quelques flammes du Bengale, habilement projetées, venaient encore augmenter l'éclat du tableau.

« Il était presque jour lorsque le Sultan a daigné rentrer dans la salle du lit. Cent mille francs de pièces d'or d'un quart de livre ont été jetés du plafond au moment où Sa Majesté quittait la vaste salle du divertissement. Les 2,500 femmes du harem impérial se sont précipitées avidement sur ces pièces de monnaie, qu'elles considèrent comme des talismans devant leur porter bonheur. »

Se non è vero, è bene trovato.

Parlerons-nous maintenant de la politique intérieure de nos états européens? Ce serait fort peu gai et, au bout du compte, toujours la même situation : « Ote-toi de là, afin que je m'y mette. » Comment le public est-il assez simple pour faire attention aux bavardages et se mêler aux querelles de tous ces ambitieux? S'il laissait parler chacun sans encourager les uns aux dépens des autres, il s'instruirait bien davantage et ménagerait bien mieux ses intérêts. Selon nous, il n'a paru depuis longtemps dans les journaux qu'un article judicieux sur ce sujet; c'est dans les *Droits de l'homme*, numéro du 29 août. Il est signé : A. A. A. Le voici :

« Un individu mange des champignons, et se trouve empoisonné. Le médecin lui donne de l'émétique et le remet sur pied. Aussitôt il court à son cuisinier, et lui dit :

« — Les champignons d'hier à la sauce blanche m'ont empoisonné ! Demain, tu les accommoderas à la sauce brune.

« Notre individu mange les champignons à la sauce brune : second empoisonnement, seconde visite du médecin et seconde cure à l'émétique.

« — Parbleu ! dit-il à son cuisinier, je ne veux plus de champignons à la sauce brune ou blanche. Demain, tu les feras frire.

« Troisième empoisonnement, avec accompagnement de médecin et d'émétique.

« Pour cette fois, — s'écrie notre homme, — on ne m'y repincera plus !... Maître Jacques, faites confire les champignons.

« Les champignons confits l'empoisonnent de nouveau.

« — Mais c'est un imbécile ! — dites-vous. — Qu'il jette les champignons au tas d'ordures, et qu'il n'en mange plus.

« Soyez moins sévères, je vous en prie, car cet imbécile, c'est vous, c'est nous, c'est l'humanité entière.

« Voilà quatre à cinq mille ans que vous accommodez l'Etat, — c'est-à-dire, le Pouvoir, l'Autorité, le Gouvernement, — à toutes les sauces ; que vous faites, défaites, taillez, rognez des constitutions sur tous les patrons, et que l'empoisonnement continue.

« Vous avez essayé des royautés légitimes, des royautés de fait, des royautés parlementaires, des

Républiques unitaires et centralisées, et la seule chose dont vous souffriez, le despotisme, la dictature de l'Etat, vous l'avez scrupuleusement respectée et soigneusement conservée.

« La leçon des événements ne vous a pourtant pas manqué, et, après le 4 septembre, vous avez pu voir, pendant cinq ans, qu'une Chambre élue s'entendait aussi bien, en fait d'état de siége, de compression et d'arbitraire, qu'un monarque quelconque.

« — Oh! c'était la Chambre du « jour de malheur, » répond-on ; puis, j'avais oublié de lui dire quand elle devait partir et ce qu'elle avait à faire.

« La question n'est pas là. Le fait, c'est qu'une Chambre, sans autre pouvoir exécutif que le sien, élue par vous, peut, si elle le veut, vous gouverner à sa guise, ne tenir aucun compte de vos besoins, de vos volontés, et que vous n'avez aucun moyen de les lui imposer. Le fait, c'est qu'au lieu d'une dictature à une tête, vous avez une dictature à 500 têtes !

« Le mal n'est pas d'être gouverné par tel ou tel, — roi absolu ou constitutionnel, république avec ou sans président.

« Le mal consiste essentiellement en ceci : c'est que l'*autorité ne se partage pas, que la force ne se partage pas.*

« Si c'est l'Etat qui a l'autorité, vous ne l'avez pas.

« Si c'est l'Etat qui a la force, vous ne l'avez pas.

« Or, si vous n'avez ni l'autorité, ni la force, — qu'avez-vous? — Rien !

« Vous êtes à la discrétion de l'Etat. — Vous êtes sa propriété, sa chose. — Vous lui appartenez, et il ne vous appartient pas, et, par conséquent, vous ne vous appartenez pas à vous-mêmes.

« — Oh ! la prochaine fois, je prendrai des garanties, et je ferai faire, par mes représentants ordinaires, une constitution qui liera si bien l'Etat qu'il ne pourra plus exécuter un seul mouvement sans ma permission.

« Vous reconnaissez donc qu'il faut prendre des garanties contre l'Etat, qu'il est nécessaire de le lier? Il est donc dangereux ?

« Qu'est-ce que c'est, alors, que cet Etat dont vous ne pouvez, soi-disant, vous passer, et duquel vous devez toujours vous défier et vous défendre?

« Mais qui sera chargé d'appliquer ces lois contre l'Etat, chargé de vous protéger contre les empiétements, l'omnipotence et la dictature de l'Etat? L'Etat naturellement, car si vous faisiez vos affaires vous-mêmes, l'Etat n'existerait plus.

« Alors vous dites à la dictature : En vertu de tes pouvoirs dictatoriaux. c'est toi qui aura mission de te refréner, de te modérer et de te contrôler toi-même. Etat, je te confie le devoir de mettre l'Etat à la portion congrue !

« Cela vous paraît absurde? c'est pourtant là ce que vous recommencez tous les quinze ans, après chaque révolution.

« — Il faut bien un pouvoir central, une autorité suprême, pour faire appliquer et passer dans les lois les volontés du peuple souverain, — reprend le peuple souverain. — Pourvu que je jouisse de toutes les libertés nécessaires, plus l'Etat sera fort, plus je serai fort moi-même, puisque l'Etat me représente.

« — Vous les avez déjà eues, toutes ces libertés, soit en droit, pendant la première révolution, soit en fait, pendant quelques mois ou quelques jours, après 1848

et le 4 septembre. Vous avez eu et pratiqué le droit de réunion et d'association, vous avez eu la liberté de la presse, vous avez eu, par la garde nationale, la nation armée, — et on vous a toujours retiré tout cela.

« Pourquoi ? — Parce que la liberté et la dictature ne peuvent coexister ensemble, qu'il y a antinomie absolue, qu'il faut que l'une supprime l'autre.

« L'Etat, à chaque fois, est venu dire : — Je ne puis plus gouverner, je ne suis plus le maître. Pour vivre, il me faut certaines conditions. Je suis menacé, je péris.

« Et il avait raison, il disait vrai. Aussi vos représentants, et vous-mêmes, imbus également de la religion de l'Etat, de l'idée de la nécessité de l'Etat, tous, vous avez répondu :

« — Reprends les libertés avec lesquelles tu ne peux fonctionner. Charge-toi de la Police, de la Défense, de la Justice, de l'Instruction, de l'Administration. Moi, je me réserve de te charger de tout. C'est en cela que consiste ma souveraineté.

« Vous espérez toujours que, grâce au progrès, il arrivera un moment où l'Etat sera occupé par des gens représentant exactement vos idées, et, alors, ce jour-là, la dictature de l'Etat, devenant, en fait, votre propre dictature, la question serait résolue.

« Détrompez vous. Si cet accord impossible devait jamais exister, il n'existerait pas plus de vingt-quatre heures, par cette bonne raison que vos représentants, devenus à leur tour l'Etat, auraient aussitôt les mêmes intérêts que l'Etat, et que l'intérêt de l'Etat étant le pouvoir et la centralisation, ou la dictature, et votre intérêt étant la liberté, ou l'autonomie, la scission et l'antagonisme se rétabliraient immédiatement par la seule force des choses.

« Cessez donc de chercher à combiner le feu et l'eau, le droit du peuple et le droit de l'Etat.

« La souveraineté du peuple s'appelle la Liberté. La souveraineté de l'Etat s'appelle la Dictature. La première s'exprime par le groupement libre des autonomies naturelles. La seconde s'exprime par la centralisation et la compression uniforme sous le même niveau.

« L'une s'appelle l'*Union*, — c'est l'association.

« L'autre s'appelle l'*Unité*, — c'est la caserne. »

Maintenant que nous avons coulé à fond les questions de haute politique, occupons-nous un peu de littérature légère. La *République des Lettres* nous entretient d'une série de poèmes inédits dûs à M. François Coppée. Nous ne résistons pas au plaisir de reproduire ici quelques-uns de ces vers qui nous paraissent fort bien faits :

« *Non, ce n'est pas en vous « un idéal » que j'aime,*
C'est vous tout simplement, mon enfant, c'est vous-même.
Telle Dieu vous a faite et telle je vous veux.
Et rien ne m'éblouit, ni l'or de vos cheveux,
Ni le feu sombre et doux de vos larges prunelles,
Bien que ma passion ait pris sa source en elles.
Comme moi, vous devez avoir plus d'un défaut;
Pourtant c'est vous que j'aime et c'est vous qu'il me faut.
Je ne poursuis pas là de chimère impossible,
Allez, mais seulement, si vous êtes sensible
Au sentiment profond, pur, fidèle et sacré
Que j'ai conçu pour vous et que je garderai,
Et si nous triomphons de ce qui nous sépare,
Le rêve, chère enfant, où mon esprit s'égare,
C'est d'avoir à toujours chérir et protéger
Vous, comme vous voilà, vous sans y rien changer.
Je vous sais le cœur bon, vous n'êtes point coquette;
Mais je ne voudrais pas que vous fussiez parfaite,

Et le chagrin qu'un jour vous me pourrez donner,
J'y tiens pour la douceur de vous le pardonner.
Je veux joindre, si j'ai le bonheur que j'espère,
A l'ardeur de l'amant l'indulgence du père
Et devenir meilleur quand vous me ferez mal.
Voyez, je ne mets pas en vous « un idéal »
Et de l'humanité je connais la faiblesse ;
Mais je vous crois assez de cœur et de noblesse
Pour espérer que, grâce à mon effort constant,
Vous m'aimerez un peu, moi qui vous aime tant ! »

Malheureusement, ces jolis vers rappellent quelqu
peu le discours du nouveau marié Sganarelle dans
pièce du *Cocu en herbe et en gerbe*, de Dumas (d
Bordeaux, en 1686. Voir au commencement du pr
sent volume, page 43, le passage de quatorze ve
dont nous parlons :

C'est tout ce qu'il me faut pour rendre heureux mon sort,

L'Événement, du 2 septembre, nous donne
sonnet charmant, composé probablement par quel
poète de la cour de Louis XIV pour le compt
Mlle de La Vallière. Le voici :

« Tout se détruit, tout passe et le cœur le plus tendre
Ne peut d'un même objet se contenter toujours ;
Le passé n'a point vu d'éternelles amours,
Et les siècles futurs n'en doivent pas attendre.
La raison a des lois qu'on ne peut pas suspendre ;
De nos errants désirs rien n'arrête le cours ;
Ce qu'on aime aujourd'hui déplaît en peu de jour
Notre inégalité ne saurait se comprendre.
Tous ces défauts, grand Roi, sont joints à vos ver
Vous m'aimiez autrefois et vous ne m'aimez plu
Ah ! que mes sentimens sont différents des vôtres
Amour, à qui je dois et mon mal et mon bien,
Que ne lui fites-vous un cœur comme le mien,
Ou que ne fites-vous le mien comme les autres

Les journaux sont pleins de l'*Amant d'Amanda;* c'est donc trop connu pour le répéter ici. Nous aimons mieux donner *Un joli portrait de coq :*

« *Crête rouge, œil brillant, plumage vernissé,*
L'éperon haut, le corps droit et l'air militaire,
Il posait, fredonnait; puis, sur ses pieds dressé,
Le ténor du matin lançait sa note claire.
Vingt poules l'entouraient, cherchant à lui complaire,
Lui, dédaigneux et fier comme un sultan blasé,
N'avait pour ces beautés que rigueur et colère,
Même frappait du bec son sérail empressé.
Les pauvrettes souffraient; mais sans se plaindre. En somme
Toutes en raffolaient; il était si bel homme.
Sous son riche uniforme aux tons verts mêlés d'or! »

Le *Don Quichotte* est presque méchant en publiant les vers que voici, mais qui sont de circonstance :

LES RÉSERVISTES.

« *Pendant un mois, les réservistes*
Vont servir leur charmant pays.
Certains sont gais, d'autres plus tristes;
Les moins contents sont les maris.
Leurs épouses, que Dieu conserve,
Peuvent céder à quelque amant:
En cas de malheur, pour l'enfant
Elles ont un père en réserve. »

Enfin, il faut donner un petit échantillon de poésie semi-flamande, signé O. G., et que nous rencontrons dans les petits journaux de Bruxelles :

AU BOIS DE GHLIN.

« *Près des frais taillis, sous l'ombrage,*
Victor à Louise causait;
Parfois dans le sombre feuillage
Un gros baiser retentissait.
L'amant, fort tendre et fort volage,

A voix très-basse prononçait
Maint mot d'amour qui s'élançait
Comme un céleste et pur langage.....
C'était — je crois — au bois de Ghlin,
Et Cupidon, farceur malin,
Distinguait tout mieux qu'une taupe;
Aux « je t'aime » *qu'on entendit,*
Une voix fine répondit :
« Victor, faut nié descleffer m' raupe !..... »

C'est-à-dire, en français, il ne faut pas abîmer ma robe. C'est bien naturel.

Voici maintenant une réclame très-bien faite, donnée dans le *Figaro* du 1er septembre, en faveur d'un de ses bons rédacteurs, M. Emile Zola, qui vient de publier un petit roman intitulé : *l'Assommoir.* — « Ce n'est plus du réalisme, s'écrie le *Figaro* d'un ton indigné, c'est de la malpropreté ; ce n'est plus de la crudité, c'est de la pornographie ! » Et il s'empresse d'étaler aux yeux du public les endroits les plus malpropres de cette pornographie. Puisque le *Figaro* fait cela dans l'intérêt des bonnes mœurs et avec l'approbation des autorités compétentes, nous pensons pouvoir sans difficulté reproduire lesdits passages. Les voici donc textuellement :

« Gervaise a pour mari un nommé Coupeau, un zingueur qui s'enivre trois fois par semaine. Après l'avoir pris en grippe, Gervaise cherche l'occasion de se distraire avec un voisin, nommé Lantier. Ses réflexions à l'égard de son mari et ses capitulations de conscience sont écrites dans une langue qui aurait besoin du secours d'une forte blanchisseuse.

« Bien sûr, Coupeau pouvait se démolir un membre, tomber sous une voiture et y rester : elle serait joliment débarrassée, elle se défendait de garder dans

le cœur la moindre amitié *pour un sale personnage de cette espèce*. Mais, à la fin, c'était agaçant de toujours se demander s'il ne rentrerait pas. Et, lorsqu'on alluma le gaz, comme Lantier lui parlait de nouveau du café-concert, elle accepta. Après tout, elle se trouvait trop bête de refuser un plaisir, lorsque son mari, depuis trois jours, menait une vie de polichinelle. Puisqu'il ne rentrait pas, elle aussi allait sortir. *La cambuse brûlerait, si elle voulait. Elle aurait fichu en personne le feu au bazar, tant l'embêtement de la vie commençait à lui monter au nez.* »

« Gervaise se décide ; elle va aller au café-concert avec Lantier, mais avant de sortir, elle recommande son mari à une voisine.

« Elle s'en alla par la porte de la cour et donna la clef à Mme Boche, en lui disant *que si son cochon revenait*, elle eût l'obligeance de le coucher. »

« Lantier et Gervaise reviennent du café-concert. Poétique narration de ce retour :

« Lantier et Gervaise passèrent une très-agréable soirée au café-concert. A onze heures, lorsqu'on ferma les portes, *ils revinrent en se baladant*, sans se presser. Le froid piquait un peu, le monde se retirait par bandes ; il y avait des filles qui *crevaient de rire* sous les arbres *dans l'ombre*, parce que *des hommes rigolaient de trop près avec elles, sans doute, Lantier chantait entre ses dents une des chansons de mademoiselle Amanda : C'est dans l'nez qu'ça me chatouille*. Gervaise, étourdie, comme grise, reprenait le refrain. Elle avait eu très-chaud. Puis, les deux consommations qu'elle avait bues lui tournaient le cœur, avec la fumée des pipes et l'odeur de toute cette société entassée. Mais elle emportait sur-

tout une vive impression de mademoiselle Amanda. »

« Lantier reconduit Gervaise chez elle. En rentrant dans sa chambre, elle trouve son mari couché.

« Ici, nous prions le public de nous excuser, quoiqu'il n'y ait pas de notre faute, si nos citations lui causent des nausées. D'ailleurs, nous ne soulignerons plus. Nous voudrions atténuer au contraire.

« Coupeau est revenu, malade, excessivement malade. Lantier et Gervaise s'en aperçoivent :

« En effet, ça puait ferme. Gervaise, qui cherchait des allumettes, marchait dans du mouillé. Lorsqu'elle fut parvenue à allumer une bougie, ils eurent devant eux un joli spectacle. Coupeau avait rendu tripes et boyaux ; il y en avait plein la chambre ; le lit en était emplâtré, le tapis également, et jusqu'à la commode qui se trouvait éclaboussée. Avec ça, Coupeau, tombé du lit où Poisson devait l'avoir jeté, ronflait là-dedans, au milieu de son ordure. Il s'y étalait, vautré comme un porc, une joue barbouillée, soufflant son haleine empestée par sa bouche ouverte, balayant de ses cheveux déjà gris la mare ignoble élargie autour de sa tête.

« — Oh ! le cochon ! le cochon ! répétait Gervaise, indignée, exaspérée. Il a tout sali... Non, un chien n'aurait pas fait ça, un chien crevé est plus propre. »

« Pleine de dégoût, Gervaise finit par écouter les propositions du galant Lantier. Mais ne les citons pas ; il n'y a pas de ciseaux assez osés pour découper les détails de cette séduction d'un chapelier sur une blanchisseuse. Tout cela est odieux, répugnant. M. Zola a l'air de l'avoir fait exprès.

« Gervaise, d'abord bourrelée de remords, finit par accepter sa situation.

« Ses paresses l'amollissaient, son besoin d'être heureuse lui faisait tirer tout le bonheur possible de ses embêtements. Elle était complaisante pour elle et pour les autres, tâchait uniquement d'arranger les choses de façon que personne n'eût trop d'ennui. N'est-ce pas ? pourvu que son mari et son amant fussent contents, que la maison allât son petit train-train régulier, qu'on rigolât du matin au soir, tous gras, tous satisfaits de la vie, etc. »

« Suivent plusieurs alinéas sur les raisons que donne Gervaise pour excuser sa faute.

« Elle avait pour mari un *soulard, un saligaud.* Puis tout le quartier en faisait autant, la femme de l'épicier avait pour amant *un grand baveux qu'on n'aurait pas ramassé sur une pelle.* Cette épicière s'appelle d'un nom cher au père Duchesne et qui n'a pas de rime dans le dictionnaire. Pourquoi M. Zola a-t-il éprouvé le besoin de rendre sales les noms propres eux-mêmes ?

« Enfin, disait Gervaise, le quartier est pourri. La *cochonnerie* (ici un verbe atroce) *partout.* »

« Aussi l'ouvrage s'en ressent-il. Gervaise va chez une de ses pratiques qui lui fait des reproches :

« — Ah ! vous perdez joliment la main. On ne peut plus vous faire des compliments tous les jours... Oui, vous salopez, vous cochonnez l'ouvrage, à cette heure... La crasse y est, vous l'avez étalée simplement. Merci ! si le linge n'est même plus propre. »

« Bientôt toutes les pratiques quittent Gervaise. Elle s'en moque. Le récit qui suit a l'air d'une véritable gageure :

« Maintenant Gervaise se moquait de tout. Elle avait un geste vague de la main pour envoyer coucher

le monde. Les autres pratiques se fâchaient et portaient leur linge ailleurs. On finit par se lasser de réclamer une paire de bas pendant trois semaines et de remettre des chemises avec les taches de graisse de l'autre dimanche. Gervaise, sans perdre un coup de dents, leur criait bon voyage, les arrangeait d'une propre manière, en se disant joliment contente de ne plus avoir à fouiller dans leur infection. Ah bien ! tout le quartier pouvait la lâcher, ça la débarrasserait d'un beau tas d'ordures : puis ça serait toujours de l'ouvrage de moins. En attendant, elle gardait seulement les mauvaises payes, les rouleuses, les femmes comme Mme Gaudon, dont pas une blanchisseuse de la rue Neuve ne voulait laver le linge, tant il puait. La boutique était perdue. Enfin, un plongeon complet. Ça sentait la ruine. »

« Tout cela ne fait rien à Gervaise, *qui s'en battait l'œil*. On va plus loin, on fait des scènes à Gervaise. Les clients *gueulent* après elle :

« Bien sûr, de pareilles scènes la laissaient tremblante ; seulement, elle se secouait comme un chien battu, et c'était fini, elle n'en dînait pas plus mal le soir. En voilà des insolents qui l'embêtaient ! »

« Quant à Coupeau, le mari, il prend les choses avec philosophie. Nous quittons le style malsain pour le style répugnant et grossier. On pourrait croire que M. Zola a été très-malade, en écrivant ceci :

« Coupeau, dans le quartier, disait que Lantier était un ami, un vrai. On pouvait baver sur leur compte, lui savait ce qu'il savait, se *fichait* du bavardage, du moment où il avait l'honnêteté de son côté. Quand ils sortaient tous les trois, le dimanche, il

obligeait sa femme et le chapelier à marcher devant lui, bras dessus, bras dessous, histoire de crâner dans la rue; et il regardait les gens, tout prêt à leur administrer un va-te-laver, s'ils s'étaient permis une rigolade. Sans doute, il trouvait Lantier un peu fiérot, l'accusait de faire sa Sophie devant le vitriol, le blaguait parce qu'il savait lire et qu'il parlait comme un avocat. Mais, à part ça, il le déclarait un bougre à poils. On n'en aurait pas trouvé deux aussi solides dans La Chapelle. Enfin, ils se comprenaient, ils étaient bâtis l'un pour l'autre. L'amitié avec un homme, c'est plus solide que l'amour avec une femme. »

Le *Figaro* termine enfin sa réclame par quelques citations relatives à la politique, mais de celles-là nous vous ferons grâce.

L'*Événement* nous a donné une liste assez curieuse des dames de théâtre qui, depuis le temps de Louis XIV jusqu'aujourd'hui, ont fait de riches mariages, contracté de nobles hymens. La voici :

« 1684. — Mlle Roland, danseuse : marquise de Saint-Geniès.

1707. — La Fanchon Moreau, cantatrice : marquise de Villiers.

1723. — Quinault-Dufresne, danseuse : duchesse de Nevers.

1742. — La Grognet, danseuse : marquise d'Argins.

1752. — La Rosaly, choriste : présidente Massen de la Maison-Rouge.

1753. — La Defresne, figurante : marquise de Fleury.

1755. — La Sulivant, figurante : lady Crawford.

1760. — La Leduc, figurante : veuve du marquis de

Tourvoy, épouse en secret le comte de Clermont, prince du sang.

1761. — La Grandpré, figurante : marquise de Senneville.

1762. — La Lemaure, cantatrice : baronne de Montbruel.

1763. — La Liancourt, figurante : baronne d'Augny.

1765. — Rem, figurante, épouse Lenormant d'Etaples, veuf de la Pompadour.

1765. — Chou-Chou, figurante : présidente de Meinières.

1766. — La Mazanelli, figurante : marquise de Saint-Chamont.

1768. — Charlotte, figurante : comtesse d'Hérouville.

1771. — La Marquise, figurante : marquise de Villemomble.

1778. — Levasseur (Rosalie), cantatrice : baronne du Saint-Empire, devint, en 1790, comtesse de Mercy-d'Argenteau.

1784. — La Clairon, cantatrice : comtesse d'Anspach.

1790. — Clairval (dite *Guignon*), cantatrice : présidente Campistron-Malibran.

1825. — Augusta Ménétrier, coryphée : marquise de Cussy.

1830. — La Sontag, cantatrice : comtesse Rossi.

1832. — Marie Taglioni, danseuse : comtesse Gilbert des Voisins.

1846. — La Sota, danseuse : épouse un frère du roi d'Espagne.

1847. — Lola Montès, danseuse : faite comtesse de

Lansfeldt après un mariage morganatique avec le roi Louis de Bavière.

1848. — MARIA, danseuse : baronne d'Henneville.

1853. — ALBONI, cantatrice : comtesse Pepoli.

1853. — ADÉLAIDE RISTORI : marquise del Grillo.

1853. — DUMILATRE ainée : comtesse Clarke del Castillo.

1854. — THÉRÈSE ESSLER, danseuse : épouse le frère du roi de Prusse.

1854. — SOPHIE CRUVELLI : baronne Vigier.

1868. — ADELINA PATTI : marquise de Caux.

1870. — FANNY ESSLER : épouse don Fernando, père du roi de Portugal.

LA CATALANI, cantatrice, devenue marquise de Valabrègue.

LA NALDI, cantatrice, qui épousa, vers 1830, le général de division comte de Sparre.

LA GRISI, qui accorda sa main à M. Gérard de Melci, dont elle se sépara quelques années plus tard.

Mlle WALDMAN clôt cette liste brillante ; cette excellente cantatrice du Théâtre-Italien, va terminer sa carrière artistique par un riche mariage. Elle va épouser le comte Massari de Ferrare. »

L'*Evénement* donne aussi (31 juillet), d'après des renseignements puisés à la grande chancellerie, la liste complète des femmes qui ont été décorées de l'ordre de la Légion d'honneur :

« En 1852 :

« 1° Mlle Rendu, en religion sœur Rosalie, supérieure des sœurs de Saint-Vincent de Paul ;

« 2° Mme Abicot, femme du maire de la commune d'Oison (Cher), pour avoir défendu la mairie contre plusieurs hommes armés ;

« 3° Mlle Dusouillet, en religion sœur Sainte-Hélène, supérieure de l'hospice de Jouarre (Seine-et-Marne) ;

« 4° Mlle Chagny, en religion sœur Barbe, supérieure de l'hôpital de la Grave, à Toulouse ;

« 5° Mme Massin, en religion sœur Jeanne-Claire, supérieure des Filles de la Charité. à Compiègne.

« En 1865 :

« 6° Mlle Rosalie, dite Rosa Bonheur, peintre.

« En 1875 :

« 7° Sœur Perrin, à Toulouse, en récompense de son dévouement pour les inondés.

« 8° Mme Lefèvre, en religion sœur Onésime, supérieure des sœurs de Saint-Joseph de Cluny, à la Martinique.

« Sur ces huit femmes, deux seulement appartiennent à la société civile, où, quoique puissent en penser les cléricaux, on trouve encore de grands et superbes dévouements qui méritent d'être récompensés. »

Malgré ces belles *récompenses* de croix d'honneur, c'est peut-être en France où les femmes sont véritablement le plus esclaves, le plus méprisées et par conséquent le plus timides.

Un ouvrage qui vient de paraître à Londres et qui a pour titre : *Les Femmes sous le règne de la reine Victoria*, nous apprend qu'il existe à Londres 1,077 femmes exerçant le métier de libraires ; 7,557 celui de relieurs ; 741 celui d'imprimeurs ; 741 celui de vendeurs et de colporteurs de journaux ; 135 sont bibliothécaires. En outre, en Angleterre, en dehors de ces 10,241 femmes, on compte 255 femmes auteurs. — Mais, le pays où les femmes sont le plus

estimées et aussi le plus avancées est encore l'Amérique. Voici un article d'un correspondant des *Droits de l'Homme* qui suffirait à le démontrer :

New-York, 26 juin 1876.

« L'Amérique, vous le savez, est la terre promise des femmes. Nous commençons à les émanciper politiquement. Moralement et civilement, elles sont libres depuis longtemps.

« Je ne suis ni un bloomeriste rêvant la culotte aux femmes et le jupon aux hommes, quoiqu'après Sédan. ., mais passons; ni ne suis pas davantage partisan du concile de Mâcon, lequel, si j'ai bonne mémoire, discutait sérieusement si la femme appartenait à l'espèce humaine.

« Il n'y a que l'Eglise pour avoir de ces audaces. Il n'y a qu'elle pour béatifier et diviniser en 1876 ce qu'elle bestialisait plusieurs siècles auparavant. Mais, comme elle est infaillible, il n'y a rien à dire. Il est clair que les Pères de Mâçon sont d'accord avec ceux de notre temps, quoique disant tout le contraire, puisque tous deux sont infaillibles. Galimatias double.

« Sans donc appartenir aux extrêmes, je ne puis m'empêcher, en visitant l'Exposition des femmes à Philadelphie, de trouver que la femme n'occupe pas dans la société la place qui lui appartient, et d'être reconnaissant envers ma grande République, qui, d'une manière pratique et non par de vaines déclamations, a fait du relèvement de la femme un fait et non une utopie.

« Visitons l'exposition des femmes.

« Il y a trois ans, alors que le congrès votait l'Exposition centenaire universelle de Philadelphie,

il faisait appel au dévouement des femmes américaines, spécialement celles de Philadelphie, pour venir en aide à la commission de l'Exposition. Le congrès, comme l'Eglise, savait que, si l'homme règne, la femme gouverne.

« Son appel fut entendu, et l'Union se couvrit de comités féminins. On organisa des cavalcades, des thés, des parties de toute nature, en un mot. On pratiqua sur une vaste échelle tous les genres d'extorsion connus, ayant pour but de faire passer l'argent de la poche à la caisse. Il est vrai que la majeure partie de cet argent fut dépensée en joyeusetés. Il en resta néanmoins assez pour faire construire le pavillon des femmes qui leur a coûté 165,000 francs. Il leur est même resté une soixantaine de mille francs en plus.

« L'exposition féminine à Philadelphie n'est pas exclusivement réservée aux femmes américaines ; le comité a fait appel à toutes les femmes du globe, et les premières qui ont répondu, c'est la reine d'Angleterre et ses filles ; la première a envoyé une nappe de lin filé par elle, et les secondes des broderies.

« La France des boulevards qui n'a ni reine, ni princesses, mais des Montijo de tout rang et à tout prix, n'a rien envoyé et ricanera en apprenant que les deux peuples les plus riches et les plus libres s'abaissent au point de s'intéresser aux travaux de la femme. L'Angleterre pourtant qui s'entend assez bien en affaires, a jugé à propos de s'occuper très-sérieusement de la femme. Elle a fondé une école royale d'ouvrages d'art à l'aiguille qui a envoyé d'excellents spécimens.

« Les pays représentés à l'Exposition des femmes

sont, avec les Etats-Unis et l'Angleterre, la Suède, la Norwége, le Canada, le Japon. Ceux qui ne sont pas représentés, sont la France, la Belgique, l'Autriche, l'Italie, l'Espagne et la Russie.

« Une des choses qui tout d'abord attirent l'attention, c'est une grande boîte portant pour inscription: *Materia medica*. (Prière au correcteur de ne pas trop écorcher le latin). Cette boîte, qui contient une multitude de fioles étiquetées contenant des médicaments, est l'envoi de la Faculté de médecine féminine de Pensylvanie, la première institution de cette espèce. Elle compte en ce moment soixante-dix aspirantes au doctorat.

« Non loin de cette boîte médicale, on voit exposée une collection de mâchoires ou parties de mâchoires artificielles. C'est l'exhibition de Mme X..., artiste dentaire graduée du collége dentaire de Philadelphie. Un peu plus loin, nous trouvons des appareils électro-magnétiques envoyés par deux « médecines » de Philadelphie.

« Si nous sortons de la médecine, nous voyons l'esprit tendre et pratique de la femme s'appliquer à soulager les animaux, ou à sauver des existences précieuses dans les sinistres maritimes.

« Une dame expose une ombrelle à l'usage des animaux de trait. C'est une espèce de couverture en étoffe légère qui se tient partout à trois pouces au-dessus de la peau de l'animal. Notons en passant que l'Amérique est le premier pays où il existe une société protectrice des animaux, fondée par une femme. Une autre a inventé un matelas de sauvetage. C'est la paraphrase de l'appareil avec lequel Boyton traversa la Manche. Figurez-vous le bran-

card usité sur les champs de bataille, deux bâtons et une toile les reliant parallèlement.

« Un système de signaux télégraphiques dû à une dame est placé par le gouvernement dans sa section spéciale.

« Je n'en finirais pas si je voulais m'arrêter devant chaque objet et le décrire, surtout dans l'innombrable variété des articles purement féminins ou d'un usage journalier domestique, tels que objets de table et de cuisine. J'ai pourtant remarqué une machine qui remplace la laveuse de vaisselle, une autre raccommode les gants et les chaussettes. Puis, c'est un système rationnel et mathématique pour la coupe des vêtements, etc., etc.

« Dans le département artistique, il est impossible de porter un jugement, la femme artiste, émancipée déjà, ayant, sans vergogne, passé du côté des dames à celui des hommes.

« Néanmoins, la sculpture sur bois a atteint sous la main de la femme une perfection que lui envieraient les ouvrages les mieux réussis de la Renaissance. Les bois sculptés de l'école de Cincinnati, sont simplement des chefs-d'œuvre, et des chefs-d'œuvre accomplis par des enfants.

« Et ce qui doit sérieusement donner à réfléchir à Paris et surtout à l'école allemande, c'est que tout est fait d'après nature. Depuis le pétale de la fleur jusqu'à la griffe de la bête ou à la plume de l'oiseau, tout est sculpté sur nature. Rien de chic, de tradition d'école, ou même de reproduction.

« En résumé, l'exposition des femmes à Philadelphie, la première en son genre, est loin d'être complète et parfaite. Mais, si on la juge comme la

première étape de la femme dans la voie qui doit l'amener à l'égalité sociale par l'égalité des fonctions elle est très-remarquable. » « G.-P. JONES. »

Après la femme industrielle, Aurélien Scholl, dans l'*Événement*, nous entretient de la femme morale mais celle-ci l'effraye beaucoup :

« Dans la convention des femmes tenue à Syracuse (Etats-Unis), et où ont brillé Mmes Antoinette Brown, Julia Ward How, Livermore, Phœbé Hanaford, et autres, Mme Croby, de New-York, a traité de la *Femme dans le journalisme*, et exprimé l'opinion que « le genre masculin est totalement impropre à remplir les hauts devoirs du journalisme. »

« Chères concitoyennes ! s'écrie l'une des dames de New-York, notre régénération sociale ne peut s'effectuer que par la résistance active et la résistance passive. La résistance active, c'est la presse; nous pouvons exprimer nos opinions sans danger pour nos personnes. Ne laissons échapper aucune circonstance, aucun de ces mille événements ordinaires de la vie où la tyrannie de nos maîtres se montre sous un jour odieux.

« Mais n'oubliez pas que cette œuvre généreuse ne peut être une œuvre isolée, qu'elle réclame la combinaison de nos efforts. Qui pourrait nous disputer le succès ? Notre parti compte dans ses rangs la moitié de la population d'un pays...

« Quant à la résistance passive, il est un principe absolu, c'est que, dans un Etat légalement constitué, ceux-là qui n'y sont pas représentés ne sont pas tenus à contribuer à ses charges.

« Chères concitoyennes ! notre émancipation est dans nos mains, elle dépend de nous ! »

« Une chose certaine, c'est que les ressources de société ne sont pas pondérées et distribuées comme les devraient l'être. La protection porte sur des bus, et les revendications les plus justes ne trouvent que le dédain...

« Cependant, si j'avais à répliquer à Mme Croby, le New-York, je lui rappellerais l'histoire toute récente de mistress Parkinson.

« Cette dame, munie de ses brevets d'institutrice, fit annoncer l'année dernière, dans tous les journaux, qu'elle partirait en juin pour l'Europe avec une dizaine d'élèves. Le but du voyage était d'apprendre l'histoire, en visitant les sites rendus fameux par les événements qui s'y sont passés, d'étudier l'art dans les musées de l'Europe. Le prix de la pension pour le voyage était fort élevé et accessible seulement à de riches héritières.

Mme Parkinson s'embarqua un matin avec dix compagnes de 17 à 20 ans, blondes, au profil pur, à l'œil rêveur.

« Elle parcourut successivement les Iles Britanniques, la Belgique, la Hollande, le Rhin, les Etats du Nord et du Sud de l'Allemagne, l'Autriche, la Suisse, l'Italie, la Turquie; le retour se faisait par la France.

« A Londres, Miss Deborah S... se lia avec un officier de marine et refusa d'avancer.

« A Bruxelles, miss Jenny N... s'amouracha d'un aimable Bruxellois et disparut avec lui.

« Miss Edith W... et son amie, la charmante Julia Robinson, se fixèrent à Rome, la première avec un monsignor, la seconde avec un sculpteur.

« Miss Augusta Simpson devint folle d'un officier autrichien.

« Betsy Smith épousa Mastur-Pacha, qui n'a encore que deux femmes légitimes.

« Anna Boffens se fit enlever par un ténor l'Opéra-Comique, et Ketty Milns se voua à l'éducation d'un book-maker.

« Enfin, la pauvre Mme Parkinson, n'osant rester seule à New-York, s'est décidée à ouvrir un cabinet de lecture au Havre.

« *Frailty, thy name is woman!* »

« Les faits ci-dessus exposés suffisent, dit en terminant Aurélien Scholl, pour démontrer quelles seraient les conséquences de l'émancipation des femmes dans l'ordre social actuel.

« Le nombre des enfants nés hors mariage dépasserait bien vite celui des enfants légitimes, et grèverait l'Etat d'une charge qu'il ne pourrait supporter.

« La paternité de l'Etat deviendrait immense universelle, et la famille individuelle disparaîtrait dans la famille publique. Les théories qui transformeraient le monde de fond en comble ne sont pas près d'être appliquées aux civilisations actuelles. On ne peut encore que les discuter pour les sociétés à venir. »

A cela, madame Croby répondrait bien facilement:

« C'est précisément ce que nous faisons. Nous discutons afin d'arriver à une société meilleure. — Quant à la fragilité des femmes, celle des hommes est-elle donc moindre?

« Qu'un monsieur... Parkinson, si vous voulez, obtienne une dizaine de jeunes gens de familles riches ayant terminé leurs études, pour leur faire connaître *de visu* toutes les capitales de l'Europe, pensez-vous qu'aucun de ces Messieurs revienne

ge au point de départ? — Vous auriez une singu-
e considération pour ce jeune homme! — Donc
garçons ont le cœur aussi sensible que les filles;
s, ne craignant pas de rapporter avec eux les pro-
ts de leur amour, ils n'ont pas besoin de se marier
route et peuvent, sans difficulté, revenir tous les
à la maison paternelle. »

Fin de la deuxième livraison.

Table des Matières

Liste de livres a titres singuliers et bizarres

Critique, analyses et extraits d'ouvrages intéressants anciens et modernes . . . .

Le Nouveau Panurge, avec sa navigation, etc.

L'Amour divisé, par le sieur Dalibray. . . .

La Récolte ou moisson que Satan a faite, etc.

Vie de Scipion de Ricci, par de Potter . . . 11

Wieland 13

Paul-Louis Courier. 14

Quelques erreurs des commentateurs du Moyen de parvenir 16

Mélanges. *Analectes de la presse périodique* . 169

MAR 2 3 1918

DES

NGLIBE

TRACTS

oderns